

## **L'Internet dans la société : un renouveau démocratique et citoyen ?**

Approche théorique et analyse du cas de la Belgique francophone



**Jean-Marc Galand**

**Août 2000**

**Basé sur un Mémoire de Licence en Sciences Politiques (administration  
publique)**

**Promoteurs : Marco Martiniello, Prof. Jean Beaufays, Annie Cornet**

# Table des matières

<i>Table des matières</i> .....	5
<i>Introduction</i> .....	7
<b>PREMIERE PARTIE – ETAT DES LIEUX</b> .....	<b>10</b>
1 <i>Histoire de l’Internet</i> .....	10
1.1 Un apport militaire certain.....	10
1.2 Vers l’ARPAnet.....	11
1.3 L’ARPAnet et les deux principes moteurs de l’Internet.....	12
1.4 La gestation de l’Internet.....	13
1.5 L’ARPAnet fait place à l’Internet.....	14
1.6 L’émergence de l’Internet actuel.....	16
1.7 Vers « Internet 2 » ?.....	17
2 <i>L’Internet, réalité cartographiée et chiffrée</i> .....	18
3 <i>Une gestion « multicéphale »</i> .....	19
4 <i>Enjeux de l’Internet</i> .....	20
4.1 Economiques et commerciaux.....	20
4.2 Culturels et sociétaux.....	22
4.3 Information, sécurité et vie privée.....	25
4.4 Pour le développement.....	27
4.5 L’Internet et la science.....	28
5 <i>Bilan de notre société</i> .....	29
5.1 La disparition des idéologies.....	29
5.2 Individualisme et solitude.....	30
5.3 La crise de la démocratie.....	31
<b>DEUXIEME PARTIE – CITOYENNETE, DEMOCRATIE, SOCIETE ET INTERNET : CONCEPTS ET PROBLEMATIQUES</b> .....	<b>33</b>
6 <i>Citoyenneté et démocratie : Approches et définitions</i> .....	33
6.1 Deux concepts liés.....	33
6.2 La démocratie.....	33
6.3 Citoyenneté conceptualisée contre réalité du citoyen passif.....	34
6.4 Participation politique et mouvements sociaux.....	36
6.5 La citoyenneté s’émancipe.....	37
6.6 Une nouvelle citoyenneté pour une nouvelle démocratie ?.....	38
7 <i>Internet : tentatives de conceptualisation</i> .....	39
7.1 Une plate-forme souple et évolutive.....	39
7.2 L’Internet comme espace aux dimensions multiples.....	41
7.3 L’Internet comme ensemble de services.....	42
7.4 L’Internet comme média de rupture et de continuité.....	45
7.5 Le web, ensemble complexe d’interconnexions.....	50
8 <i>Internet et la société</i> .....	51

8.1 Internet en science politique : des champs encore peu explorés ?.....	51
8.2 Communication et technique au service de la société.....	52
8.3 Cultures et Internet : vers le village global ?.....	58
8.4 Réseaux et individualisme .....	59
8.5 Frontières et réseaux.....	61
8.6 Espaces et réseaux .....	62
8.7 Savoirs, information et formation.....	63
8.8 Limites de la communication médiatisée.....	65

### **TROISIEME PARTIE – INTERNET, DEMOCRATIE ET CITOYENNETE EN BELGIQUE**

#### **FRANCOPHONE : ENJEUX, APPORTS ET LEÇONS..... 67**

<i>9 Les enjeux de l’Internet pour une démocratie et une citoyenneté renouvelées .....</i>	<i>67</i>
9.1 Quelle technologie pour quelle démocratie.....	67
9.2 Le rapprochement entre le citoyen et la politique.....	69
9.3 La participation aux processus politiques .....	78
9.4 L’intensification de la participation politique.....	83
<i>10 Internet, démocratie et citoyenneté : analyse de la situation en Belgique francophone .....</i>	<i>89</i>
10.1 L’Internet en Belgique.....	89
10.2 Méthode suivie et limites à la portée de l’analyse.....	94
10.3 Les communes .....	97
10.4 Réseaux, administrations et parlements .....	101
10.5 Le rapprochement entre le citoyen et le politique .....	102
10.6 Les partis.....	104
10.7 Des espaces de débat qui préfigurent une démocratie directe ? .....	106
10.8 Initiatives citoyennes .....	108
10.9 Les mouvements sociaux et les associations.....	111
10.10 Un outil de renouveau pour les syndicats ?.....	114
10.11 Internet et extrémismes .....	114
<i>Conclusion.....</i>	<i>115</i>

#### **BIBLIOGRAPHIE..... 117**

<i>Ouvrages .....</i>	<i>117</i>
<i>Articles de périodiques.....</i>	<i>119</i>
<i>Articles de quotidiens.....</i>	<i>122</i>
<i>Dossiers.....</i>	<i>124</i>
<i>Articles sur Internet.....</i>	<i>124</i>
<i>Liens Internet .....</i>	<i>125</i>

ANNEXES .....	130
---------------	-----

# Introduction

L'Internet fait l'objet depuis quelques années d'une attention importante de la part des médias. Il y est régulièrement présenté sous des contours caricaturaux, tantôt fascinants, tantôt inquiétants. Aussi, le grand public en a souvent une vision tronquée, voire biaisée.

Il est vrai cependant qu'il n'est pas facile de se faire une idée précise de l'Internet, tant sont complexes et multiples les enjeux qui s'en dégagent.

Malgré tout, ne règne-t-il pas un certain flou artistique autour de cet objet, notamment dans les propos tenus par les autorités ? Sait-on réellement par quoi va se traduire cette « société de l'information » dans laquelle il nous faudrait absolument nous insérer ?

Si ce manque de précision n'est pas vraiment gênant lorsqu'il intervient dans la rhétorique liée aux aspects économiques de la question, il se trouve par contre qu'il ne facilite pas l'évaluation des conséquences politiques et sociétales de la banalisation et de la promotion de l'Internet.

Le présent travail se propose dès lors d'apporter une contribution – évidemment modeste – à la recherche pour l'effacement de cette sorte de tache aveugle désagréable générée par la conjonction de ces discours flous avec une abondance de théories, d'essais et de prospectives souvent contradictoires.

Pour ce faire, il s'articulera sur trois angles d'attaque qui constitueront les différentes parties de l'exposé.

Dans un premier temps, nous nous efforcerons de dresser une sorte d'état des lieux.

Un état des lieux de l'Internet, tout d'abord : à quelles envies et quels besoins ont répondu la construction et le développement du réseau des réseaux ? De quoi est-il réellement constitué ? Quelles sont les grandes questions que sa propagation soulève ?

Un bilan de notre société, ensuite : en quoi peut-on affirmer qu'elle traverse une crise politique ?

Une seconde partie, purement conceptuelle, s'attachera à mettre en présence et à confronter les différentes recherches portant sur la question des rapports entre Internet et la société,

pour en établir une synthèse critique. Il s'agira donc de procéder analytiquement. Pour ce faire, nous nous attellerons d'abord à présenter séparément l'état des théories relatives à la citoyenneté et à la démocratie d'une part, et l'état des études sociologiques sur l'Internet d'autre part.

L'objectif de cette seconde partie serait en réalité de présenter une transition pertinente entre la vue foncièrement globale de l'Internet et de la société proposée dans la première partie, et l'approche plus analytique et géographiquement ciblée qui sera développée dans la dernière partie de ce travail.

En effet, dans cette troisième et dernière partie nous nous efforcerons, après avoir brossé le tableau de la situation de l'Internet en Belgique, de dénombrer et d'expliquer les enjeux et les défis pour un renouveau citoyen et démocratique que suscite la propagation de l'Internet à travers notre société. Nous prendrons alors ces objectifs pour points de repère et pour guides d'une étude de terrain.

Cette démarche peut, de prime abord, sembler ambitieuse par l'étendue des champs qu'elle aborde ; nous sommes cependant convaincus qu'elle ne peut faire l'économie d'une certaine largeur de départ. En effet, nous espérons, au travers de ce travail, pouvoir être en mesure de répondre à deux questions.

En premier lieu, nous voudrions évaluer quelle est la teneur, l'épaisseur et la complexité des problèmes qui se cachent derrière des propos médiatiques parfois réducteurs et simplistes. Un débroussaillage préalable nous sera donc nécessaire pour nous permettre d'opérer le tri entre discours et analyse, qui est indispensable à la bonne compréhension des enjeux. C'est seulement alors que nous serons en mesure de tenter de soulever des éléments de réponse au sujet de notre seconde interrogation : en quoi l'Internet peut-il œuvrer pour une citoyenneté et une démocratie renforcées et, inversement, quels espoirs est-il vain d'entretenir.

En quelque sorte, nous tenterons donc d'évoluer du global vers le local, puisque nous essaierons alors – ultime développement de notre travail – d'estimer dans quelle mesure ces attentes se concrétisent ou non dans notre proche environnement *internaute*. A cet effet, nous avons délibérément choisi de limiter notre étude de terrain au seul espace de l'Internet belge francophone. Il nous a semblé – nous tenterons d'expliquer pourquoi –

que cette délimitation gardait, au sein même de l'idéologie d'un village global, une certaine pertinence pour une telle analyse.

# Première partie – Etat des lieux

## 1 Histoire de l'Internet

### 1.1 Un apport militaire certain

Il est communément admis que les débuts du réseau des réseaux se situent en 1969, avec l'ARPAnet, première mise en connexion de quatre *super-ordinateurs*, ceux de quatre universités américaines, par l'Université de Californie.

C'est la création de l'ARPA<sup>1</sup>, en 1957, par le gouvernement américain, qui aura permis cette innovation.

Les deux premiers Spoutnik viennent d'être triomphalement mis sur orbite par l'URSS. En plein contexte de guerre froide, ceci est non seulement interprété par les Américains comme une gifle pour leur orgueil, mais également vécu comme une situation propre à susciter une certaine angoisse dans la population, ou du moins parmi les responsables.

Le président Eisenhower multiplie alors, en cette période de crise, les discours et les initiatives, pour rassurer comme pour, sinon prendre l'avance sur l'URSS, du moins tenter de rattraper le retard, dans les secteurs technologiques.

Parmi ces initiatives, on trouve la création de l'ARPA, puis de la NASA. La coexistence de ces deux organismes va d'ailleurs débiter par des frictions, en termes d'allocation de budgets comme de définition des missions, avant d'être pacifiée par une mise au point : l'ARPA aura à se centrer sur des recherches à long terme, mais d'avant-garde, en collaboration avec les universités. « De la recherche "à risque élevé pour un gain élevé" », « dans l'intérêt de la nation »<sup>2</sup>.

Le mode de fonctionnement attribué à cette agence consiste à laisser les chercheurs exprimer leur créativité pour qu'émanent idées et projets, ce qui, soulignent Lyon et Hafner<sup>1</sup>, aurait probablement tourné à l'échec sans des budgets considérables et un apport constamment renouvelé de sang neuf puisé dans les élites des universités. En définitive, on trouvait là un « interventionnisme subtil » du gouvernement, au travers de cette politique

---

<sup>1</sup> Advanced Research Project Agency.

<sup>2</sup> VILLARS D., « Aux origines de l'Internet. Première partie: plongée dans la guerre froide », in *Inside Internet*, mai 1999, pp.112-114, citant LYON M. et HAFNER K., *Les sorciers du Net. Les origines de l'Internet*, Paris, Calmann-Lévy, « Cybermonde », 1999.

de soutien sans surveillance directe, probablement aidé – on peut y croire au vu du contexte – par « un patriotisme qui garantissait, sans contrôle, le maintien, dans le chef des individus et de l'agence, d'une haute productivité et d'un esprit audacieux »<sup>2</sup>.

Par ailleurs, la seconde guerre mondiale a également donné un élan décisif à l'évolution des ordinateurs, en ce que des projets clés – dont celui de l'ENIAC, développé pour le calcul de balistique – ont été « financés sur crédits militaires »<sup>3</sup>.

Il est souvent affirmé, notamment dans la presse, que l'ARPAnet, précurseur de l'Internet, a été pensé comme une technologie militaire dont le but était, de par une structure décentralisée, de permettre la continuation des communications entre centres opérationnels en cas d'attaque nucléaire. Celle-ci pourrait toucher certains points du réseau, mais pas son centre : il n'existe pas. Même s'il convient, avec Christian Huitema, d'affirmer que « la vérité est nettement plus pacifique »<sup>4</sup>, puisqu'il s'agissait avant tout de relier entre eux les centres de savoir américains dans un esprit « d'intelligence collective »<sup>5</sup>, on ne peut raisonnablement nier que – créé dans un centre étatique né dans le contexte que l'on vient de rappeler – l'ARPAnet a été influencé dans sa conception par des considérations tout autant stratégiques qu'académiques.

## 1.2 Vers l'ARPAnet

L'idée de réseau des réseaux germe dans l'esprit de Joseph Licklider<sup>6</sup>. Celui-ci va amorcer le déclic : sa grande idée était : « les ordinateurs (...) (ne sont) pas seulement des machines à additionner. Ils (...) (ont) la possibilité d'opérer comme des extensions de l'être humain tout entier, comme des outils qui amplifieraient la portée de l'intelligence humaine et accroîtraient l'étendue de ses capacités d'analyse »<sup>7</sup>. C'est lui qui convaincra l'ARPA de travailler à la mise au point d'une *langue* commune qui permettrait au moins la *discussion* entre ordinateurs opérant dans des langages différents.

---

<sup>1</sup> Cités dans VILLARS D., op.cit., mai 1999.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> WADE P. et FALCAND D., *Cyberplanète. Notre Vie en temps virtuel*, Paris, Autrement, 1998, p.30.

<sup>4</sup> HUITEMA C., *Et Dieu créa l'INTERNET*, Paris, Eyrolles, 1996, p.51.

<sup>5</sup> Mot emprunté au philosophe Pierre Lévy, (LÉVY P., *L'Intelligence collective - pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte, « Essais », 1997).

<sup>6</sup> Psycho-acousticien engagé à l'ARPA dans le but, suggéré par son donateur – l'armée de l'air – de transformer un énorme calculateur de l'époque (1962) en machine à deviner les intentions russes par l'analyse de sons enregistrés par les services d'espionnage...Idée qui relevait, du moins à l'époque, de science-fiction.

<sup>7</sup> Cité dans VILLARS D., « Aux origines de l'Internet. Deuxième partie: à la recherche d'un ordinateur qui soit autre chose qu'un outil de calcul », in *Inside Internet*, été 1999, pp.85-87.



Son successeur à l'ARPA, Robert Taylor, va pousser ce concept plus loin. Il était excédé par l'idée qu'il lui fallait travailler à partir de trois terminaux, et jongler avec leurs langages propres, pour communiquer avec les trois principaux centres de recherche en informatique avec lesquels l'ARPA travaillait, et auxquels il était connecté. De même, on ne pouvait « porter » les résultats d'un programme développé dans un centre vers les autres, que moyennant un fastidieux travail de « traduction ».

Il ne s'agissait donc pas d'inventer le concept de réseau, qui existait déjà, mais de penser une architecture de réseau, une plate-forme de langage et un principe de transmission stables et standards.

### 1.3 L'ARPAnet et les deux principes moteurs de l'Internet

C'est ainsi que va émerger, du travail de chercheurs de l'ARPA et de consultants de la Rand Corporation<sup>1</sup>, la prise en compte de la notion de redondance de l'information.

De la même manière que, « dans le cas de certains accidentés, les fonctions cérébrales peuvent parfois se rétablir en évitant les régions endommagées et dysfonctionnelles »<sup>2</sup>, il faut faire en sorte que, lorsqu'un lien dans le réseau ne donne pas « d'accusé de réception » lorsqu'on tente de faire transiter par lui une information, cette information, ce message, soit envoyé par des chemins différents jusqu'à ce qu'un des points transmetteurs signale qu'il « accepte », qu'il est en mesure, de le relayer vers le point suivant, et ainsi de suite jusqu'à parvenir à l'ordinateur auquel est destiné ce message, donnée, commande, ou question.

Le second principe sur lequel s'appuiera l'Internet est celui du découpage et de la transmission des données par paquets. « Les données sont découpées en paquets, et chaque paquet est pourvu d'un en-tête indiquant, à la manière d'une enveloppe postale, sa provenance et sa destination. L'ordinateur de l'utilisateur prépare ces paquets et les soumet au réseau. Celui-ci est censé les acheminer au mieux, en choisissant à tout moment le chemin le plus court. Si des liaisons tombent en panne, si d'autres sont rebranchées, les

---

<sup>1</sup> Une dépendance de l'armée américaine, dont une cellule travaillait sur la gestion des télécommunications en cas d'attaque nucléaire.

<sup>2</sup> VILLARS D., op. cit., été 1999.

protocoles de routage sont supposés recalculer instantanément la meilleure route. Il est donc tout à fait possible, en fait tout à fait normal, que des paquets successifs empruntent des routes très différentes »<sup>1 2</sup>.

Ce second principe date de la même époque et participe de la même idée de sécurité que le premier : sécurité dans l'intégrité des données, car le paquet contient un code, qui permet de vérifier que la transmission n'a pas introduit d'erreur, et sécurité dans le fait que tous les paquets sont acheminés, avec le principe de redondance des données.

Ces deux idées seront mises en pratique avec l'implémentation du premier réseau, entre quatre universités – quatre « nœuds », dont nous avons parlé plus haut.

## 1.4 La gestation de l'Internet

En 1970, en pleine crise vietnamienne, la performance ARPAnet n'intéresse pas grand monde. Il s'en est même fallu de peu – une question de relations avec le Pentagone – pour que les crédits ne soient coupés<sup>3</sup>.

Au sein de la communauté scientifique aussi, le potentiel de l'ARPAnet reste ignoré : « à l'automne 1971, les tuyaux sont quasiment vides! Le réseau achemine 675.000 paquets par jour, soit 2% de sa capacité. Et encore, la grande majorité de ces paquets sont générés par deux pelées expériences »<sup>4</sup>.

L'étincelle sera provoquée, en grande partie, grâce au travail de Robert Kahn, engagé à l'ARPA dans ce but même<sup>5</sup>.

Tôt dans les années 1970, le protocole Telnet, « conçu pour maîtriser des difficultés simples telles qu'établir une connexion ou déterminer quel jeu de caractères utiliser (...) a

---

<sup>1</sup> HUITEMA C., op cit., p.54.

<sup>2</sup> Le lecteur pourra constater *de visu* ce principe en installant le programme disponible à l'adresse <http://visualroute.com/support.html>, qui offre une vue des « routes » empruntées par les données envoyées au départ de son ordinateur personnel.

<sup>3</sup> VILLARS D., « Aux origines de l'Internet. Quatrième partie. Une plomberie numérique mais...vide! », in *Inside Internet*, octobre 1999, pp.88-89.

<sup>4</sup> Idem.

<sup>5</sup> Il va réussir un « coup » lors d'un congrès, en 1972, réunissant le gratin des spécialistes de la communication informatique et dans la préparation duquel il avait « mouillé » des entreprises de matériel informatique. A la fin de celui-ci, les uns repartiront excités des potentialités pour la recherche, et les autres, de l'ouverture imminente de nouveaux marchés...

ouvert la voie à une expansion rapide du réseau »<sup>1</sup>, en rendant possible la consultation de bases de données distantes. Un autre protocole, FTP<sup>2</sup>, fut mis en place, et permit l'échange de fichiers.

Mais, comme le résume Huitema, « c'est pour pouvoir utiliser l'e-mail qu'on a commencé à construire Internet »<sup>3</sup>...Et, réciproquement, c'est le développement de logiciels de gestion du courrier électronique qui a suscité cet engouement pour l'e-mail, dont nous ne discuterons pas ici les avantages, que ce soit sur le courrier, le fax ou le téléphone. Le courrier électronique (et son développement, les listes de distribution) est donc ce qui a séduit les chercheurs, et les a poussés à travailler à l'interconnexion des réseaux.

Pourtant, il existait à l'époque d'autres systèmes gérant le courrier, et qui plus est de manière plus convaincante que ne le permettait l'ARPAnet. Mais ces systèmes ne desservaient qu'une catégorie d'utilisateurs, ou alors, leur usage n'était en vigueur que dans un seul pays, etc. Pour reprendre Huitema, « ils ont tous progressivement été absorbés par l'Internet, car le seul critère qui vaille est la "connectivité". Un réseau de messagerie est d'autant plus utile qu'on peut y joindre davantage d'utilisateurs »<sup>4 5</sup>.

## 1.5 L'ARPAnet fait place à l'Internet

Lyon et Hafner<sup>6</sup> nous rappellent que c'est en 1980, lorsque de multiples réseaux, utilisant le protocole TCP<sup>7</sup>, se sont connectés entre eux, qu'est né le terme – et la réalité – Internet, contraction de *interconnected networks*.

L'explication de cette croissance, en popularité et en taille, du réseau des réseaux au sein de la communauté scientifique<sup>8</sup>, peut avec bénéfice trouver à s'illustrer dans le mot d'Anthony Rutkowsy, repris par Huitema : « "Connectivity is its own reward" »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> VILLARS D., op. cit., octobre 1999.

<sup>2</sup> File Transfer Protocol.

<sup>3</sup> HUITEMA C., op. cit., p.15.

<sup>4</sup> Idem, p.34.

<sup>5</sup> En outre, d'aucuns affirment, ou du moins insinuent, que les aspects ludiques ou conviviaux liés aux fonctionnalités du courrier électronique et des *mailing lists* ont aussi, sans doute, favorisé cet état de fait...

<sup>6</sup> LYON M. et HAFNER K., op. cit., cités dans VILLARS D., « Aux origines de l'Internet. Cinquième partie: la fin de l'Arpanet », in *Inside Internet*, novembre 1999, pp.88-90.

<sup>7</sup> Transmission Control Protocol.

<sup>8</sup> Essentiellement américaine à cette époque. Cependant, au cours des années 1980, l'adhésion à l'Internet va progressivement gagner les cénacles scientifiques des autres pays industrialisés, qui se connectèrent et créèrent des passerelles entre l'Internet et les réseaux propriétaires qu'ils avaient développés.

Huitema identifie deux effets qui ont œuvré à cette croissance :

- L'effet « de famille »<sup>2</sup> a joué, grâce, nous en avons parlé, à la popularité du courrier électronique, et, par la suite – et aujourd'hui encore – grâce à d'autres services permis par l'infrastructure de l'Internet : ne citons, pour exemple et dans leur ordre d'apparition, que les *newsgroups*, le *web*<sup>3</sup>, le *streaming*<sup>4</sup>, et autres diffusions et systèmes d'échanges de fichiers mp3<sup>5</sup>, bien plus récemment.
- Un effet de « marché » s'ajoute à cela : « plus il y a d'utilisateurs, plus il est intéressant de fournir des services. Mais, plus il y a de services, plus il y a de raisons de se connecter, et donc plus il y aura de nouveaux utilisateurs »<sup>6</sup>. Cette équation, spontanée ou suscitée – nous en reparlerons – continue, elle aussi, de se vérifier.

C'est sous l'impulsion de Vinton Cerf, l'autre « grand homme » de l'Internet, et de Robert Kahn, que sont nés les moyens techniques de réaliser une telle mise en commun, plus seulement de machines entre elles, mais de réseaux entre eux. « Dès 1973, en effet, (...) (ils) perçoivent que la multiplication des réseaux de transmission de données qui se profile – réseaux terrestres, réseaux hertziens, réseaux satellites – pose la question de la communication entre eux et donc celle de la constitution d'un réseau des réseaux. Un nouveau protocole était nécessaire pour "normaliser les caractéristiques de telle façon que les paquets numériques fassent la navette d'un réseau à l'autre" »<sup>7</sup>.

Au fur et à mesure de ses développements, ce protocole qu'ils vont créer – qui s'appellera TCP/IP – va s'imposer comme le standard de l'ARPAnet et, partant, de tous les réseaux qui vont s'y connecter, aux Etats-Unis, en Europe et ailleurs.

Une autre raison du succès actuel de l'Internet tient à l'adoption, en 1984, du système de dénomination des domaines, DNS<sup>8</sup>, qui fait que toute machine connectée à l'Internet se

---

<sup>1</sup> HUITEMA C., op. cit., p.34.

<sup>2</sup> Idem, p.34.

<sup>3</sup> Cf. infra, 7.3.4.

<sup>4</sup> Mot générique désignant les techniques de diffusion multimédia en temps réel.

<sup>5</sup> Extension des noms de fichiers « MPEG1Layer3 », technique qui permet de réduire, *via* un algorithme de compression, la taille informatique d'un extrait sonore.

<sup>6</sup> HUITEMA C., op. cit., p.36.

<sup>7</sup> VILLARS D., op. cit., novembre 1999.

<sup>8</sup> Domain Name Server System.

voit attribuer, selon un système strictement hiérarchisé, une adresse<sup>1</sup> numérique qui l'identifie dans le réseau, et qui dispose – au moins en partie – d'un équivalent « nominatif »<sup>2</sup>.

Enfin, il ne faut pas oublier de mentionner que, si l'Internet est aujourd'hui ce qu'il est, c'est aussi grâce à un facteur – dont l'analyse serait ici hors de propos – mêlant économie et technologie. En effet, cette croissance, et puis, ces dix dernières années, ce *boom* de l'Internet, n'ont été possibles que grâce à « la disponibilité et la diffusion d'ordinateurs de plus en plus puissants<sup>3</sup> et de moins en moins chers, (et à) l'augmentation constante du nombre de services et de documents numériques disponibles en ligne »<sup>4</sup>.

## 1.6 L'émergence de l'Internet actuel

En 1990, tout le monde, à commencer par les fondateurs de l'ARPAnet, est conscient que l'Internet se trouve aux portes d'un développement important, tourné vers le public.

A la fin des années 1980, l'ARPAnet ne constituait d'ailleurs plus qu'un maillon dans le maillage des réseaux interconnectés. Un maillon pionnier, certes, puisqu'il avait servi de dorsale, mais dépassé car devenu caduc et d'un maintien trop coûteux. « Décision est donc prise de retirer les sites de l'Arpanet et de les rebrancher sur la dorsale générale en en confiant la gestion à des acteurs régionaux. Même si ses éléments ont donc continué à vivre, à la fin de 1989, l'Arpanet avait vécu »<sup>5</sup>.

Cette nouvelle dorsale, c'était NSFnet, le réseau à très haut débit créé en 1990 par la National Science Foundation. NSFnet continuant à être financé par les autorités fédérales américaines, n'étaient admis à s'y connecter que les universités et centres de recherche américains et de pays amis. Vu la demande commerciale qui commençait à poindre, la connexion à la dorsale du réseau de ces nouveaux venus était assurée par des « réseaux

---

<sup>1</sup> Adresse définitive ou variable, selon qu'il s'agit d'un serveur ou d'une machine connectée en permanence ou d'un ordinateur connecté en intermittence (et relayé à une machine connectée en permanence).

<sup>2</sup> Par exemple, [www.ulg.ac.be](http://www.ulg.ac.be).

<sup>3</sup> Bon an mal an, la « loi de Moore », se vérifie depuis sa formulation, par un des fondateurs d'Intel, en 1965 : la puissance des nouveaux microprocesseurs double tous les 18 mois environ (v. <http://www.intel.se/francais/intel/museum/25anniv/html/hof/moore.htm>).

<sup>4</sup> FLORIDI L., *Internet*, trad. de l'italien par MÉNARD D., Paris, Flammarion, « Dominos », 1998, p.30.

<sup>5</sup> VILLARS D., op. cit., novembre 1999.

d'interconnexion alternatifs »<sup>1</sup>, connectés à NSFnet mais ne bénéficiant d'aucune subvention.

« La situation actuelle est le prolongement naturel de cette évolution. La plupart des réseaux régionaux sont maintenant devenus des sociétés commerciales, régis strictement par la loi du marché et du profit, qui se trouvent en compétition avec les héritiers des premiers réseaux d'interconnexion et avec les nouveaux développements des grandes compagnies de télécommunication », écrivait Huitema en 1995<sup>2</sup>. Fondamentalement, ces propos restent d'application.

NSFnet « est resté l'épine dorsale du système jusqu'en 1995, date à laquelle il a été remplacé par plusieurs grands réseaux interconnectés »<sup>3</sup>. Par là même, le caractère exclusivement public et américain du financement du développement du « cœur » du réseau a cessé.

## 1.7 Vers « Internet 2 » ?

Les lancements de projets d'étude d'un Internet de nouvelle génération datent de 1996<sup>4</sup>. Initié par l'administration Clinton, le projet NGI<sup>5</sup> s'est directement retrouvé face au projet Internet 2<sup>1</sup>, porté par un consortium d'universités américaines et de grands noms de l'industrie US. Il semblerait que les deux programmes cohabitent plutôt bien, Internet 2 se centrant sur le plus court terme, et étant désormais également cofinancé par le gouvernement américain.

Quoiqu'il en soit, le constat officiel sur lequel s'appuient ces initiatives est celui de l'encombrement général du réseau, qui pose problème pour les recherches qui doivent compter sur des connexions fluides. Partant de cela, leur objectif est la mise en place d'un réseau à large bande passante, offrant certes une porte vers l'Internet mais réservé lui-même à ses seuls clients. Il est clair que l'intérêt est aussi économique, puisque les géants du matériel de réseau sont tous américains et que leur croissance contribue pour une large part à celle de l'économie américaine. Le gouvernement va donc rentabiliser largement son investissement, en même temps que conforter l'avance du pays dans le domaine. « Ce nouvel Internet sera (donc) réservé à quelques "happy fews"... et plus américain que

---

<sup>1</sup> HUITEMA C., op. cit., p.69.

<sup>2</sup> HUITEMA C., op. cit., pp.69-70.

<sup>3</sup> WADE P. et FALCAND D., op. cit., p.37.

<sup>4</sup> DEROIN P., « Les technologies clés d'Internet 2 », in *L'Usine Nouvelle*, 13 novembre 1997, pp.88-90.

<sup>5</sup> Next Generation Internet. V. aussi <http://www.ngi.org/>.

jamais »<sup>2</sup>. Malgré tout, des partenariats se créent au niveau international, prouvant une volonté d'ouverture, même si celle-ci reste toujours limitée au domaine académique<sup>3</sup>.

L'évolution de l'Internet réservé au commun des mortels poursuit néanmoins son cours, les fournisseurs d'accès et entreprises de télécommunications pouvant compter sur une affluence qui croît de façon soutenue – mais pas exponentielle, contrairement à ce qu'on entend souvent – pour financer l'élargissement des connexions.

## 2 L'Internet, réalité cartographiée et chiffrée

Il existe différentes façons de mesurer l'importance du réseau des réseaux, par unité de temps ou d'espace<sup>4</sup>. Sans prétendre à l'exhaustivité, citons :

- les estimations relatives à la diffusion de l'utilisation d'Internet, au moyen du comptage de valeurs telles que le nombre de messages envoyés ou les octets de données transitant par les différentes parties du réseau ;
- l'évaluation de la croissance de la population des utilisateurs, qui peut révéler des variations importantes selon que les études se basent sur tel ou tel critère pour déterminer le nombre moyen de personnes se servant du même ordinateur d'accès ;
- l'étude de l'étendue du cyberspace<sup>5</sup>, notamment au travers de l'interprétation des données recueillies par les moteurs de recherche du type Altavista ;
- l'étude de l'infrastructure physique composant l'Internet : nombre de domaines<sup>6</sup>, d'ordinateurs hôtes<sup>7</sup>, architecture et propriétés des liaisons, etc.

Une étude sérieuse<sup>8</sup> nous fournit ainsi un chiffre de 333 millions d'utilisateurs de l'Internet de par le monde, en juin 2000. On peut déduire de ces chiffres qu'Internet concerne 5% de la population mondiale ou 49% de la population des Etats-Unis et environ 28% de la

---

<sup>1</sup> Aussi connu sous le nom de code « Abilene ». V. <http://www.internet2.edu/>.

<sup>2</sup> DEROIN P., op. cit.

<sup>3</sup> Ainsi, Belnet assure la coopération pour la Belgique.

<sup>4</sup> Nous verrons par la suite, qu'il existe en outre différentes vues conceptuelles de cette réalité (cf. infra, 7).

<sup>5</sup> Pour la définition de ce concept, cf. infra, 7.2.

<sup>6</sup> V. les statistiques tenues par l'Internet Society (<http://www.isc.org/ds/hosts.html>).

<sup>7</sup> V. pour leur répartition par noms de domaines de premier niveau (.be, .com, etc.), <http://www.isc.org/ds/WWW-200001/dist-bynum.html>.

<sup>8</sup> Menée par NUA Internet Surveys ([http://www.nua.ie/surveys/how\\_many\\_online/index.html](http://www.nua.ie/surveys/how_many_online/index.html)).

population de l'Union européenne<sup>1</sup>, alors qu'il touche à peine 0,5% de la population africaine<sup>2</sup>.

Une autre étude<sup>3</sup> table sur un chiffre plus optimiste de 375 millions d'utilisateurs, et met en évidence que cette population est à plus de 36% américaine.

Toutefois, on l'aura compris, les différentes méthodes de recherche présentées ci-dessus ne permettent d'obtenir que des informations parcellaires. Aussi, nombre de chercheurs s'activent à développer des modèles graphiques offrant autant de « visualisations » de synthèse de ces différents paramètres. Certaines nous permettent notamment de constater que l'Internet, tout décentralisé qu'il est dans sa conception, n'en possède pas moins un fort « noyau » central, localisé aux Etats-Unis, dans, vers et à partir duquel transite la majorité de l'information<sup>4</sup>. D'autres modèles s'activent à mettre en évidence une sorte de cartographie ou géographie du réseau<sup>5</sup>.

### 3 Une gestion « multicéphale »

Nous l'avons vu, le fonctionnement du réseau est d'abord tributaire de l'interconnexion entre les « fournisseurs d'accès » de toute nature. Mais, comme le souligne Huitema<sup>6</sup>, s'il n'existe pas d'autorité, commerciale ou autre, veillant sur le réseau, il convient néanmoins que soit maintenue sa cohésion.

Les diverses structures en charge de la gestion et de l'évolution de l'Internet constituent un univers en constante évolution depuis les débuts de l'Internet, et dont il n'est possible, dans le cadre d'un travail comme celui-ci, que de tenter de définir les grandes lignes de force.

Ainsi, la partie technique repose sur l'IESG<sup>7</sup>, qui chapeaute l'IETF<sup>8</sup>, organisme fédérant une série de groupes de travail chargés d'élaborer les standards techniques en vigueur sur l'Internet<sup>9</sup>.

---

<sup>1</sup> Avec toutefois d'énormes disparités : ainsi, l'Internet touche 47% des Suédois, mais seulement 7% de la population portugaise.

<sup>2</sup> V. <http://www3.wn.apc.org/africa/users.htm> (actualisée en mars 1999).

<sup>3</sup> V. [http://cyberatlas.internet.com/big\\_picture/geographics/article/0,1323,5911\\_151151,00.html](http://cyberatlas.internet.com/big_picture/geographics/article/0,1323,5911_151151,00.html).

<sup>4</sup> Cf. annexe 1.

<sup>5</sup> Cf. annexe 2.

<sup>6</sup> HUITEMA C., op. cit., pp.67-73.

<sup>7</sup> Internet Engineering Steering Group.

<sup>8</sup> Internet Engineering Task Force.

<sup>9</sup> Ainsi que l'explique Huitema (op. cit., p.83), ces standards n'ont pas force de loi, mais constituent simplement autant de recommandations publiées dans l'intérêt de la communauté. Ces standards ne sont



La gestion des noms de domaines est, elle, depuis 1998 et la volonté affichée du gouvernement américain de céder cette gestion à un organisme international de type privé, assurée par l'ICANN<sup>1</sup>, qui organise pour le moment même sa démocratisation, au travers d'élections ouvertes<sup>2</sup>.

Le dernier organe régulateur important n'est autre que le W3C<sup>3</sup>, dirigé par Tim Berners-Lee. Il pilote l'évolution du web.

L'ISOC<sup>4</sup>, enfin, « a été mise en place il y a des années, par des acteurs majeurs du Net pour lui servir de "conscience" »<sup>5</sup>. Cette association regroupe plus de 150 organisations, appelées « Chapitres », dans 100 pays. Elle se donne pour objectif de promouvoir « l'Internet pour tous »<sup>6</sup>, et se veut « organe de réflexion sur le futur de l'Internet et des technologies qui le sous-tendent »<sup>7</sup>.

## 4 Enjeux de l'Internet

### 4.1 Economiques et commerciaux<sup>8</sup>

Il est indéniable que la montée en puissance de l'Internet a généré la naissance d'un secteur économique dynamique, particulièrement aux Etats-Unis puisque ce pan de l'économie y a totalisé 301 milliards de dollars de revenus en 1998, égalant ainsi le chiffre d'une industrie aussi importante que la construction automobile. La croissance moyenne annuelle de ce secteur, pour les années 1994 à 1998, était de 174,5%. On estime enfin que, en 2006, la moitié des travailleurs américains sera employée dans ce domaine d'activités.

L'Europe ne supporte évidemment pas la comparaison. Cependant, l'Union européenne<sup>9</sup> soutient et initie de nombreux projets pour tenter de renforcer ce secteur<sup>1</sup>. Il y a fort à

---

d'ailleurs pas tous utilisés : les groupes de travail peuvent plancher des mois pour définir une spécification dont, au final, seul le marché révélera si sa publication répondait ou non à une attente, un besoin.

<sup>1</sup> Internet Corporation for Assigned Names and Numbers.

<sup>2</sup> V. <http://www.icann.org/at-large/at-large.htm>.

<sup>3</sup> World Wide Web Consortium.

<sup>4</sup> Internet Society.

<sup>5</sup> GANY D., « L'Internet, c'est pour tout le monde! ». L'ISOC en Belgique », in *Inside Internet*, septembre 1999, pp.77-81.

<sup>6</sup> V. la page d'accueil de l'organisme : <http://www.isoc.org/>.

<sup>7</sup> GANY D., op. cit., septembre 1999, p.78.

<sup>8</sup> V. à ce sujet l'étude Internet Indicators (<http://www.internetindicators.com/>), qui livre une synthèse intéressante des différentes facettes de la « nouvelle économie ».

<sup>9</sup> Notamment depuis la publication du « rapport Bangemann », en 1996.

parier que le cœur des opérations – c'est-à-dire l'industrie fournissant les infrastructures de télécommunication, le matériel de réseau ainsi que les applications informatiques vitales au réseau<sup>2</sup> – restera concentré aux Etats-Unis, mais l'Europe a probablement une carte importante à jouer au niveau de « l'e-commerce ». Ainsi, une étude menée par Forrester Research<sup>3</sup> prévoit d'ici 2004 une augmentation de 140 % du commerce électronique en Europe. Ce secteur pèserait alors 6% de l'économie européenne.

Tout ceci ne va pas sans susciter des déclarations politiques généralement très enthousiastes, y compris en Belgique, et il n'est souvent plus question que de « préparer la société de l'information ». S'ensuivent de nombreux investissements, et surtout une propagande débridée : pensons notamment aux « Journées de l'Internet » et autres « Fêtes de l'Internet ». Ne s'agit-il pas de manières de s'assurer que le public accrochera ? Le développement économique de l'Internet avance-t-il vraiment au même train que tous ces effets de manche nous le suggèrent ? Il est permis d'en douter. Comme l'écrit Guillaume : « on n'imagine pas des journées de promotion des téléphones portables... Ces efforts peuvent finalement avoir un impact négatif et semer le doute dans les esprits: si la révolution est en marche, pourquoi l'annoncer ? »<sup>4</sup>

Cette « nouvelle économie » s'inscrit et se traduit dans un cadre d'intenses mouvements de fusions et spéculations boursières. Benjamin Barber, « le » politologue de Clinton, écrivait en 1995 : « reconnaissant le pouvoir inhérent de ces forces, les éditeurs, les équipementiers, les opérateurs des télécommunications, les diffuseurs et les sociétés de programmes se battent, cherchant qui va réussir à absorber l'autre, s'associant, se fusionnant et se rachetant les uns et les autres aussi vite que le financement peut être trouvé et les actionnaires achetés. Les tribunaux s'engagent, non pour préserver l'intérêt public ni pour empêcher la création de monopoles, mais uniquement pour vérifier que la rentabilité pour l'actionnaire est le seul critère des pactes »<sup>1</sup>.

Cinq ans après, le mouvement continue : évoquons par exemple le rachat, par America OnLine, du géant Time Warner, en janvier 2000. La valeur du conglomérat est estimée à

---

<sup>1</sup> On peut trouver un résumé des politiques à l'adresse [http://www.ispo.cec.be/topics/i\\_topics.html](http://www.ispo.cec.be/topics/i_topics.html).

<sup>2</sup> Soit les deux premières couches (*layers*) de l'économie Internet décrites par l'étude Internet Indicators susmentionnée.

<sup>3</sup> V. [http://www.nua.ie/surveys/index.cgi?f=VS&art\\_id=905355736 &rel=true](http://www.nua.ie/surveys/index.cgi?f=VS&art_id=905355736 &rel=true).

<sup>4</sup> GUILLAUME M., *L'empire des réseaux*, Paris, Descartes & Cie, 1999, p.36.

300 milliards de dollars. Evoquons aussi la fusion Vivendi - Universal - Seagram - Canal +, en juin dernier, qui crée un pôle économique à dominance européenne mêlant télécommunications, services à la communauté (distribution d'électricité et d'eau) et industrie culturelle.

Le spectre du monopole n'est donc jamais loin ; cela fait en tout cas longtemps que les frontières entre les secteurs d'activité ont été abolies – les métiers et les mentalités ont bien dû s'adapter aux mouvements financiers.

En outre, on peut noter un effet d'entraînement réciproque : la mondialisation et la structuration en réseau des grandes entreprises ont été rendues possibles par les TIC<sup>2</sup> ; celles-ci, en retour, sont devenues encore plus indispensables<sup>3</sup>.

## 4.2 Culturels et sociétaux

Il n'est pas original de constater que la domination économique américaine accompagne et renforce une domination culturelle intense.

Celle-ci prend corps dans notre réalité quotidienne de multiples manières.

Ainsi, tout d'abord, nous sommes exposés – consciemment ou non – au travers de la télévision, du cinéma, de la chanson, à une philosophie (au sens large du terme) et à un mode de vie.

Ensuite, ceux-ci nous influencent, interagissent, et finissent par se fondre dans notre comportement quotidien. Pour illustrer notre propos, nous aimerions citer Barber : de façon engagée, il écrit : « les films américains sont partout, sur le petit écran plus encore que dans les salles. Ils sont considérés comme des distractions mais sont vraisemblablement appelés à inspirer une vision de la vie et à affecter les habitudes et les comportements. Hollywood est le narrateur d'histoires de McWorld et il inculque la sécurité, la passivité, la consommation, la satisfaction par procuration, l'achat d'impulsion et un rythme de vie accéléré, non tant de façon ouverte par les thèmes abordés et les histoires racontées que par la nature même du système et par la façon dont ces produits sont consommés »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> BARBER B.R., *Djihad versus McWorld. Mondialisation et intégrisme contre la démocratie*, trad. de l'américain par VALOIS M., Paris, Desclée de Brouwer, « Sociologie économique », 1996.

<sup>2</sup> Technologies de l'Information et de la Communication.

<sup>3</sup> GUILLAUME M., op. cit., p.47.

<sup>4</sup> BARBER B.R., op. cit., 1996, p.89.

Le politologue américain nous suggère même que cette logique va encore plus loin : « les nouvelles industries des télécommunications et du spectacle, loin d'ignorer le mental ou de le détruire, l'absorbent et le déconstruisent, puis le reconstruisent »<sup>1</sup>.

L'Internet commercial – qu'il soit ou non américain – offre à ce processus un prolongement et un renforcement naturels, qu'on qualifie couramment de globalisation.

Armand Mattelart nous rappelle que ce terme – globalisation – est né des réflexions, à la fin des années soixante, non seulement de McLuhan, mais également de Brzezinski. On connaît les efforts de Brzezinski<sup>2</sup> pour promouvoir le bien-fondé et la nécessité pour les Etats-Unis de s'affirmer comme *leaders*, détenteurs du seul modèle valable démocratique et culturel, et garants de la stabilité mondiale. On ne peut alors que réfléchir au sens à donner au mot « globalisation » en regard du texte de Mattelart, analysant et citant Brzezinski : « L'Amérique serait la seule à proposer un "*modèle global de modernité*", des schémas de comportement et de valeurs universels, au travers des produits de ses industries culturelles, mais aussi au travers de ses "*techniques, ses méthodes et ses pratiques d'organisation nouvelles*". (...) "*La base de la puissance américaine est, pour une très grande part, sa domination du marché mondial des communications. Ceci crée une culture de masse qui a force d'imitation politique*" »<sup>3</sup>.

Nous tenterons plus loin de voir dans quelle mesure l'Internet concourt à uniformiser la culture, et, par là, l'homme. Nous tenterons également de distinguer si, comme d'aucuns l'affirment, il participe, voire renforce, le culte de la vitesse, de l'efficacité.

Nous tenterons enfin de clarifier la question suivante : le virtuel, dans nos sociétés, va-t-il prendre la place du réel ? L'image, le superficiel, remplacer le discours et la pensée ? C'est la crainte formulée par Barber : « le mythe de la caverne de Platon, où des ombres dansant sur un écran de fumée sont le seul indice du " réel ", devient la vérité de notre monde »<sup>4</sup>. Cette crainte est aussi un des thèmes de l'ouvrage publié en 1994 par le sociologue Léo Scheer, qui écrit : « entre les hommes politiques et la société, a surgi, autour de la télévision, un véritable malentendu. Pour les premiers, elle n'est qu'un mode de

---

<sup>1</sup> Idem, p.72.

<sup>2</sup> V. par ex. BRZEZINSKI Z., *Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde*, trad. de l'américain par BESSIERE M. et HERPE-VOSLINSKY M., Paris, Bayard, 1997.

<sup>3</sup> MATTELART A., « Dangereux effets de la globalisation des réseaux. Les nouveaux scénarios de la communication mondiale », in *Le Monde Diplomatique*, août 1995, pp.24-25.

<sup>4</sup> BARBER B.R., op. cit., 1996, p.123.

transmission. Pour la masse, elle est un outil de production, non seulement des apparences, mais de la totalité du réel ». Et Scheer d'étendre cette réflexion à l'Internet<sup>1</sup>.

Il demeure une question que nous ne pourrions aborder de façon plus approfondie dans le cadre de ce travail, mais qu'il convient d'évoquer ici : que peuvent encore faire nos gouvernements pour tenter de garder quelque contrôle sur les conséquences de ces mouvements de concentration capitaliste mondiaux, pour tenter de préserver l'intérêt public et démocratique dans ce grand concert ?

Ici encore, il nous semble que Benjamin Barber nous livre quelques éléments de réponse pertinents, ne serait-ce que parce qu'ils synthétisent la pensée de nombre d'autres scientifiques. Ainsi, Barber écrit : « peut-être (les gouvernements) font-ils de nécessité vertu. Car, là où (...) (ils) tentent encore de réglementer, censurer, subventionner ou intervenir un tant soit peu, leurs efforts sont de plus en plus vains, car le marché du spectacle et de l'information est trop mondialisé, les technologies sont trop imperméables à tout contrôle local et l'idéologie du libre-échange est trop envahissante pour laisser aux Etats une marge de manœuvre »<sup>2</sup>. Doit-on voir dans cette position l'expression d'une vision très réaliste de l'exiguïté du champ d'action laissé au politique, ou peut-on y déceler une forme de pessimisme défaitiste?

Enfin, une autre question intimement liée à la problématique que nous venons de parcourir est celle du devenir des langues dans l'Internet.

Ainsi, jusqu'à présent, une espèce d'anglais phonétique a servi de « latin » à l'Internet. Mais les études, si elles ne concordent pas sur les chiffres, font néanmoins apparaître le fait que l'Internet « parle » de plus en plus dans d'autres langues que l'anglais<sup>3</sup>.

Aussi, l'affirmation « chacun est donc effectivement égal devant Internet, dès lors qu'il est anglophone »<sup>4</sup> pourrait ne plus être si pertinente que cela.

---

<sup>1</sup> SCHEER L., *La démocratie virtuelle*, Paris, Flammarion, 1994, p.23.

<sup>2</sup> BARBER B.R., op. cit., 1996, p.147.

<sup>3</sup> Ainsi, selon Global Reach, si le nombre d'internautes anglophones est encore proche des 50%, la part des autres langues s'accroît sans cesse (les autres langues européennes totaliseraient ainsi 30% et les langues asiatiques 18%) (v. [http://www.nua.ie/surveys/analysis/graphs\\_charts/comparisons/total\\_revenue\\_generated\\_2002.html](http://www.nua.ie/surveys/analysis/graphs_charts/comparisons/total_revenue_generated_2002.html)).

<sup>4</sup> CASSEN B., « Le tout-anglais n'est pas une fatalité », in *Internet, L'Effroi et l'extase – Le Monde Diplomatique*, mai 1996, p.18.

Notons par ailleurs qu'il existe un projet<sup>1</sup> de l'ONU de créer une sorte d'espéranto pour l'Internet.

## 4.3 Information, sécurité et vie privée

### 4.3.1 Information

Les mutations engendrées dans le domaine de l'information et de la presse par la généralisation de l'Internet sont nombreuses.

Ainsi, les sources d'information se multiplient, les coûts de la publication deviennent dérisoires, la transmission s'effectue en temps réel dans le monde entier, ou encore, il devient difficile pour des gouvernements autoritaires de contrôler le flux de nouvelles.

Mais il nous faut compter avec l'apparition simultanée d'autant de conséquences problématiques qu'on ne peut compter d'aspects positifs. « Trop d'information tue l'information », pourrait-on écrire.

En effet, l'abondance des sources d'information ne profite réellement qu'à une minorité, capable de la gérer et d'en supporter le coût<sup>2</sup>. De plus, abondance ne signifie pas forcément pluralisme<sup>3</sup>.

Ensuite, la concurrence se trouve exacerbée dans une lutte malsaine pour le *scoop*, car elle mélange vrais journalistes et simples pourvoyeurs de nouvelles, poussant du coup les premiers à oublier les fondements de leur métier.

Nous tenterons également de montrer par l'exemple que la frontière entre information, désinformation et propagande n'est pas clairement repérable.

Enfin, la numérisation de l'information, assurant sa parfaite reproductibilité, ne va pas sans causer d'énormes soucis au niveau du respect de la propriété intellectuelle.

---

<sup>1</sup> Appelé UNL (Universal Network Language).

<sup>2</sup> Car l'information se paie, et sa valeur est proportionnelle à sa primeur.

<sup>3</sup> « Spectrum-abundance (the multiplication of conduits and outlets) is not the same thing as pluralism of content (...). When we distinguish content from the conduits that convey it, the consequences of monopolistic ownership patterns become much more obvious. For, as the ownership of content (...) grows more centralized, the multiplication of outlets and conduits becomes less meaningful » (BARBER B.R., « Which Technology and Which Democracy ? », 6 décembre 1998, [http://media-in-transition.mit.edu/articles/index\\_barber.html](http://media-in-transition.mit.edu/articles/index_barber.html)).

### 4.3.2 Sécurité

Une certaine frange d'utilisateurs de l'Internet, se présentant en parangons des prétendues valeurs libertaires du réseau, s'est faite une spécialité du piratage de sites officiels ou encore de la falsification d'informations importantes<sup>1</sup>.

Evidemment, pour quelque organisme que ce soit, la présence sur le réseau s'accompagne d'un risque d'intrusion dans son site Internet ou, plus grave, sur son Intranet.

Mais le danger n'est pas que financier ou commercial, puisque les failles des *firewalls* pourraient être exploitées à des fins de stratégie militaire. « Le Pentagone est très inquiet devant la perspective de ce que certains de ses théoriciens appellent un "Pearl Harbor informatique" (...). Ils frémissent à l'idée qu'une puissance quelconque – terroriste ou étatique – organise l'action de plusieurs centaines de pirates informatiques de telle sorte qu'ils prennent simultanément pour cibles les principaux réseaux et sites informatiques américains », écrit Jean Guisnel<sup>2</sup>.

Ajoutons, si besoin était de démontrer plus avant l'utilisation de l'ordinateur comme technique militaire et d'espionnage, que c'est l'utilisation de la puissance offerte par l'informatique qui a rendu possible la mise sur pied du réseau américano-britannique Echelon; réseau qui, lui-même, épie désormais sans répit les flux de données sur l'Internet...

### 4.3.3 Vie privée

Pour caricaturer, nous pourrions dire que l'Internet, en réduisant la portée des contraintes du temps et de la distance, abolit l'idée même de vie privée. La réalité n'est sans doute pas aussi cruelle. Néanmoins, la gestion croisée des bases de données permettait déjà d'établir des profils détaillés de tout un chacun. Avec l'Internet, ce « fichage » prend une nouvelle dimension, entre autres au travers des *cookies*, qui permettent un traçage efficace des internautes.

Le thème de la vie privée se révèle en outre intimement lié à celui de la sécurité. En effet, par sécurité, il convient également d'entendre confidentialité : celle des messages et des données à caractère privé transitant par le réseau<sup>3</sup>. La mise au point de logiciels grand

---

<sup>1</sup> Cet idéal sert en outre souvent de prétexte au piratage de logiciels...

<sup>2</sup> GUISNEL J., « Ça sert aussi à faire la guerre... », in *Internet, L'Effroi et l'extase – Le Monde Diplomatique*, mai 1996, p.16.

<sup>3</sup> Par exemple, dans le cadre de transactions commerciales.

public de cryptage de données<sup>1</sup> a permis de porter cette confidentialité à des niveaux très élevés.

Mais, justement, la simplicité de ces programmes de cryptographie et leur grande diffusion ont mis en émoi les autorités des pays les plus démocratiques : on craignait qu'ils ne deviennent le meilleur allié de communication des individus ou organisations mal intentionnés. Aussi, les Etats-Unis, s'ils permettaient leur utilisation sur leur territoire, en assimilaient l'exportation à celle de munitions<sup>2</sup>. Parallèlement, leur importation était interdite sur le territoire européen. Evidemment, le contournement de ces règles s'avérait un jeu d'enfant : il s'agissait simplement de déclarer sur l'honneur qu'on était citoyen américain pour être autorisé à télécharger un exemplaire du logiciel. Ces craintes étaient évidemment justifiées, mais peut-on interdire une technique prometteuse sous prétexte qu'elle profite au crime<sup>3</sup> ?

Aujourd'hui, la question a été tranchée dans le sens de l'autorisation de ces logiciels, mais sous forme bridée; ainsi, on limite à une profondeur de codage de 128 *bits* la puissance admise des logiciels commercialisés, ce qui ne résout d'ailleurs pas grand chose au sujet de leur utilisation à des fins mal intentionnées, qui, elle, continue évidemment à se faire sous forme non bridée!...

Quoiqu'il en soit, les palabres des autorités devant ces questions ont également contribué à retarder le débat sur des sujets importants comme la légalisation de la signature électronique.

#### 4.4 Pour le développement

Il est clair que les réseaux, au niveau mondial, ne sauraient apporter une contribution au développement que là où ce dernier est déjà engagé.

Autrement dit, quelle que soit la situation du pays, au regard des nouvelles technologies, il ne peut donc se placer que dans un cercle vertueux ou vicieux. Parler de possible *statu quo* serait erroné; la simple constatation, par exemple, du fait que le secteur privé n'investit un pays que s'il présente des caractéristiques telles qu'il est susceptible de former un marché suffit à nous le rappeler.

---

<sup>1</sup> Parmi ceux-ci, le plus diffusé est certainement PGP (*Pretty Good Privacy*).

<sup>2</sup> HUITEMA C., *op. cit.*, p118.

<sup>3</sup> Comme le dit HUITEMA, « doit-on réserver à la police l'usage des automobiles parce qu'elles facilitent la fuite des voleurs? » (*op.cit.*, p.122).



D'où la nécessité de développer des politiques publiques nationales et internationales cohérentes. Ainsi, des pays comme l'Inde assoient leur croissance économique sur un développement assisté des réseaux et de l'informatique. D'autres pays, au contraire, s'enferment, au nom de la religion ou de la morale, dans la voie répressive<sup>1</sup>. Heureusement pour la démocratie et les droits de l'homme, le fait de bloquer l'accès à l'Internet en tout ou en partie, et le fait de contrôler le ou les fournisseurs d'accès, n'empêche pas de façon définitive l'information de circuler<sup>2</sup>.

En Europe même, on peut affirmer que, dans ce domaine comme dans d'autres, les inégalités régionales seraient encore beaucoup plus marquées sans les interventions redistributives des Etats et de la Communauté<sup>3</sup>. Marc Guillaume nous rappelle par ailleurs que l'intervention publique est rendue nécessaire par la mondialisation même : vu la mobilité des capitaux, ce sont les espaces mêmes, « ce qui ne peut pas bouger », qui sont mis en concurrence. Aussi, « les *pouvoirs publics* nationaux, régionaux et urbains seront (...) contraints à un effort d'investissement (...) afin de rendre *attractifs* les espaces dont ils ont la charge »<sup>4</sup>.

#### 4.5 L'Internet et la science

Le philosophe des sciences Pierre Lévy introduit le concept d'intelligence collective<sup>5</sup>. « Elle se veut une intelligence partout distribuée, sans cesse valorisée, coordonnée en temps réel, (et) qui aboutit à une mobilisation effective des compétences »<sup>6</sup>, écrit-il.

La lecture de ce projet nous interpelle, lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact des réseaux électroniques sur les sciences. Qu'en penser, en effet ?

L'apport de l'Internet pour les sciences dites exactes est incontestable. Il permet d'associer sur un même projet d'étude des chercheurs dispersés. Mais qu'en est-il pour les sciences dites humaines ?

---

<sup>1</sup> Ainsi, l'organisation Reporters Sans Frontières dénombre dans un rapport 45 pays contrôlant l'accès à Internet (v. <http://www.rsf.fr/internet/ennemis.html>).

<sup>2</sup> Ici, le cryptage peut être d'un grand secours, de même que les sites permettant de rendre anonymes les expéditeurs, ou encore la connexion via des lignes internationales ou des téléphones satellitaires.

<sup>3</sup> GUILLAUME M., op. cit., pp.136-137.

<sup>4</sup> Idem, p.137.

<sup>5</sup> LÉVY P., op. cit.

<sup>6</sup> Idem, p.29.

Dans ce domaine, les réseaux de recherche ne semblent pas autant développés que dans les sciences dites dures. La circulation des savoirs et l'élaboration de la pensée y est organisée de façon beaucoup plus locale et lente. Aussi, si les réseaux peuvent aider à résoudre mieux et plus vite les problèmes techniques ou scientifiques bien posés, ils restent probablement insuffisants pour faire surgir « ce qui mérite d'être interrogé, ce qui est réellement nouveau en termes de concepts ou de concepts »<sup>1</sup>.

Par ailleurs, les sciences humaines ne se prêtent pas au même type de comparaison que les sciences exactes, en ce sens que « leur confrontation (...) requiert beaucoup de précautions et de patientes contextualisations ». Elles ne peuvent donc pas « circuler et s'accumuler comme les "technosciences" »<sup>2</sup>.

Marc Guillaume va plus loin que cette constatation d'un apport différent, en identifiant deux problèmes qui pourraient, avec la généralisation des TIC, se poser aux sciences humaines. S'il nous est difficile de débattre davantage ici de ces questions, elles soulèvent cependant des interrogations que nous ne pouvons passer sous silence, en ce qu'elles vont jusqu'à évoquer des dangers existentiels pour les disciplines en cause.

Ainsi, en premier lieu, le fait que les réseaux accélèrent le développement des sciences exactes renforcerait selon Guillaume « leur pouvoir attractif sur les sciences sociales » et risquerait, comme cela se serait produit avec la science économique, de couper ces sciences « de leurs racines philosophiques et culturelles » et de les transformer en « technosciences ». Ensuite, le réseau aurait tendance à renforcer la circulation des « idées dominantes, conventionnelles ou superficielles », ce qui étoufferait « la circulation des idées novatrices dérangeantes ». On assisterait alors, à terme, dans les sciences sociales, à la disparition des interrogations, seules à même « de faire émerger de nouveaux concepts », au profit des questions, « qui appellent seulement un recueil d'opinions »<sup>3</sup>.

## **5 Bilan de notre société**

### **5.1 La disparition des idéologies**

On entend souvent dire que la société a perdu ses valeurs. L'écroulement du Mur de Berlin a signé la fin du communisme, et, de ce fait, aurait laissé la place à un vide idéologique,

---

<sup>1</sup> GUILLAUME M., op. cit., pp.71-74.

<sup>2</sup> Idem, p.76.

<sup>3</sup> Ibid., pp.76-77.

faute de combattants (en acceptant une lecture engagée, nous pourrions également considérer cet événement comme la victoire « définitive » du libéralisme économique).

La religion ne guide plus la vie et le comportement d'une majorité des citoyens de l'Occident. La famille elle-même n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été.

Peut-on affirmer que ces phénomènes sont les symptômes d'une fin de l'Histoire ? Les analyses « du "post-eccei" et du "post-cela" »<sup>1</sup>, durant les années 60, tendant à montrer que nos sociétés étaient « supposées avoir dépassé la limite qui soutenait leur mouvement, pour se lancer dans autre chose »<sup>2</sup>, encore indéfinissable, ne nous indiquaient-elles pas, à tout le moins, que la fonction de soutien du récit historique et idéologique était mourante ?

Quoiqu'il en soit, une frange non négligeable des auteurs scientifiques qui abordent les questions des rapports entre l'Internet et la société tient cette hypothèse pour acquise et estime que la technique et la communication sont devenues, aux yeux de beaucoup, la nouvelle idéologie<sup>3</sup>.

## 5.2 Individualisme et solitude

L'homme seul ne peut pas, et pour cause, être reconnu comme faisant partie de la société. La liberté de l'homme n'existe en réalité que grâce à « l'espèce et l'histoire que les hommes bâtissent ensemble »<sup>4</sup>. Ceci signifie que la communauté constitue bien plus qu'une simple résultante d'un nécessaire « Contrat social ». L'auteur des acquis de notre civilisation, c'est l'Homme, bien plus que les hommes.

Il n'entre pas dans le cadre de notre brève description de la société actuelle d'analyser le pourquoi de l'individualisme qui traverse la société actuelle. Contentons-nous donc de le prendre pour ce qu'il est : une réalité qui s'accompagne, et se traduit, « par une indifférence croissante des citoyens à l'égard de la chose publique », « une crise de la citoyenneté active »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> « Post-industrielles, post-capitalistes, post-modernes, post-politiques, post-historiques... » SCHEER L., op. cit., p.12.

<sup>2</sup> SCHEER L., op. cit., p.12.

<sup>3</sup> Cf. infra, 8.2.

<sup>4</sup> BARBER B.R., *Démocratie forte*, trad. de l'américain par VALOIS M., Paris, Desclée de Brouwer, « Gouvernances démocratiques », 1<sup>ère</sup> éd.1984, 1997, p.104.

<sup>5</sup> MARTINIELLO M., *La citoyenneté à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle : questions et enjeux majeurs*, Liège, s.d., 1994, pp.24-25.

Toutefois, nous voudrions mettre en exergue le fait que l'existence même de cette utopie de la communication – que nous tenterons de décrire plus loin – conduit probablement à renforcer encore cet individualisme, car elle en suscite de nouvelles formes.

Ainsi, l'individu peut vivre – c'est même un modèle de vie qui lui est suggéré entre autres dans les séries télévisées – dans une « continuité communicationnelle » : téléphone, télévision, radio, surf et *chat* sur l'Internet ; et ce, sans compter qu'il peut envisager de gérer ses rapports avec autrui uniquement par une communication purement fonctionnelle, c'est-à-dire au moyen d'outils techniques de communication<sup>1</sup>.

Qui plus est, l'idée est désormais répandue que pour avoir une vie harmonieuse, il suffit de (bien) communiquer. Or, une grande partie de l'œuvre de séduction en faveur des télécommunications réside dans la publicité faite autour de « l'avantage » de pouvoir tout assumer sans sortir de chez soi... N'est-ce pas là « vider la communication de sa substance »<sup>2</sup> ?

Ne peut-on pas légitimement, sachant cela, subodorer qu'il existe plus qu'une simple coïncidence entre ces facteurs et la décomposition de la famille, la progression dans les statistiques des ménages unipersonnels et les comportements *exagérément* individualistes ?

## 5.3 La crise de la démocratie

### 5.3.1 Le politique en crise

La perte de repères et la montée de l'individualisme dont nous venons de discuter se conjuguent pour contribuer à renforcer ce phénomène que nous appelons *crise de la démocratie*.

Celle-ci se traduit par une distanciation du citoyen par rapport à tout ce qui touche au politique, et plus encore à la politique. Permettons-nous de faire nôtres les propos de Nonna Mayer et de Pascal Perrineau<sup>3</sup> : « l'image de l'activité et du personnel politiques s'est énormément dégradée. (...) Quant aux hommes politiques, leur image est devenue globalement très négative ». « Cette dégradation accélérée de l'image du monde politique a entraîné une chute de la participation politique ».

---

<sup>1</sup> BRETON P., *L'Utopie de la communication : le mythe du village planétaire*, Paris, La Découverte, « Essais », 1995., p.156.

<sup>2</sup> BRETON P., op. cit., p.163.

<sup>3</sup> Ils commentent une étude française, en guise de conclusion d'un ouvrage sur l'évolution des comportements politiques. (MAYER N. et PERRINEAU P., *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, « Cursus », 1992, pp. 143-149).

A ceci, il faut encore ajouter que les organisations – syndicats et partis – qui, traditionnellement, structuraient la participation populaire, subissent une transformation de nature conséquente, tendant à devenir des structures de cadres.

Toutes les institutions publiques semblent être touchées par la même désaffection : « l'opinion publique s'est surtout coupée de ses représentants traditionnels, (...) elle s'est détachée des normes classiques comme de ses relais séculaires. Elle n'a plus confiance ni dans les hommes politiques, ni dans la justice », peut-on lire dans la conclusion de l'enquête entreprise il y a presque trois ans par *Le Soir*. Cette crise prend même des airs de grand malaise social : la société « rejette une économie qui est perçue comme menaçante. Elle estime que la qualité de la vie n'a fait que se dégrader ces dernières années et que l'avenir sera encore plus difficile »<sup>1</sup>.

Malgré tout, les travaux tels que ceux de Mayer et Perrineau nous montrent que nous ne nous dirigeons heureusement pas vers une disparition de l'engagement et de la participation, mais vers une mutation de ses formes<sup>2</sup>.

### **5.3.2 La citoyenneté dans la recomposition du paysage institutionnel**

L'Etat-nation a été le cadre traditionnel de la rencontre entre politique et citoyenneté. Il perd ce privilège, puisque la décision politique se prend désormais également au niveau des régions et des communautés, sur le plan européen, et au niveau mondial. Cela se traduit par des changements – mouvements de prise d'autonomie dans le premier cas, rapprochements et développement de synergies de groupe dans l'autre – au niveau des structures des partis, des syndicats, et des lobbies. On peut donc imaginer que la participation politique s'adapte à cette nouvelle donne.

---

<sup>1</sup> STROOBANTS J.-P. et DEGAN C., « Les francophones auscultés : tout ce qu'ils veulent changer », in *Le Soir*, 18 octobre 1997, p.1.

<sup>2</sup> Cf. infra, 6.3 et 6.5.

# **Deuxième partie – Citoyenneté, démocratie, société et Internet : concepts et problématiques**

## **6 Citoyenneté et démocratie : Approches et définitions**

### **6.1 Deux concepts liés**

« Idéalement, le citoyen gouverne en même temps qu'il est gouverné. Pour exercer ce double rôle, il doit disposer d'une certaine autonomie, d'une faculté de jugement et d'une loyauté envers la communauté politique »<sup>1</sup>.

La démocratie repose donc sur une sorte d'acte de foi, mais celui-ci doit être assorti d'une vigilance citoyenne. Le vote constitue évidemment le temps fort de la démocratie représentative, celui où s'exprime légitimement la souveraineté du peuple. Il va rassembler autour de lui la plupart des activités de participation politique conventionnelle<sup>2</sup>.

Le concept de citoyenneté est également associé à l'idée d'Etat-nation<sup>3</sup>, ce qui n'est pas étranger au fait que, traditionnellement, ce cadre est censé délimiter le territoire d'une homogénéité culturelle correspondant à une certaine unité sociopolitique.

### **6.2 La démocratie**

Pour les besoins de notre étude, nous ne retiendrons pour l'instant qu'une définition extrêmement concise de ce concept : elle est un régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même, sans l'intermédiaire d'un organe représentatif (*démocratie directe*) ou par représentants interposés (*démocratie représentative*)<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> MARTINIELLO M., op. cit., p.13.

<sup>2</sup> MAYER N. ET PERRINEAU P., op. cit., p.12.

<sup>3</sup> Ces deux concepts se sont développés en même temps, à partir du 18<sup>ème</sup> siècle. (MARTINIELLO M., op. cit., p.11).

<sup>4</sup> Petit Larousse.

## 6.3 Citoyenneté conceptualisée contre réalité du citoyen passif

### 6.3.1 Définition de la citoyenneté

Rappelons-nous d'abord que la définition de la citoyenneté n'est pas chose aisée, car le statut même du concept est gênant : « toujours suspecté de désigner à la fois une réalité et un idéal souhaité »<sup>1</sup>.

Reprenons la synthèse proposée par Marco Martiniello<sup>2</sup> : la citoyenneté moderne se caractériserait par un ensemble de trois traits :

- un statut juridique conférant des droits et des devoirs civils, politiques et sociaux aux membres d'une collectivité politique,
- un ensemble de rôles sociaux spécifiques (électeur, militant, etc.) qui permettent aux citoyens d'opérer des choix relatifs aux affaires publiques, et enfin,
- elle suppose un ensemble de qualités morales considérées comme indispensables à l'existence du bon citoyen, aussi appelé civisme.

### 6.3.2 Paradoxes de la citoyenneté

Le concept de citoyenneté est intimement lié à celui de participation politique. Pascal Perrineau distingue trois âges dans la conception scientifique moderne de la participation politique : un premier âge, qui donne de l'engagement politique une vision essentiellement positiviste ; un second, qui débute dans les années 1950 avec l'école behavioriste, où la science politique découvre la réalité du citoyen passif et s'attache à l'expliquer ; et enfin, une période, qui débute à la fin des années 1970, où l'on se rend compte que l'engagement politique traverse une période de déclin, mais aussi de mutation<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> LECA J., « Individualisme et citoyenneté », in LECA J. et BIRNBAUM P. (sous la direction de), 159-209, p.163.

<sup>2</sup> Analysant Jean Leca (MARTINIELLO M., op. cit., p.10).

<sup>3</sup> Ainsi, « d'une part, de vieilles modalités d'engagement meurent, se marginalisent ou se recomposent ». « Les lieux de la politique et de l'engagement se déplacent ». « D'autre part, de nouveaux visages de l'engagement se dessinent ». Celui de « citoyens informés et compétents qui sont prêts à se mobiliser autour de grands enjeux », notamment. Par ailleurs, « de nouveaux lieux en deçà ou au-delà de la scène nationale s'affirment ou renaissent sous un visage nouveau ». « Enfin, de nouvelles formes d'engagement apparaissent ». Dans cette transformation, on peut voir apparaître deux processus significatifs : « l'élargissement important de la palette et des modalités d'engagement politique des citoyens », et le fait que « l'engagement politique est travaillé par un profond processus d'individuation et de personnalisation » (PERRINEAU P. (sous la direction de), *L'engagement politique : Déclin et mutation*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994. , pp.14-19).

Ensuite, nous l'avons vu, la citoyenneté est liée à l'idée d'appartenance et de nationalité. Dans l'esprit des gens, le mot citoyenneté n'évoque bien souvent que le vote (en tant que seule compétence du citoyen), et même, parfois, est simplement assimilé à la question de l'appartenance nationale<sup>1</sup>.

En conséquence de quoi, la clarté de l'analyse gagne sans doute à ce que soit formulée la nécessité de prendre en compte une distinction entre une citoyenneté formelle (proche de la question de l'appartenance) et une citoyenneté substantielle, c'est-à-dire qui « se réfère à l'ensemble des droits civils, politiques et sociaux ainsi qu'aux pratiques de participation à la gestion des affaires publiques de la communauté politique »<sup>2</sup>.

Une autre distinction pertinente pour notre propos, proche de la dernière, nous est proposée par Turner<sup>3</sup> : celle entre une citoyenneté active, citoyenneté « d'en bas », issue d'une culture participative, et une citoyenneté passive, « d'en haut », qui désigne l'ensemble des droits octroyés par la puissance publique. On peut se demander, au vu des développements que nous avons évoqués, dans quelle mesure cette deuxième catégorie rentre vraiment dans le concept de citoyenneté moderne.

L'interprétation à accorder à la citoyenneté et à la participation nous fournit encore un dernier paradoxe : citoyenneté et participation sont-elles mues par l'intérêt privé, la rationalité, et mènent-elles à une « culture de sujets » qui, elle-même, mène à la dégénérescence de l'espace public ?

Ou sont-elles le signe d'une culture de participation<sup>4</sup> ?

### **6.3.3 Les modulations de la citoyenneté**

Les diverses précisions évoquées ci-dessus en appellent encore d'autres, qui nous aident à saisir toutes les nuances du décalage entre une citoyenneté idéalisée et la réalité.

Ainsi, on peut placer en quelque sorte face à face une citoyenneté militante et une citoyenneté civile. La première définirait une identification forte aux divers niveaux d'appartenance « officiels », et irait de pair avec un engagement public déférent envers la

---

<sup>1</sup> DUCHESNE S., « Engagement ou politique. Le paradoxe de la citoyenneté », in PERRINEAU P. (sous la direction de), 185-214.

<sup>2</sup> MARTINIELLO M., op. cit., p.12.

<sup>3</sup> Cité dans MARTINIELLO M., op. cit., p.13.

<sup>4</sup> LECA J., op. cit., p.193.



citée, alors que la seconde se caractériserait par un engagement public modéré et autonome, et une certaine méfiance vis-à-vis du gouvernement<sup>1</sup>.

On peut aussi opposer une citoyenneté participante, qui serait susceptible d'évoluer en citoyenneté de contestation et une citoyenneté privée, qui pourrait se transformer en citoyenneté passive, voire négative<sup>2</sup>.

Evidemment, ces diverses catégorisations ne peuvent nous apporter qu'une aide théorique, la réalité du terrain ne pouvant évidemment se réduire à de telles oppositions binaires.

## 6.4 Participation politique et mouvements sociaux

Qu'entend-on par mouvements sociaux ?

Nous n'en retiendrons pas vraiment une définition, mais plutôt une description qui les présente comme objets d'analyses à la croisée de plusieurs disciplines : ils « sont d'abord une forme banale de la participation politique. Celle-ci ne saurait être figée dans le seul acte de vote, parce que l'évolution des définitions des droits de l'homme tend à y intégrer les "droits" de grève, de manifestation, de pétition, parce que, dans nombre de systèmes politiques non concurrentiels, la voie de la mobilisation directe, de l'action collective est la seule disponible (...). En deuxième lieu, les mouvements sociaux contribuent puissamment à la définition des problèmes sur lesquels une action étatique est attendue. (...) Enfin, les mouvements sociaux sont aussi des espaces où s'expriment et se cristallisent des identités collectives, des façons de vivre son insertion dans la société »<sup>3</sup>.

Qu'entend-on par participation ?

Au sens où la définit Denni<sup>4</sup>, la participation est « l'ensemble distinct et homogène des activités par lesquelles la masse des citoyens est habilitée à entrer en contact avec le monde séparé du pouvoir, toujours de façon superficielle et en respectant certaines contraintes rituelles ».

De ces deux définitions, nous pouvons déduire que les mouvements sociaux constituent un pan entier de la participation. La classification des formes de participation politique

---

<sup>1</sup> Idem, pp.178-179.

<sup>2</sup> Ibid., pp.179-180.

<sup>3</sup> NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, « Repères », 1998 (1<sup>ère</sup> éd., 1996), p.33.

<sup>4</sup> Cité dans MAYER N. et PERRINEAU P., op. cit., p.11.

élaborée par Mayer et Perrineau<sup>1</sup> nous permet d'affiner ce jugement : les mouvements sociaux recouvrent en réalité le champ de la participation que l'on pourrait qualifier de contestataire, et se distinguent en cela de toutes les autres formes de participation, dites conventionnelles.

En conséquence, nous inclurons évidemment, dans la notion de la citoyenneté que nous emploierons pour les besoins de notre étude, la problématique de la participation contestataire, ou, si on préfère, des mouvements sociaux.

## 6.5 La citoyenneté s'émancipe

Avec la redéfinition du rôle de l'Etat-nation et la crise de confiance qu'il traverse, avec l'intensification des mouvements migratoires et la nécessaire refonte de la conception du droit à une pleine citoyenneté (autant dans ses composantes formelles que substantielles) et enfin avec l'émergence d'une économie globalisée, les terrains de la citoyenneté s'élargissent. Celle-ci doit donc désormais « répondre » à un pouvoir qui s'exerce dès la localité et jusqu'à l'échelle de la planète – notamment au sein d'organisations telles que l'ONU et l'OMC.

Il apparaît donc clairement que la notion de citoyenneté n'est – aujourd'hui encore moins qu'hier – pas une réalité simplement unidimensionnelle. En conséquence, la notion et son contenu sont voués à une réévaluation permanente.

Nous pouvons par ailleurs entrevoir, sinon la réalité, du moins la nécessité d'une citoyenneté globale. Celle-ci pourrait, selon Falk<sup>2</sup>, se concrétiser au travers de quatre axes d'engagement : la recherche d'un monde meilleur, de paix et de justice ; la recherche de l'adéquation de la globalisation de l'économie avec celle, par là suscitée, de notre mode de vie ; la réorientation des choix politiques en fonction de la recherche de solutions aux problèmes qui menacent la survie de l'espèce humaine ; et enfin, la création d'un militantisme transnational.

---

<sup>1</sup> Sur le modèle proposé par Milbrath et Goel (idem, p.24). Cf. annexe 3.

<sup>2</sup> Cité dans MARTINIELLO M., op. cit., pp.31-32.

## 6.6 Une nouvelle citoyenneté pour une nouvelle démocratie ?

Nous aimerions, à l'aide de la théorie proposée par Benjamin Barber, examiner les conditions grâce auxquelles la démocratie pourrait se trouver renforcée, voire changer de nature, par la mise en place de nouveaux comportements citoyens.

A l'aune de l'analyse proposée par le politologue américain, il nous est même permis de nous demander si cette crise de la démocratie que nous avons tenté de dépeindre en constitue réellement une : n'est-elle pas, simplement, la norme de participation citoyenne dans notre démocratie, démocratie « faible »<sup>1</sup> ?

Barber va en effet opposer deux types de démocratie :

- une démocratie « faible », dans laquelle les citoyens ne sont pas actifs, se concentrant entièrement sur leur vie privée. Les hommes politiques sont laissés à leur tâche de gouvernance, mais le travail de fond de l'exécutif est laissé principalement aux experts et aux élites. Les citoyens se contentent d'observer cet état de fait, et leur pouvoir repose entièrement sur le travail de « chiens de garde » de quelques médias privés<sup>2</sup> ;
- une démocratie « forte », dans laquelle les citoyens s'impliquent à plusieurs niveaux dans une citoyenneté complète et intégrée, et participent ainsi à la confection de l'agenda politique et au débat politique. Cette démocratie n'est pas forcément directe ; simplement, la gestion des affaires publiques y est partagée de façon optimale entre politiques et citoyens<sup>3</sup>.

L'objectif de notre propos ne consiste pas à discourir des mérites respectifs des deux modèles de démocratie distingués par Barber, ni d'encenser à tout prix une démocratie « forte ».

Permettons-nous simplement d'estimer que travailler à faire évoluer notre démocratie vers une démocratie « forte » pourrait sans doute apporter certains éléments de réponse significatifs à la dite crise de la démocratie ou, du moins, participer à réduire les phénomènes – liés – d'individualisme et d'apathie politique chez le citoyen.

Aussi, nous nous efforcerons de voir, dans la suite du présent travail, dans quelle mesure la banalisation de l'Internet pourrait, en théorie et dans la pratique du cadre de la Belgique

---

<sup>1</sup> Barber emploie l'anglais *thin* pour désigner cette démocratie.

<sup>2</sup> BARBER B., op. cit., 1997, pp. 21-133.

<sup>3</sup> Idem, pp. 135-325.

francophone, contribuer à relancer la dynamique de la citoyenneté et à lui donner du contenu.

## 7 Internet : tentatives de conceptualisation

### 7.1 Une plate-forme souple et évolutive

Comme nous l'avons vu, un des postulats de la création de l'ARPANet – sa spécificité, en fait – réside dans sa conception décentralisée : des serveurs reliés entre eux, sans point névralgique.

Cette même optique a animé l'esprit des concepteurs de TCP/IP, le protocole qui a rendu possible la « fédération » des divers réseaux en un ensemble qui va s'appeler Internet. Leur volonté était même de développer la chose de sorte que l'infrastructure du réseau en elle-même reste d'un dépouillement technique extrême. Au détriment de son développement ? Non, au contraire.

D'abord, nous avons vu que l'optique suivie dans l'élaboration du concept de l'ARPANet avait été de construire un réseau stable, et, surtout, décentralisé. Ainsi, alors qu'on aurait pu<sup>1</sup> confier à un « centre nerveux » la tâche de calculer, de mettre à jour et de réacheminer fréquemment à chaque « nœud » (maillage) du réseau, les tables de routage<sup>2</sup>, on a préféré distribuer ce travail. Dès lors, chaque nœud « surveille son environnement immédiat, c'est-à-dire ses liaisons et ses voisins (...) (,) passe ensuite les informations correspondantes aux autres nœuds, et utilise les informations qu'il en reçoit pour déterminer la meilleure route »<sup>1</sup>.

Ensuite, la tentation fut souvent forte de faire supporter de nouvelles fonctionnalités au protocole du réseau même. Mais ses concepteurs – visionnaires ? – s'y sont toujours opposés. Aussi, lorsqu'une nouvelle fonction peut être réalisée par les ordinateurs « clients » du réseau plutôt que par le réseau lui-même, c'est toujours cette dernière option qui est retenue : on se fie aux capacités grandissantes des « terminaux ». Rendre le réseau « intelligent », confier une partie des tâches à un centre, signifierait en effet le rendre rigide, et donc diminuer ses possibilités d'évolution.

---

<sup>1</sup> C'était le choix technique classique, à l'époque. Le concept de réseau décentralisé était vraiment novateur (cf. supra, 1.2).

<sup>2</sup> A savoir le répertoire des chemins par lesquels – selon l'encombrement des divers points du réseau et le dérangement éventuel de certains relais – les « paquets » de données peuvent potentiellement transiter.

Ces deux orientations techniques ont permis que l'Internet soit ce qu'il est aujourd'hui : d'une part, une plate-forme composite supportant de nombreux services et sur laquelle toute évolution est permise, la seule condition de l'adoption d'une telle évolution étant que les utilisateurs – le marché, si l'on veut – s'y intéressent. Et d'autre part, une plate-forme sans maître, composée de réseaux, de fournisseurs d'accès, de points d'entrée privés et publics sur un pied d'égalité et ayant tout intérêt à collaborer et à s'interconnecter au maximum. Pensons ainsi au fournisseur d'accès et prestataire de services en ligne CompuServe, qui a, en 1996, subi un sérieux revers du fait qu'il voulait garder des technologies propres et un réseau fermé, alors que tous les autres avaient déjà abandonné toute velléité de ce genre pour (s')intégrer au maximum (dans) les technologies Internet. Par ailleurs, le protocole TCP/IP n'est pas figé. Une évolution importante, qui a consisté à quadrupler le nombre d'adresses disponibles sur le réseau, a d'ailleurs été menée à bien en 1997, en prévision de la croissance future du nombre de machines connectées.

Comme le souligne encore Huitema, en bon vulgarisateur<sup>2</sup>, si on avait opté pour un réseau à « intelligence » centralisée, la croissance qui aurait pu être maintenue aurait été sans aucune proportion avec ce qu'elle a vraiment été, car on l'aurait rendue dépendante de la montée en puissance et du bon fonctionnement d'un « cerveau » composé d'un centre dynamique et d'une périphérie, et tributaire d'une autorité centrale.

En d'autres termes, si on avait rendu le réseau « intelligent », donc rigide, il serait aujourd'hui complètement dépassé, ou en tout cas débordé.

Malgré tout, rien n'est jamais acquis. L'évolution harmonieuse de l'Internet tient souvent de l'exercice d'équilibriste : la complexification, par essence handicapante, le guettera toujours, et le contrôle des différentes facettes du réseau des réseaux, déterminant pour sa philosophie, suscitera toujours – de plus en plus ? – d'intérêts, émanant d'acteurs divers aux ambitions diverses.

---

<sup>1</sup> HUITEMA C., op. cit., p.55.

<sup>2</sup> Idem, pp.55-64.

## 7.2 L'Internet comme espace aux dimensions multiples

Il existe diverses grilles d'analyse, qui proposent autant de classifications et de définitions de l'Internet. Celle proposée par Floridi<sup>1</sup> – sobre et classique par rapport à d'autres – nous semble pertinente.

Nous distinguerons ainsi, avec lui, trois façons de percevoir la réalité de l'Internet : l'Internet comme espace physique, comme espace numérique, et, enfin, comme cyberspace<sup>2</sup>.

L'Internet comme espace physique, d'abord.

Une proposition simple résume tout ce qu'est l'Internet : il rassemble toutes les machines ou tous les logiciels capables de comprendre et de parler, en tout ou en partie, les protocoles TCP/IP. Cela inclut évidemment le cœur des réseaux mêmes<sup>3</sup>, mais aussi les ordinateurs « particuliers » lorsqu'ils sont connectés *via* leur point d'accès<sup>4</sup>, et enfin, cela comprend une série d'appareils appelée à s'étendre<sup>5</sup>.

Cette définition nous paraît intéressante en ce qu'elle permet de saisir l'étendue des ramifications du réseau, mais elle ne propose qu'un aperçu technique de celui-ci.

L'Internet comme espace numérique, ensuite.

Par cet angle d'attaque, Floridi entend mettre en évidence le fait que l'Internet peut aussi se définir comme « espace numérique dû à la cohésion de tous les espaces de mémoire que chaque hôte rend publiquement disponibles »<sup>6</sup>.

Cet espace se caractérise, comme l'espace physique, par le fait qu'il a « une extension potentiellement infinie ». Mais la taille de l'espace numérique peut être – à tout moment – mesurée<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> FLORIDI L., op. cit., pp.17-27.

<sup>2</sup> Ou « espace sémantique ». FLORIDI L., op. cit., p.17.

<sup>3</sup> Les routeurs, les serveurs d'accès, les serveurs de courrier, de groupes de discussion, de partage de logiciels, d'hébergement de sites, etc.

<sup>4</sup> Par exemple, dans le cadre classique d'une liaison par modem ou encore d'une liaison dite permanente.

<sup>5</sup> Que ce soit un téléphone portable duquel on envoie un courrier ou capable de lire des informations publiées sur l'Internet dans un format dédié simplifié (Le WAP, pour Wireless Application Protocol), un robot contrôlé à distance au moyen de commandes envoyées à travers le réseau par TCP/IP, etc.

<sup>6</sup> FLORIDI L., op. cit., p.19.

<sup>7</sup> Conceptuellement, en tout cas. En pratique, il est quasiment impossible de disposer d'un système permettant de donner en temps réel la taille, en unités de mémoire informatique, du réseau. Cependant, des modèles de mesure de « trafic » du réseau ont le mérite d'exister (v. entre autres [http://dir.yahoo.com/Computers\\_and\\_Internet/Internet/Statistics\\_and\\_Demographics/Traffic/](http://dir.yahoo.com/Computers_and_Internet/Internet/Statistics_and_Demographics/Traffic/)).

L'Internet comme cyberspace, enfin.

« L'ensemble des services et des documents enregistrés dans la mémoire du réseau »<sup>1</sup> constitue certes, comme le souligne Floridi, une réalité conceptuelle et non physique, « un épiphénomène, c'est-à-dire (...) un phénomène secondaire (...) qui accompagne le phénomène physique primaire de l'interconnexion des différents réseaux en un seul réseau »<sup>2</sup>. Il n'en forme pour autant pas moins, aux yeux des utilisateurs de l'Internet, « une réalité (...), perçue (par eux) comme un espace virtuel dans lequel on peut naviguer à travers des parcours aussi bien linéaires qu'hypertextuels »<sup>3</sup>.

La propriété première de cet espace est la « semi-ubiquité ». Autrement dit, le fait « d'être simultanément à proximité immédiate de tout autre lieu de l'espace en question »<sup>4</sup>. En effet, « tout document pourvu d'un emplacement, donc d'une adresse Internet (...) est accessible directement à partir de n'importe quel autre site ou document sans passer obligatoirement par un troisième site ou document »<sup>5</sup>.

Cette conception de cyberspace est séduisante, mais elle ne rend – à notre avis – compte que de l'aspect prioritairement informationnel de l'Internet que constitue ce que l'on appelle communément le web. On pourrait à la rigueur penser qu'elle peut englober des services tels que les newsgroups, mais elle ne permet en tout cas pas d'expliquer correctement des réalités capitales telles que la messagerie (au sens large), les *chats* ou encore l'échange de fichiers.

## 7.3 L'Internet comme ensemble de services

### 7.3.1 Un ensemble en perpétuelle mutation

D'un point de vue pragmatique, il serait inutile de se lancer ici dans une description de tous les services « offerts » par l'Internet d'aujourd'hui. En effet, la validité d'un tel travail serait précaire, au vu de la rapidité de l'évolution technologique et du nombre de logiciels et fonctionnalités inventés – dont peu, il est vrai, finissent par « s'imposer » au public.

Pourtant, on ne peut faire l'économie de décrire, même brièvement, quels les services qui constituent le « cœur » de l'Internet, en termes d'intensité d'utilisation.

---

<sup>1</sup> FLORIDI L., op. cit., p.21.

<sup>2</sup> Idem, p.21.

<sup>3</sup> Ibid., p.21.

<sup>4</sup> Ibid., p.19.

<sup>5</sup> Ibid., p.22.

Un grand nombre des fonctions qui ont fait l'histoire de l'Internet ont disparu, ou, plutôt, ont été assimilées par des fonctions apparues plus récemment : nous pensons ainsi à Telnet ainsi qu'à gopher<sup>1</sup>, wais<sup>2</sup> ouarchie<sup>3</sup>, apparus à la fin des années 1980, dont les fonctionnalités ont été reprises, et, depuis lors, nettement améliorées, par le web.

### 7.3.2 Les « news »

Les newsgroups<sup>4</sup> restent très actifs, mais il semble que leur utilisation – pas extrêmement simple – soit plutôt l'apanage d'internautes expérimentés ou à la recherche d'informations bien précises – souvent techniques – qu'on ne peut obtenir qu'en posant une question dans un ou plusieurs de ces groupes extrêmement segmentés et spécialisés<sup>5</sup>.

Pour des utilisations moins poussées ou qui sont le fait d'internautes moins expérimentés, on s'oriente vers une intégration *de facto* des fonctions assurées par les newsgroups dans le web, au travers notamment de forums de toutes sortes. Le support informatique et l'hébergement de ces derniers sont d'ailleurs fréquemment assurés – notamment pour les sites qui ne peuvent, pour des questions techniques ou de compétences humaines, gérer eux-mêmes un tel forum – par un prestataire proposant des services « gratuits » (c'est-à-dire, le plus souvent, en échange d'une « bannière » publicitaire sur le dit forum).

### 7.3.3 Le courrier électronique

L'e-mail – et autres bulletins de nouvelles ou listes de distribution – est l'activité la plus prisée sur l'Internet<sup>6</sup>. Elle a encore été simplifiée par l'apparition des multiples services de « webmail », qui permettent à tout un chacun de disposer d'une adresse électronique et d'effectuer les opérations courantes de gestion de courrier *via* une interface intégrée dans un site web<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Qui, le premier, a permis une « navigation », entre des menus.

<sup>2</sup> Qui s'occupait de la gestion d'une recherche par mots-clés.

<sup>3</sup> Qui permettait la recherche par mots-clés.

<sup>4</sup> Aussi regroupés sous l'appellation Usenet.

<sup>5</sup> Sur l'utilisation des newsgroups, on se référera à l'étude d'octobre 1998 disponible à l'adresse suivante : [http://www.gvu.gatech.edu/user\\_surveys/survey-1998-10/graphs/use/q102.htm](http://www.gvu.gatech.edu/user_surveys/survey-1998-10/graphs/use/q102.htm).

<sup>6</sup> Comme le confirme, pour la Belgique, la dernière enquête InSites (InSites, *Belgian Internet Mapping 3*, mai 2000).

<sup>7</sup> Ceci préfigure-t-il un nouveau cas de reprise d'une fonction de l'Internet par le web ? En partie, seulement, car la facilité offerte par l'interface web ne compense pas une gestion moins facile du courrier que celle proposée par les logiciels et le protocole dédiés.



### 7.3.4 La « toile d'araignée mondiale »

Ce qu'on appelle communément le web, ou « World Wide Web », représente en réalité la technologie qui a rendu l'Internet populaire : il est en quelque sorte à l'Internet ce que « l'invention du *codex* », « qui a sans doute été aussi importante pour la diffusion des savoirs que celle de l'imprimerie (même) », « est à l'imprimerie »<sup>1</sup>.

Pensé en 1989 par Tim Berners-Lee, chercheur au CERN à Genève, le web devait servir à rendre plus graphique et plus facile la recherche dans les serveurs d'information. Il a été concrétisé au début des années 1990, et ses spécifications ne cessent d'évoluer depuis : le W3 Consortium, présidé par Tim Berners-Lee lui-même, définit et entérine les nouvelles fonctionnalités intégrées au web.

Le web repose, nous rappelle Huitema, sur trois idées principales : « la navigation par "hypertexte", le support du multimédia, et l'intégration des services préexistants »<sup>2</sup>.

Le web, en terme d'apports, c'est donc l'intégration des fonctions préexistantes. Nous en avons parlé.

C'est ensuite l'hypertexte, qui « apporte à la lecture et plus généralement à la recherche, un renversement radical: au lieu de chercher une information dans un océan de documents, il suffit de la cerner par un ou plusieurs mots clés et celle-ci est automatiquement adressée à son destinataire »<sup>3</sup> ; bonne définition pour évoquer, à partir d'une demande à un moteur de recherche, l'immédiate accessibilité d'un document où qu'il se trouve sur le réseau. Mais l'hypertexte, c'est aussi la possibilité donnée à l'auteur d'un document de renvoyer à un lien, intérieur ou extérieur à son site, et ainsi, de surmonter la hiérarchie traditionnelle que celui-ci suppose, et, plus fondamentalement, de supprimer la hiérarchie linéaire de l'écrit, dictée par la table des matières.

Le dernier apport fondamental du web réside dans l'intégration du multimédia, que nous essaierons de définir plus loin.

Que contient le web ? Empruntons à Wolton<sup>4</sup> et à son expérience de théoricien de la communication la classification en quatre branches qu'il propose : une catégorie

---

<sup>1</sup> GUILLAUME M., op. cit., p.55.

<sup>2</sup> HUITEMA C., op. cit., p.41.

<sup>3</sup> GUILLAUME M., op. cit., p.53.

<sup>4</sup> WOLTON D., *Internet, et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion, « Champs », 2000.

« services », une catégorie « loisirs », une catégorie « information-événement » et enfin une catégorie « information-connaissance »<sup>1</sup>.

Nous émettrons toutefois une réserve quant à la pertinence de cette classification. Elle tient au fait que Wolton se contente d'une note de bas de page<sup>2</sup> pour évoquer les « créations individuelles », qu'il catégorise un peu sommairement sous le terme d'« auberge espagnole ». L'analyse de ces pages permettrait selon lui d'y étendre ce découpage en quatre catégories susmentionnées, qui y serait donc en vigueur comme partout ailleurs.

Nous pensons au contraire que ce type de sites constitue un monde en soi, qui participe d'ailleurs pleinement à l'attrait et au développement de l'Internet. Et ce, même si on peut effectivement esquisser un certain recoupement de certains de ces sites avec la catégorisation proposée par Wolton et même si, en outre, la pratique ne permet pas forcément une distinction aisée entre sites « personnels » et « institutionnels ».

## 7.4 L'Internet comme média de rupture et de continuité

### 7.4.1 Complémentarité des médias

L'Internet constitue un objet d'analyse ambigu car il relève à la fois de la catégorie des médias et de celle des outils de communication. Plus, même, puisque, en bien des éléments, il apporte une donnée supplémentaire à la question, en se constituant en zone d'intersection entre ces deux ensembles ou catégories.

L'Internet intègre des fonctions d'interaction réelle, et il est donc plus – et autre chose – qu'un média « diffuseur » : un moyen de communication, mêlant des acteurs aux niveaux microsocial, mésocial, et macrosocial.

On peut même soutenir, avec Wolton, qu'il n'est, dans de nombreux aspects, pas un média : il n'y a, écrit Wolton, « pas de médias sans représentation a priori d'un public. Cette caractéristique fondamentale de la communication médiatique permet de comprendre pourquoi un grand nombre d'activités d'Internet ne relèvent pas d'une logique des médias. En effet, une des conditions du succès de celui-ci est qu'il s'agit d'un réseau ou aucun public n'est prédéfini »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Idem, op. cit., pp.93-94.

<sup>2</sup> Ibid., p.93.

<sup>3</sup> Ibid., p.103.

Quoi qu'il en soit, il semble évident que le nouveau venu ne va pas chasser les médias qui l'ont précédé car il est loin de les rendre d'emblée obsolètes. Autrement dit, « le modèle de développement (du monde des médias) n'est donc ni substitutif ni linéaire, mais va dans le sens de l'addition et de la ramification »<sup>1</sup>. Simplement, l'apparition d'un média apporte-t-elle son lot d'innovations, et permet par là de résoudre des problèmes antérieurs, mais ne fait que déplacer d'autres problèmes, et en crée souvent de nouveaux<sup>2</sup>.

#### 7.4.2 Nature de l'Internet

Alors, l'arrivée de l'Internet signifie-t-elle une révolution dans la communication ? Peut-on constater une rupture de nature entre des « anciens médias » et des « nouveaux médias » ? Commençons par écarter le terme « révolution » ou, du moins, sa portée. L'apparition des réseaux n'a en tout cas rien de révolutionnaire en ce qui concerne le temps qu'il lui a fallu pour « s'imposer », puisque, ainsi que nous l'avons vu, elle s'est étendue sur pratiquement quarante ans, voire bien plus si on veut considérer qu'il faut y rattacher l'invention de l'ordinateur.

Ensuite, on ne peut pas non plus qualifier de révolution la transformation du réseau des réseaux en média grand public, l'Internet ne concernant après tout qu'une minorité d'une minorité des habitants de la planète

Par ailleurs, d'autres techniques, telles le téléphone cellulaire – sans même parler de chaque nouvelle génération de consoles de jeux – se répandent bien plus vite au sein d'une population bien plus large.

Enfin, on ne peut pas affirmer avec certitude que l'émergence des TIC répond à une attente bien précise du public (nous essaierons même d'examiner dans quelle mesure on peut raisonnablement défendre la thèse inverse, à savoir que l'utilisation de ces TIC fait l'objet d'une promotion qui s'efforce de susciter des « besoins »). Comme l'écrit Wolton, « une véritable révolution existe quand il y a *rencontre* entre une innovation technique et des mutations culturelles et sociales dans les modèles de communication, ce qui est rare »<sup>3 4</sup>.

---

<sup>1</sup> FLORIDL., op. cit., p.77.

<sup>2</sup> WOLTON D., op. cit., p.37.

<sup>3</sup> WOLTON D., op. cit., p.194.

<sup>4</sup> Pourrions-nous nous permettre de prendre en exemple la révolution française ? Les particularismes régionaux, voire locaux, lui ont longtemps survécu – l'unification du territoire était d'ailleurs sans doute plus effective sous Louis XIV. La révolution ne s'est pas accompagnée d'une évolution fondamentale et spontanée dans les modes de communication. Ainsi que le soulignent Armand et Michèle Mattelart, « l'écart entre la réalité et une théorisation volontariste sur la domestication du mouvement caractérisera longtemps les visions françaises de la communication comme vecteur du progrès et accomplissement de la raison »

*Quid* alors d'une prétendue différence profonde de nature entre l'Internet et les autres médias ?

Les caractéristiques médiatiques de l'Internet peuvent a priori se réduire à deux propriétés essentielles :

- une interactivité potentielle importante, et
- un rapport au temps non imposé<sup>1</sup>.

Celles des « anciens » médias (télévision, radio, presse écrite) paraissent de prime abord opposées :

- une logique de diffusion, d'irradiation à partir d'un centre, de faible interactivité, et
- une réception imposée dans le temps<sup>2</sup>.

Malgré cette apparente différence fondamentale de philosophies, l'évolution technologique conforte pourtant de plus en plus le fait que cette opposition n'est pas radicale.

Ainsi, d'une part, la télévision évolue vers le formatage numérique des programmes. La transmission par câble de ceux-ci, avec un boîtier décodeur permettant l'envoi de signaux et commandes en retour vers l'émetteur, introduit une dimension interactive dans le « métier » de téléspectateur, qui n'est donc plus – plus totalement – passif.

D'autre part, l'Internet comprend de plus en plus de sites et de fonctions basés sur des technologies *push*, et répond ainsi de plus en plus, dans certains aspects, d'une logique de diffusion. Pensons principalement aux sites informationnels qui délivrent du contenu multimédia sous forme vidéo ou audio, dans des formats compressés ; mais aussi, aux « chaînes » qui diffusent systématiquement, en continu, des actualités – générales ou correspondant à des thèmes présélectionnés – sur l'écran de l'ordinateur connecté.

Enfin, l'apparition d'une multitude de machines « connectées », telles que consoles de jeux, téléphones cellulaires ou encore « webTV », brouille encore un peu plus les cartes.

---

(MATTELART A. et M., *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte, « Repères », 1997, p.6). L'apparition de la presse quotidienne, par exemple, n'était pas due à un besoin pressant de nouveaux moyens de communication – même si, évidemment, ce genre de demandes, tout comme le « besoin » de révolution, émane de groupes plus précis et structurés, et pas forcément de tout un peuple.

<sup>1</sup> Pour citer Guillaume, « les médias commutatifs ne sont plus temporels, leur usage ne s'écoule généralement pas de façon continue car les possibilités techniques proposent ou imposent des interruptions, des liaisons nouvelles, des choix (par exemple, entre temps réel et temps différé) » (op. cit., p.56).

<sup>2</sup> Guillaume parle du rapport au temps de ces médias de la façon suivante : « Ce sont des médias *temporels* au sens où Husserl définit un objet temporel comme constitué par un usage qui *s'écoule avec le temps*, comme dans le cas de la lecture, de l'écoute musicale ou de la présence à un spectacle. Cet usage se *tisse* par conséquent avec la conscience du sujet, qui est, elle aussi, conscience du temps qui s'écoule: il y a *isochronie* entre le temps de la conscience et celui des médias temporels » (op. cit., p.55).

Pourtant, il est probable « que, tout en s'adaptant l'un à l'autre, Internet et la télévision continueront à exister comme des instruments médiatiques fondamentalement distincts »<sup>1</sup>. On ne pourra donc pas faire l'économie d'une analyse différenciée pour chacun de ces médias, et ce, même s'il est également fort probable – c'est en tout cas ce vers quoi les recherches de l'industrie semblent s'orienter – qu'Internet et télévision vont finir par prendre place sous une même boîte et partager une interface utilisateur commune (comme c'est aujourd'hui le cas, par exemple, pour les sources sonores, qui convergent sous la bannière de la chaîne hi-fi).

### **7.4.3 Internet et télévision : nécessité d'une réflexion commune**

On peut envisager que ce qu'on appelle télévision interactive – terme à la mode qui ne recouvre pour l'instant pour seule réalité que la réception de programmes à la demande – émigre vers l'Internet, dans une forme plus élaborée (un ensemble de services comprenant entre autres télévision et Internet), telle que promue par les grands groupes de l'industrie du multimédia. Dans ce créneau rentable, il y a fort à parier que la concurrence va jouer à plein, ce qui ne se fera pas forcément au bénéfice de la qualité. En effet, comme l'écrit Luciano Floridi, « le problème principal de la communication interactive sera de "fidéliser" le client afin qu'il acquière et continue à utiliser les mêmes produits. Cela ne signifie pas forcément une amélioration qualitative, ni une élévation du niveau culturel. Il est même probable que l'on ira vers une certaine médiocrité qui favorisera les produits de grande diffusion »<sup>2</sup>.

Aussi, la télévision « classique » – le bon vieux câble de télédistribution – devra probablement consentir à des efforts et à une évolution de son concept, pour garder sa place. « Si elle veut rester compétitive, alors qu'elle est déjà défiée sur le terrain des émissions enregistrées, la télévision classique devra donc se concentrer d'un côté sur la production - retransmission en direct de ses propres événements internes (interviews, jeux, débats, etc.) et de l'autre côté sur la retransmission en direct d'événements extérieurs en temps réel »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> FLORIDI L., op. cit., p.82.

<sup>2</sup> Idem, p.100.

<sup>3</sup> Ibid., p.101.

Or, cette télévision « hertzienne » est le média généraliste par excellence et donc la source d'information unique pour beaucoup. Aussi, plus encore que de tenter de concurrencer à tout prix la télévision à la demande, la télévision classique, à plus forte raison encore celle de service public, n'a-t-elle pas une carte à jouer – peut-être est-ce même là un devoir – en misant avant tout sur la qualité ?

Comme le souligne Wolton, « la communication de masse, qui doit garantir le lien social, reste évidemment la plus difficile à élaborer, surtout quand tout, de l'économie aux techniques, en passant par les valeurs, pousse vers l'individualisme »<sup>1</sup>.

En effet, aujourd'hui, bien plus qu'à l'Internet, c'est à la télévision que revient le rôle de média le plus important pour la démocratie. La télévision « sert à se parler. Elle est un formidable outil de communication *entre* les individus. Le plus important n'est pas ce qui est vu, mais le fait d'en parler. (...) C'est en cela qu'elle est un lien social indispensable dans une société où les individus sont souvent isolés et parfois solitaires. (...) Elle est la seule activité à faire également le lien entre les riches et pauvres, les jeunes et les vieux, les ruraux et les urbains, les cultivés et ceux qui le sont moins. Quelle autre activité est aujourd'hui aussi transversale ? »<sup>2</sup>

Il convient donc d'insister, « au moment où les médias thématiques, et Internet, vantent sans cesse la demande et la présentent comme un progrès par rapport à la logique de l'offre », sur le fait que c'est justement sur l'offre télévisuelle, et singulièrement l'offre publique, que les efforts de réflexion doivent porter. L'approche devra être généraliste, mais surtout qualitative. Cela impliquera aussi de parier sur l'intelligence du téléspectateur ; en effet, il ne peut être considéré que comme « le même individu que le citoyen, ce qui implique de lui prêter les mêmes qualités. Si on croit le public de la télévision influençable et manipulable, il faut admettre que le citoyen l'est aussi »<sup>3</sup>.

En conclusion, il ressort que l'Internet et la télévision méritent d'être analysés de façon complémentaire.

---

<sup>1</sup> WOLTON D., op. cit., p.III.

<sup>2</sup> Idem, p.74.

<sup>3</sup> Ibid., p.73.

## 7.5 Le web, ensemble complexe d'interconnexions

Parmi les conceptualisations de l'Internet, un schéma développé récemment intéresse notre analyse. En effet, les résultats de cette étude<sup>1</sup> tendent à montrer que le web n'est pas aussi interconnecté qu'on pourrait le croire. Schématiquement, le web se diviserait en cinq parties :

- son cœur, constitué de 27% des pages web. Des liens nombreux renvoient vers lui, l'interconnexion y est optimale, et on y trouve des liens vers la zone « out ».
- Une zone « in » rassemblerait 21,5% des pages. Elle contient les liens vers le cœur, mais, grosso modo, le cœur ne fournit pas de liens vers les éléments qui s'y trouvent.
- Une zone « out » totaliserait 22% des pages ; elle peut être facilement atteinte à partir du cœur, mais elle n'y renvoie pas.
- Une quatrième zone (21,5% du web) serait, globalement, isolée du système. On peut en atteindre certains endroits au départ de la zone « in », et certains autres endroits renvoient vers la zone « out ». D'autres pages encore se situent entre le « in » et le « out », sans faire pour autant partie du cœur, car ne bénéficiant pas d'une grande interconnection.
- Enfin, le web comprendrait des « îlots », qui en constituent tout de même environ 8%. Ceux-ci forment autant de parties complètement hors-jeu, qui ne comptent que pour elles mêmes.

Le dessin réalisé pour illustrer l'étude<sup>2</sup> pourrait nous faire penser au schéma du système politique réalisé par David Easton. Néanmoins, même s'il est clair qu'on peut considérer l'Internet – pour de multiples raisons et de nombreuses façons – comme un système, il ne s'agit pas ici d'étudier une dialectique humaine et temporelle, ce qui exclut toute éventualité de comparaison.

---

<sup>1</sup> Réalisée en octobre 1999 par des chercheurs de Compaq, IBM et Altavista (cf. Annexe 4).

<sup>2</sup> Cf. annexe 4.

## 8 Internet et la société

### 8.1 Internet en science politique : des champs encore peu explorés ?

Wolton stigmatise l'emprise de trois types de discours sur le thème des TIC, ceux « des entrepreneurs, des journalistes, des hommes politiques »<sup>1</sup>. Ils empêcheraient de développer la réflexion sur le rôle de la communication et sur l'articulation entre médias modernes et post-modernes.

Le même Wolton, en verve, dénonce qu'il suffit « qu'un projet en économie, science politique, sociologie, psychologie, histoire, philosophie comporte une forte composante de nouvelles technologies (...) (pour qu'il soit) assuré de trouver un financement »<sup>2</sup>. Ainsi, nombre de projets de recherche, désireux de se voir attribuer des crédits, intégreraient à la hâte une composante « nouvelles technologies », que cela soit ou non pertinent.

Cet état de fait aurait, au final, une conséquence perverse : celle de nourrir l'idéologie technique tant décriée. En effet, si la recherche s'intéresse tant aux TIC, cela peut porter à faire croire que « c'est donc bien qu'il s'agit de l'enjeu le plus important de l'avenir »<sup>3</sup>.

De fait, parmi les ouvrages que nous avons pu lire, beaucoup se contentent de décrire les fonctionnalités de l'Internet, et d'offrir des perspectives sur les développements d'une « société en réseaux ». En un mot, ils « succombent à l'optimisme ambiant »<sup>4 5</sup>.

Mais n'est-ce pas le propre des essais ? Et, comme l'affirme Wolton lui-même, n'avons-nous pas besoin d'utopies, de projets ? S'il convient sans doute de se pencher sur ces discours, et de tenter d'en séparer les aspects futuristes ou idéologiques des apports théoriques et pratiques, il convient pourtant d'éviter de verser dans le simplisme réducteur et dans le faux débat « technophiles » contre « technophobes ».

Quoiqu'il en soit, les auteurs anglo-saxons ne se sont pas fait prier, dès le début des années nonante, pour étudier en détail les tenants et les aboutissants des TIC, analyser les

---

<sup>1</sup> WOLTON D., op. cit., p.14.

<sup>2</sup> Idem, p.167.

<sup>3</sup> Ibid., p.170.

<sup>4</sup> GUILLAUME M., op. cit., p. 37.

<sup>5</sup> Wolton cite notamment, dans sa bibliographie, des œuvres assez connues telles que celles de Manuel Castells, Bill Gates, Pierre Lévy, Nicholas Negroponte et Joël de Rosnay.



expériences concrètes tentant de lier ces outils à des pratiques participatives et démocratiques, et en proposer autant de nouvelles. Les pays scandinaves ne sont pas restés à la traîne longtemps<sup>1</sup>. Et l'Union européenne a fini par embrayer<sup>2</sup>.

## 8.2 Communication et technique au service de la société

### 8.2.1 L'utopie fondatrice

La question qui se pose ici est de savoir si la technique n'a pas pris la place des valeurs en crise, au nombre desquelles figurent famille, idéologies politiques et religion.

Pour tenter de comprendre la place accordée à la technique dans la société, il nous semble qu'un mouvement de pensée a énormément compté. Il s'agit de la cybernétique, dont la théorie a été formulée par Norbert Wiener dans les années quarante<sup>3</sup>.

Le postulat sur lequel la théorie de Wiener se base est que l'entropie, le désordre et la dissolution du lien social, qui ont conduit le monde à la folie de la seconde guerre mondiale, et amené les idéologies d'exclusion et l'incompréhension entre les peuples, sont dues à un manque de communication. Par ce fait même, la communication se présenterait comme le moyen de rendre ou de donner à la société sa rationalité.

Dans la thèse de la cybernétique, l'homme n'est qu'un relais parmi d'autres pour permettre la communication : « tout être qui communique à un certain niveau de complexité est digne de se voir reconnaître une existence en tant qu'être social. (...) Ce n'est pas le corps biologique qui fonde cette existence en tant qu'être social mais bien la nature "informationnelle" de l'être en question. D'une certaine façon, avec la communication, il n'y a plus d'"être humain", mais plutôt des "êtres sociaux", entièrement définis par leurs capacités à communiquer socialement »<sup>4</sup>. L'homme « représente un élément intermédiaire du vaste processus de communication croisée qui caractérise une société »<sup>5</sup>.

L'homme de Wiener se présente comme un homme transparent, en quelque sorte une machine à communiquer<sup>6</sup>, servant l'idéal d'une société rationnelle.

---

<sup>1</sup> V. par ex. <http://www.kolumbus.fi/pi99/tori.html>. Il est vrai que l'Internet touche près de 50% de la population finlandaise.

<sup>2</sup> V. notamment la coordination de recherches COST A14 « Government and democracy in the information age », de la Commission européenne (<http://www.belspo.be/cost/>).

<sup>3</sup> V. WIENER N., *Cybernétique et société*, Paris, Deux-Rives, 1952.

<sup>4</sup> BRETON P., op. cit., p.51.

<sup>5</sup> Idem, p.53.

<sup>6</sup> Ibid., pp.97-99.

Philippe Breton consacre un ouvrage à l'étude de la construction de la cybernétique, et à l'influence sur la société que cette théorie a exercée jusqu'à aujourd'hui. Il soutient que le mouvement lancé par Wiener se manifeste jusque dans certaines théories formulées aujourd'hui.

### **8.2.2 La diffusion de la valeur de la communication**

Wiener est un mathématicien. Sa théorie va séduire le monde scientifique, qui va reprendre son credo et lui donner sa respectabilité. La naissance de l'ordinateur, machine à communiquer et à organiser par excellence, peut à ce titre être ressentie comme l'arrivée du cheval de Troie de la communication en tant que valeur ultime de la cybernétique. Un des principaux inventeurs de l'ordinateur, John Von Neumann, était d'ailleurs un partisan de la première heure de la cybernétique.

Les théories de Wiener vont, nous dit Breton, se répandre grâce à deux facteurs.

La cybernétique va d'abord bénéficier de l'énorme influence intellectuelle des discours scientifiques et sociaux.

Breton identifie ainsi quatre voies par lesquelles s'est disséminée l'influence intellectuelle de la communication :

- la présence de la notion de communication dans un certain nombre de disciplines, au travers desquelles elle acquiert sa légitimité ;
- la littérature de vulgarisation, qui va, jusqu'à aujourd'hui, consacrer une place importante à cette problématique ;
- la littérature de science-fiction, qui a, traditionnellement, exercé une influence non négligeable sur certains milieux, dont celui des informaticiens ;
- et enfin, l'appropriation du thème de la communication par les essayistes et les futurologues qui s'acharnent à décrire et à tenter d'anticiper les évolutions sociales, qui vont constamment promouvoir la nouvelle utopie.

Le second facteur qui va faire de la cybernétique une valeur universellement connue – si pas comme telle, du moins dans les principes qu'elle promeut – se trouve dans

l'imprégnation de la communication comme valeur au travers de l'utilisation des objets et techniques de communication<sup>1</sup>.

Ainsi, la création des ordinateurs, estime Breton, ne répondait pas forcément à un besoin social. Qu'importe : on va lui assigner pour rôle d'assurer la transparence dans la communication, et on va le décrire comme la réponse au besoin de rationalisation, notamment dans les processus décisionnels.

### **8.2.3 Le village global**

Ce thème apparaît de façon récurrente depuis les travaux de McLuhan<sup>2</sup> et de Brzezinski<sup>3</sup>, qui inventent la notion en 1969. A partir de l'étude de l'impact télévisuel de la guerre du Viêt-nam, McLuhan fonde la théorie selon laquelle la télévision s'impose comme facteur de rapprochement entre les hommes, les faisant pénétrer, par delà les frontières, au cœur de l'action, les faisant prendre conscience de l'unicité du monde autour de certaines valeurs et convictions. En quelque sorte, la thèse du village global soutient que la télévision décuple nos facultés d'empathie, et finit, comme chaque grande étape du développement technique des outils de communication, par provoquer des changements profonds au niveau social et culturel<sup>4</sup>.

Il semble manifeste qu'un déterminisme technique ressort de ces conceptions.

La thèse de McLuhan – se joignant en cela à celle de Wiener – va imprégner et influencer, consciemment ou non, et dans de multiples sens, toutes les études dans le domaine de la communication jusqu'à l'heure actuelle. Ainsi, par exemple, on peut en retrouver une critique cinglante dans l'œuvre de Breton, ou, au contraire, une suite enthousiaste dans le projet philosophique porté par Pierre Lévy.

### **8.2.4 L' « utopie de la communication » dans la littérature contemporaine**

Comme le fait Dominique Wolton, on pourrait être tenté de résumer le contenu et l'argumentation de beaucoup de discours actuels en une phrase lapidaire : « le changement technique est synonyme de progrès, notamment dans le domaine de la communication; il

---

<sup>1</sup> Ibid., pp.100-109.

<sup>2</sup> Dans *War and Peace in the Global Village*.

<sup>3</sup> Dans *Between Two Ages. America's Role in the Technetronic Era*.

<sup>4</sup> MATTELART A. ET M., op. cit., pp.71-74 et BRETON P., op. cit., p.102.

est urgent de s'adapter, car nous sommes en retard; toute critique est synonyme de peur du changement et défense des archaïsmes »<sup>1</sup>.

Plus concrètement, on nous annonce sans cesse l'avènement de la société de l'information, et ces effets d'annonce n'ont d'ailleurs cessé de s'amplifier depuis qu'Al Gore et, par après, Martin Bangemann, ont fait des fameuses « autoroutes de l'information » leur cheval de bataille.

A ce sujet, notons d'ailleurs que le terme d'autoroutes en lui-même révèle la méconnaissance ou l'idéologie latente qui animent souvent ces discours. En effet, cette image est employée tout à fait à tort : nous avons vu que l'apport de l'Internet réside justement dans l'interconnexion d'une multitude de canaux – dans les « carrefours », si on préfère rester dans la comparaison. « C'est encore et toujours l'abolition des distances qui nous fascine, alors qu'elle est d'ores et déjà maîtrisée », résume Guillaume<sup>2</sup>. En résumé, l'information circule partout, mais certainement pas sur une « autoroute ».

Huitema dénonce quant à lui le sous-entendu de nécessité de monopole, ou de contrôle, que la métaphore autoroutière, volontairement ou non, contient : « il y aurait de grandes " autoroutes de l'information ", des bretelles d'accès, des départementales. (...) Il apparaîtrait absurde de tracer, entre Paris, Lyon et Marseille, trois autoroutes à péages concurrentes. Si l'on parle trop vite d'autoroute de l'information, on risque d'avalier sans réfléchir la même conclusion, qu'il s'agit d'un investissement gigantesque qu'on devrait obligatoirement confier à une administration monopolistique »<sup>3</sup>.

Les « leçons » énoncées par la cybernétique ainsi que le thème du village global sont en outre omniprésents, dans la littérature scientifique ou vulgarisatrice contemporaine et dans les médias, tout comme dans nombre de discours politiques.

A titre d'exemple, nous aimerions nous attarder quelque peu sur les travaux du philosophe Pierre Lévy, qui apparaissent comme une sorte de sommet ou d'aboutissement de cette mouvance « utopiste » actuelle, en ce qu'ils relèvent du domaine de la philosophie prospectiviste et évoquent même, en nombre d'aspects, des positions pratiquement religieuses – en tout cas métaphysiques : celles d'un quasi-culte voué à l'Internet et à la communication.

---

<sup>1</sup> WOLTON D., op. cit., p.28.

<sup>2</sup> GUILLAUME M., op. cit., p.20.

<sup>3</sup> HUIITEMA C., op. cit., pp.71-72.

Ainsi, dans « l'Intelligence Collective »<sup>1</sup>, Lévy tente de nous convaincre de l'opportunité qui se présente au monde de changer sa façon de communiquer, et par là, d'être. Ceci, nous y arriverons en façonnant une certaine culture du réseau, avec un Internet appelé à devenir la moelle épinière de l'activité humaine. « Nous ne sommes pas simplement en train de vivre une simple évolution culturelle », écrit-il, « nous passons d'une humanité à l'autre »<sup>2</sup>. Oui, comme l'homme est passé de la cueillette à la culture organisée, il s'engage actuellement dans une nouvelle ère, il redevient nomade, nomade de la communication ; mais « le nomadisme de ce temps tient d'abord à la transformation continue et rapide des paysages scientifique, technique, économique, professionnel, mental »<sup>3</sup>. Mais ce n'est pas tant l'homme qui crée ce changement, que ce changement qui s'impose à lui, nous dit Lévy. L'homme, lui, doit s'adapter, le plus rationnellement possible...

On perçoit clairement, dans ces propos, l'influence de Wiener, mais aussi celle de McLuhan : en effet, des idées d'entente universelle, de partage absolu de la connaissance et de naissance d'une culture commune sous-tendent de façon permanente le propos de Lévy.

### **8.2.5 Adopter une attitude médiane ?**

Breton nous offre une clé de lecture et de déconstruction performante des discours que nous venons d'évoquer. Elle tient en quatre points<sup>4</sup>.

Premièrement, il convient de ne pas considérer ces thèses comme neuves, puisqu'elles ne constituent qu'une réactualisation supplémentaire d'une théorie vieille de 60 ans comme il en resurgit à l'apparition de chaque nouveau média.

Ensuite, l'avenir n'est ni inéluctablement tracé ni voué à l'avènement des « autoroutes de l'information ». Comme l'écrit Breton<sup>5</sup>, ce battage ressort quelque peu de la méthode Coué...

Troisièmement, il y a lieu de souligner une nuance importante que nombre de discours ignorent ou passent sous silence : ce qui existe en matière de « société de l'information » n'est pas ce qui est probable, et encore moins ce qui est souhaitable. Ce genre d'assimilation rappelle une vieille stratégie qui consiste à dire, pour appuyer ses dires, que

---

<sup>1</sup> LÉVY P., op. cit.

<sup>2</sup> Idem, p.11.

<sup>3</sup> Ibid., p.10.

<sup>4</sup> BRETON P., op. cit., pp.119-122.

<sup>5</sup> Idem, p.120.

la révolution est déjà en marche, mais ailleurs ; dans le cas présent, pointe fort justement Breton, on nous parle toujours d'un quelconque laboratoire de Californie ou du Japon. Enfin, il convient de connaître et de dénoncer la méthode d'argumentation qui consiste à affirmer que des changements quantitatifs entraînent d'office une amélioration qualitative. « Plus de numérique, plus de médias, plus de chaînes de télévision, plus d'informatique » amèneraient « des relations plus épanouies, plus de liberté, une société meilleure »<sup>1</sup>.

Soulignons, avec Wolton, que c'est « l'histoire économique, sociale et culturelle (qui) donne le plus souvent son sens à l'histoire technique, non l'inverse »<sup>2</sup>.

La communication réduit-elle vraiment l'entropie et le désordre, comme l'affirmait la cybernétique ? L'explosion du volume d'information, la multiplication des médias et leur extrême segmentation, ne font-elles pas au contraire voler cet argument en éclats, en introduisant plus de complexité, de désordre et de bruit qu'en ne facilitant la communication ?

Aussi, la réflexion sur les TIC n'a-t-elle pas tout à gagner à adopter une démarche plus saine et critique ? Pour mettre en pratique une telle attitude et pouvoir soupeser la valeur réelle de ces nouveaux outils, on pourrait s'essayer à l'exercice suivant, préconisé par Léo Scheer : « pour bien comprendre l'usage des appareils de communication, téléphone, télévision ou ordinateur, il faut inverser leurs fonctionnalités apparentes et se les représenter comme des filtres qui nous servent à nous protéger des autres et de l'extérieur, et non comme des outils de liaison avec eux »<sup>3</sup>.

Ceci étant dit, nous savons que le rôle de l'intellectuel consiste à nourrir la réflexion, voire à infléchir l'usage dans le sens des idées qu'il défend. Mais quel sera le poids de sa pensée face à la poursuite du ballet de la globalisation et dans l'encensement de la communication par les médias ?

« Rien ne sert de communiquer d'un bout à l'autre du monde, si une vision de l'homme et de la société n'oriente pas les prouesses techniques », écrit Wolton<sup>4</sup>. Certes, mais pourra-t-on inverser cette tendance de notre temps de tout consacrer à la communication ?

---

<sup>1</sup> Ibid., p.121.

<sup>2</sup> WOLTON D., op. cit., p.12.

<sup>3</sup> SCHEER L., op. cit., p.66.

<sup>4</sup> WOLTON D., op. cit., p.25.

Le seul espoir réside peut-être en ce que l'usage des nouveaux médias – et singulièrement de l'Internet – par le citoyen s'accompagne d'une réflexion critique. Ce ne sera sans doute qu'à ce prix que nous serons à même de nous approprier l'outil Internet et de le débarrasser des considérations utopistes qui l'entourent.

### 8.3 Cultures et Internet : vers le village global ?

#### 8.3.1 L'idéal communautaire des premiers internautes

Ceux qui pouvaient déjà se dire internautes avant 1994 et la médiatisation de l'Internet se sont toujours présentés, jusqu'à aujourd'hui, comme les défenseurs d'un Internet avant tout communautaire au sens fort du terme, et beaucoup ne cachent d'ailleurs pas leur hostilité à toute intervention émanant d'autorités publiques. La volonté de ces *puristes* originels – rejoints depuis lors par d'autres – consiste principalement à promouvoir, en employant pour ce faire tous les moyens informatiques disponibles, une liberté d'expression et d'action absolue, telle qu'elle aurait été en vigueur, se souviennent-ils avec nostalgie, aux débuts du réseau.

Peut-on, dès lors qu'il s'agit ainsi de constituer une élite et de tenter de contourner certains principes essentiels de la démocratie, vraiment parler à propos de ces velléités d'un « idéal démocratique » des réseaux ?

Sans vouloir forcer le trait, il nous semble qu'on peut trouver une bonne synthèse des revendications de ces pionniers dans les travaux de l'Electronic Frontier Foundation<sup>1</sup>.

Les demandes portées par cette organisation témoignent en outre de la conviction qui anime bon nombre de ces internautes : celle de la réalité et de la nécessité du village global ; à la limite, on pourrait soutenir que certains voient en l'Internet un espace de vie à part entière, dans lequel n'auraient pas cours toutes les injustices du vil monde « réel »<sup>2</sup>.

#### 8.3.2 Pourquoi l'Internet n'est pas un village global

L'idée de village global sous-tend, nous l'avons vu, une idéologie que l'on pourrait qualifier de « mondialiste » : il s'agit de faire « comme si l'espèce humaine était désormais mûre pour l'universalisation ». Celle-ci serait « fondée sur quelques principes de représentation simple : les droits de l'homme, le droit à la différence (et à l'indifférence), le

---

<sup>1</sup> V. <http://www EFF.com/>.

<sup>2</sup> Cf. annexe 5, « Déclaration d'indépendance du cyberspace ».

triomphe des valeurs occidentales (rationalité et technologie) et enfin le bannissement de toute forme d'*altérité radicale* »<sup>1</sup>.

Même si on peut souhaiter qu'elle permette une augmentation des capacités d'empathie des individus, la montée en puissance de la communication amenée par les TIC ne signifie pas *de facto* que des peuples, des cultures, des groupes différents vont mieux se comprendre. On pourrait même imaginer que cette proximité soit ressentie comme une promiscuité, et suscite des sentiments de rejet. Une telle croyance revient selon nous à confondre communication fonctionnelle et communication normative<sup>2</sup>.

Ne conviendrait-il donc pas, au contraire, de tenter d'infléchir l'utilisation des réseaux de façon à ce qu'un maximum d'individus, et surtout de groupes, puissent revendiquer leurs différences, affirmer leur spécificité ?

En d'autres termes, l'enjeu ne concerne pas le rapprochement des individus ou des collectivités, et la mise en exergue de leurs ressemblances, mais au contraire la gestion de leurs différences<sup>3</sup>.

## 8.4 Réseaux et individualisme

Nous l'avons vu, l'individualisme occupe désormais une place importante dans la société. Théoriquement, une personne « peut envisager et hiérarchiser le monde à partir de lui-même » et de ses valeurs propres. Cette personne se présente donc certes comme « un sujet affranchi (...) des contraintes symboliques » qui régulaient la société antérieure<sup>4</sup>, mais ces contraintes ont été remplacées par des contraintes externes, des interdépendances et des collisions entre les individus, rappelle Guillaume.

Que changent les réseaux à cet état de fait ? Leur utilisation irréfléchie renforce et « encourage » probablement l'individualisme. A notre avis, la réalité risque de vite devenir aseptisée, si on mène sa vie « par procuration »<sup>5</sup>, car l'écran finit en quelque sorte par

---

<sup>1</sup> GUILLAUME M., op. cit., p.144.

<sup>2</sup> Selon Wolton, la notion de communication normative « renvoie à l'idéal de partage » ; celle de communication fonctionnelle vise simplement à décrire les fonctions purement pratiques de la communication (op. cit., p.218).

<sup>3</sup> Idem, p.11.

<sup>4</sup> GUILLAUME M., op. cit., pp.21-23.

<sup>5</sup> Cf. supra, 5.2.



s'ériger en protection contre elle. De façon plus nuancée, Guillaume estime que « sur Internet, il n'y a plus de risques de contamination, plus d'encombrement. (...) La foule reste invisible et n'est plus menaçante. Au contraire, plus elle est importante, plus le réseau est riche de potentialités. (...) L'autre ne provoque plus la détestation, il suffit de zapper pour l'éviter »<sup>1</sup>.

Il y a en tout cas fort à craindre que la généralisation annoncée de l'Internet ne renforce l'indifférence et l'égoïsme. Nous nous efforcerons de voir dans quelle mesure une utilisation citoyenne de l'Internet pourrait infirmer cette crainte.

Evidemment, l'indifférence ne constitue pas une situation particulièrement saine pour l'avenir de la société. Une nouvelle fois, des attitudes de rejet vont peut-être resurgir. Comme le dit judicieusement Breton, ce « néo-individualisme », qui privilégie à la fois « la recherche effrénée d'un contact "virtuel" » et « le refus, voire le dégoût, de tout contact avec autrui », n'est peut-être pas sans rapport avec la montée actuelle de la xénophobie, et pourrait même générer une extension interindividuelle de celle-ci<sup>2</sup>.

Breton entrevoit encore dans son *Utopie de la communication* le fait qu'en filigrane de la promotion de la société de l'information, est suggéré un idéal d'harmonie : le conflit est trouve diabolisé ; on nie même qu'il puisse exister, dans ce beau monde de la communication. Ainsi, la possibilité de critiquer se trouve rejetée, au nom du principe sous-jacent que « la personnalité valorisée est celle de l'homme "positif" »<sup>3</sup>.

Reconnaissons que, si les hypothèses que nous venons d'évoquer se vérifient, il conviendra de se mettre à douter du prétendu angélisme qui régnerait dans le monde des réseaux.

Or, force est de reconnaître que la tendance est bien à la propagation et à l'émigration de la culture télévisuelle du « zapping » vers l'Internet, et singulièrement le web. Comme le reconnaît son concepteur même, Tim Berners-Lee, « le risque de fermeture existe en deux sens différents. Il y a d'abord le risque déjà longuement commenté à propos de la télévision, celui de la "culture McDo". Et puis il existe un risque plus spécifique au Web, celui que certains internautes tombent dans une espèce de trou culturel, où ils s'enfermeraient en suivant uniquement les liens hypertextes des sites qu'ils ont déjà vus. Le

---

<sup>1</sup> GUILLAUME M., op. cit., p.22.

<sup>2</sup> BRETON P., op. cit., pp.153-154.

<sup>3</sup> Idem, pp.163-165.

Web favorise des phénomènes de renforcement au profit de cultures extrêmes, dont il devient difficile de s'échapper »<sup>1</sup>.

## 8.5 Frontières et réseaux

Une idée domine la pensée actuelle sur les TIC : Internet abolit les frontières. Pascal Robert<sup>2</sup> nous convainc cependant de poser sur cette affirmation un regard critique : les TIC, contrairement à ce que le discours dominant véhicule, peuvent tout autant, et en plusieurs aspects, participer à la construction de frontières qu'en faire tomber. Ainsi, elles peuvent pareillement jouer un rôle similaire à celui dévolu aux frontières traditionnelles, étatiques :

- les TIC permettent autant le *control*, à savoir la régulation du système politique par les mécanismes de rétroaction, que le *contrôle*, la surveillance des hommes ;
- elles favorisent la coordination, et par là le contrôle des flux ;
- elles aident, dans le cadre du report des frontières aux seules limites de l'espace Schengen, les douanes et les douaniers à assumer leur mission complexe ; et ce, notamment à travers la mise en place d'un système international d'information, qui permet à la douane de s'affranchir et de dépasser un rôle de contrôle limité aux frontières physiques de l'espace commun, en rendant possibles des contrôles intérieurs sélectifs ;
- enfin, dans le cyberspace même, les frontières peuvent surgir n'importe où, n'importe quand, et ce, nous rappelle Robert, pas forcément de l'initiative d'autorités étatiques reconnues.

Il demeure une question – également laissée en suspens par Robert – que nous ne pourrions étudier ici : celle de savoir à qui « profitent » ces « fonctions frontières » assumées par les TIC.

---

<sup>1</sup> Cité dans POSTEL-VINAY O., « Tim Berners-Lee : risques et limites du Web », in *La Recherche*, février 2000, <http://www.larecherche.fr/VIEW/328/03280621.html>.

<sup>2</sup> ROBERT P., « Technologies de l'information sans frontières ? La fonction frontière à l'épreuve des technologies de l'information et de la communication », in *Technologies de l'information et société*, n°8 (3), 1996, pp.213-242.

## 8.6 Espaces et réseaux

Ici encore, il convient de nuancer l'idée répandue selon laquelle l'Internet nous permet de nous affranchir des contraintes spatiales<sup>1</sup>.

En effet, ne pourrait-on pas affirmer de façon tout aussi caractéristique que les réseaux « accompagnent (...) l'irrésistible développement des villes, des conurbations et des mégalo-poles »<sup>2</sup> ?

Si les réseaux permettent de faire des économies de déplacement, ces économies restent limitées et contrebalancées par le fait que ces mêmes réseaux suscitent de nouvelles opportunités et de nouveaux besoins, qui « renforcent l'importance de l'accessibilité spatiale », par ailleurs « toujours "en retard" sur les progrès des TIC »<sup>3</sup>.

La progression (supposée) du télétravail, la mise en réseau des entreprises, la facilitation apportée dans la communication et la coordination, ne suffiront donc peut-être pas à stopper la croissance des villes<sup>4</sup>. Car, comme l'écrit Marc Guillaume, « la ville (...) est un ensemble complexe de commutateurs : de transport, de commerce, de rencontres et d'échanges de toutes sortes. C'est ce qui fait la puissance d'attraction – et bien sûr aussi les encombrements, les risques et les nuisances – des villes ». Autrement dit, plus la ville est grande, plus elle est attirante, pour les habitants comme pour les entreprises. En un mot, il y a comme un cercle vicieux, car « ce que les TIC rendent virtuellement possible ne peut se réaliser de façon commode et massive que dans les grandes agglomérations »<sup>5</sup>.

Ainsi, tout compte fait, il se peut que l'influence des réseaux sur la gestion de l'espace ne soit pas, en définitive, celle souvent annoncée et que, à terme, on puisse voir que l'urbanisation ne s'arrête pas avec la généralisation de l'Internet, pas plus que des délocalisations massives villes - campagnes ne commencent. Seul le temps nous donnera plus d'indications à ce sujet, mais constatons une fois de plus combien l'analyse peut nous emmener loin des promesses du village global.

---

<sup>1</sup> V. notamment WADE P. et FALCAND D., op. cit., pp.153-168.

<sup>2</sup> GUILLAUME M., op. cit., p.28.

<sup>3</sup> Idem, p.119.

<sup>4</sup> Ibid., p.121.

<sup>5</sup> Ibid., p.130.

## 8.7 Savoirs, information et formation

Les sources ne cessent de se multiplier sur l'Internet. L'information y est accessible instantanément, et facilement reproductible. Ce sont, faut-il le rappeler, ces éléments qui font la force de l'Internet en matière informationnelle.

Un premier bémol à apporter à cette constatation repose dans le fait qu'il nous faut composer, depuis l'avènement de l'Internet comme moyen d'information et média, avec une nouvelle réalité. Désormais, la logique qui préside à la formation et à la présentation de l'information ne relève plus forcément d'une approche « journalistique », descendant du siècle des Lumières et des combats menés tout au long des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, et présentant le droit à l'information comme une denrée précieuse pour la liberté de l'individu, mais plutôt « d'une conception beaucoup plus instrumentale et surtout économique »<sup>1</sup>.

L'obésité informationnelle menaçante traduit une seconde limite à poser face au constat initial. Ainsi, par exemple, le résultat d'une recherche par mots clés mal ciblée va générer un « bruit » informationnel qui en découragera plus d'un.

Une troisième modération – la plus importante pour notre propos – à apporter à l'optimisme ambiant qui présente l'Internet comme le Nirvana informationnel, réside dans l'assimilation trop rapidement faite par d'aucuns entre (accès à l') information et savoir, connaissance ou formation.

En effet, l'information traitée et commentée par un journal ne constitue peut-être qu'une interprétation autoritaire de l'information. Mais, comme le dit Barber<sup>2</sup>, cette source, au moins, ne s'impose pas à nous ; au contraire, nous la choisissons selon nos propres centres d'intérêt.

Faut-il dès lors privilégier une information « brute », sortie tout droit de l'Internet, sous prétexte qu'elle est pure ? Nous pensons que non, car l'information « crue » se prête sans doute mieux que toute autre à la manipulation<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> WOLTON D., op. cit., p.97.

<sup>2</sup> BARBER B.R., op. cit., 1998.

<sup>3</sup> Sur l'évaluation de la crédibilité des sources, v. <http://users.skynet.be/ameurant/francinfo/validite/index.html>.

Qui plus est, qui dit information « crue » dit parfois absence totale de balises permettant de l'analyser et donc possible confusion de sens (une illustration : la séquence quotidienne « No Comment » sur la chaîne Euronews).

La prise en compte de ce danger devrait en tout cas être comparée avec les bénéfices éventuels attachés à la disparition des intermédiaires que prône la nouvelle idéologie de la communication; et ce, même s'il est clair que, dans de nombreux cas, c'est le fait de pouvoir disposer de l'information même et de pouvoir la disséminer rapidement qui doit l'emporter sur toute autre considération<sup>1</sup>.

Nous noterons que cette confusion entre savoir et information règne aussi en matière d'éducation. On entend par exemple souvent que, si on n'ouvre pas les écoles à l'Internet, la formation des élèves et des étudiants va fortement s'en ressentir. Ou encore – et c'est là que naît la confusion réductrice – on affirme de façon péremptoire que rien, désormais, ne se fera sans le multimédia.

Il est pourtant facile de déconstruire ces affirmations hâtives. D'abord, « améliorer l'accès (à l'information) (...) ne changera pas une virgule à la situation du désir de savoir qui doit animer l'élève »<sup>2</sup>.

Ensuite, la recherche d'informations sur l'Internet ne permet de retrouver que des informations structurées préalablement et convenablement, ce qui ne permettra pas de rencontrer la précieuse information informelle. Cette « recherche » ne remplacera pas non plus les bénéfices secondaires liés à une recherche moins artificielle, plus laborieuse, tels que les découvertes impromptues au fil des livres, ou la richesse qui émane de rencontres interpersonnelles<sup>3</sup>.

Il faut donc adapter la pédagogie à la présence des nouveaux outils tels que l'Internet, et souligner l'importance capitale des intermédiaires, c'est-à-dire principalement des professeurs, en la matière. Autrement dit, cette assimilation ne pourra être facilitée par le multimédia que dans des cas bien restreints. L'élève ou l'étudiant qui se limiterait à un travail d'accumulation ne pourrait alors acquérir qu'un « savoir mosaïque », composé de fragments qui n'ont pas de contexte »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Pensons – c'est un exemple parmi tant d'autres – au cas où une nouvelle importante doit être connue, mais émane d'une zone où l'information est contrôlée.

<sup>2</sup> BRETON P., op. cit., p.145.

<sup>3</sup> GUILLAUME M., op. cit., pp.64-66.

<sup>4</sup> Idem, pp.69-70.

Nous aimerions soulever une dernière question au sujet de l'information sur l'Internet : l'influence de l'hypertexte sur la lecture va-t-elle, comme le craint Guillaume, rejaillir sur la formation de la pensée même et favoriser l'émergence d'une « pensée orientée objet » que l'auteur définit au moyen d'une analogie amusante : « la pensée orientée objet, friande de dictionnaires, d'encyclopédies et aujourd'hui d'hypertexte, est à la pensée ce que l'utilisation d'un juke-box ou d'un synthétiseur est à la pratique d'un instrument de musique »<sup>1</sup>.

## 8.8 Limites de la communication médiatisée

*Quid* de l'intelligence collective que nous offriraient les réseaux ? Scheer nous fait partager un point de vue assez pessimiste quant aux potentialités de l'Internet en la matière, lorsqu'il écrit : « plus le réseau aura développé ses capacités de mémoire et d'intelligence en tous ses points d'émission, de réception et de commutation, plus l'utilisateur pourra se permettre d'être stupide et amnésique. Il doit pouvoir être dans sa relation avec les terminaux, comme dans celle qu'instaure le fruit sur la branche d'un arbre, un rapport naturel et paresseux de cueillette »<sup>2</sup>.

D'aucuns affirment par ailleurs que la nature réelle de l'Internet, la forme vers laquelle il tend, ne sont pas les mots, mais l'image. Selon eux, le web actuel, basé principalement sur le texte (et l'hypertexte), ne serait qu'une phase de transition, et serait voué à être remplacé par quelque chose de nettement plus « multimédia », où l'écrit n'aurait en tout cas plus l'importance qu'il a aujourd'hui<sup>3</sup>.

Une éventuelle « victoire » de l'image sur le texte pourrait receler de graves conséquences : « l'abstraction du langage est supplantée par la littéralité des images, à un coût restant à chiffrer, pour l'imagination, qui dépérit parce qu'on fait le travail à sa place, pour la communauté, parce qu'elle est unie par du sens exprimé par des mots, et pour l'intérêt

---

<sup>1</sup> Ibid., p.81.

<sup>2</sup> SCHEER L., op. cit., p.99.

<sup>3</sup> « As soon as it becomes technologically feasible, (the web) will become video- or picture-based. For the transitional generation, living in a word-oriented civilization (...), the Net is simply another device for deploying words. Yet surely that is a primitive and unproductive use of a medium. Scrolling texts on the Net amount to little more than a souped-up telegraph and we have had the telegraph for a hundred and fifty years. What's new about the Net is the potential for graphics and moving pictures. "Zines" like *Slate* are at best a transition from text to something else (...). The generation that's introduced to the technology through television, computers and the Web is anything but a word-cultured literati. And, what the new generation

public, parce qu'il requiert la délibération rationnelle de citoyens conscients, formés par une culture écrite »<sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, la communication informatisée ne permet qu'une expression parcellaire et d'une diversité limitée; aussi, elle ne remplacera jamais la communication directe.

Comme l'explique Guillaume, « l'information et la communication en coprésence est évidemment plus complète, elle contient de l'implicite, tels que des codes gestuels, des attitudes héritées culturellement et apprises progressivement, de la confiance, de la convivialité, toutes choses qui ne peuvent pas se transmettre par la technologie ».

La communication directe est donc la seule appropriée pour des situations complexes – et la réalité est complexe ! Et ce, même s'il faut convenir du fait que cette communication accorde parfois « une importance excessive à des facteurs affectifs qui peuvent brouiller l'analyse objective », ce qui explique que des outils comme le téléphone, le fax ou la lettre peuvent se révéler plus appropriés à certaines situations – et sont effectivement privilégiés dans certaines circonstances.

Il conviendra donc de ne pas prôner à tout crin les vertus de la communication médiatisée et oublier par là la « bonne vieille » communication directe. En outre, un grand travail d'appropriation sera nécessaire vis-à-vis des potentialités recelées par l'Internet afin que, à terme, il soit possible, comme dans le réel, de distinguer communication formelle de communication informelle<sup>2</sup>.

---

eventually does with the technology may turn out to be quite different from what those of us who come from a word-culture have in mind. » BARBER B.R., op. cit., 1998.

<sup>1</sup> BARBER B., op. cit., 1997, p.80.

<sup>2</sup> Idem, p.42.

# **Troisième partie – Internet, démocratie et citoyenneté en Belgique francophone : enjeux, apports et leçons**

## **9 Les enjeux de l’Internet pour une démocratie et une citoyenneté renouvelées**

### **9.1 Quelle technologie pour quelle démocratie<sup>1</sup>**

#### **9.1.1 La réalité de la démocratie faible**

Nous avons précédemment dressé brièvement le tableau de l’état de notre société. Sous quelle définition positiviste pourrions-nous la croquer ? Wolton nous donne peut-être une bonne indication : « société de consommation, démocratie de masse et médias de masse »<sup>1</sup>, tel serait le triptyque résumant la situation actuelle.

La question centrale de notre travail consiste à tenter de comprendre de quelle manière – après avoir mis de côté tous les aspects « déterministes » que nous avons passés en revue – les technologies supportées par l’Internet pourraient aider la société à évoluer vers une forme démocratique plus poussée, donnant et suggérant plus de place pour le citoyen et établissant une plus grande interaction et compréhension entre ce citoyen et ses représentants.

Mais, au fait, la société de l’information va-t-elle seulement pouvoir faire quelque chose pour la politique et la démocratie ? Certains en doutent, tels Léo Scheer, qui nous livre un constat très critique, à la fois vis-à-vis du politique et de la masse. Il écrit : « les gouvernements, les institutions, les médias, les lobbies n'ont plus rien d'autre à communiquer que leur prétendue capacité d'être à l'écoute, et d'être conformes à la demande. Le pouvoir n'est plus que cette capacité de ne pas se tromper dans l'interprétation

---

<sup>1</sup> Ce titre nous est inspiré de l’article de Benjamin Barber « Which Technology and Which Democracy ? », op. cit., 1998.



des signes émis par une masse de plus en plus dense et qui émet de moins en moins de signes »<sup>2</sup>.

De fait, si on voit les choses de ce point de vue, on peut se demander si c'est bien la peine d'entreprendre un travail de fond pour la société, puisque de toute façon celle-ci est vouée à « finir dans cette impasse du politique »<sup>3</sup>.

### 9.1.2 L'envie d'une démocratie forte

Nous partirons cependant d'une vision plus positive, mais sans doute aussi plus réaliste, celle de la réalité de l'occupation de l'Internet par le citoyen et le politique, peu important ici son importance et sa signification. Cette vision nous conduit à estimer que tout est encore à faire, en cette matière de l'appropriation de l'Internet par la politique et la citoyenneté.

Pour illustrer notre propos, nous aimerions paraphraser Guy Hermet lorsqu'il écrit, dans un ouvrage consacré à la démocratisation des pays « en transition » : « le développement de la citoyenneté suppose que les citoyens expérimentent vraiment leur nouveau pouvoir, voire qu'on les pousse un peu à le faire. (...) Le plus important de ces pouvoirs nouveaux consiste pour eux à ne plus hésiter à demander compte de leurs actions (...) aux responsables de tous ordres »<sup>4</sup>. Tentons le parallèle : l'Internet aussi est un espace où (presque) tout reste à inventer.

Aussi, il y a lieu de reformuler l'interrogation centrale que nous venons de poser. Celle-ci devient : quels sont les principaux enjeux théoriques de l'Internet pour une meilleure citoyenneté et, par là, une démocratie plus forte ?

« La démocratie forte », écrit Benjamin Barber, « s'appuie sur un ensemble homogène d'activités qui s'étend du quartier à la nation tout entière, du privé au public, et grâce auquel les consciences individuelles peuvent s'ouvrir »<sup>1</sup>. Il a probablement raison ; cependant, il nous est permis de penser qu'une telle démocratie forte ne pourra cependant pas vivre sans mouvements sociaux, et que sa nature n'est pas forcément d'office consensuelle, choses que Barber néglige.

---

<sup>1</sup> WOLTON D., op. cit., pp.31-32.

<sup>2</sup> SCHEER L., op. cit., pp.126-127.

<sup>3</sup> Idem, p. 127.

<sup>4</sup> HERMET G., *Culture et démocratie*, Paris, Albin Michel, 1993, p.201.

La logique que nous emploierons comme fil conducteur de la progression de notre analyse nous conduira à mesurer l'influence potentielle de l'Internet en termes de démocratie et de citoyenneté relativement à différents degrés conceptuels – en allant du plus faible vers le plus fort – d'intensité de la participation du citoyen à la vie politique.

Ainsi, nous partirons du renouvellement éventuel du rapport entre le citoyen et le politique (degré faible de participation), pour ensuite nous attacher à la discussion des éventuels apports des réseaux aux formes conventionnelles de participation politique et enfin, évaluer leur impact sur les mouvements sociaux (composante la plus forte de la participation).

A travers cette gradation, c'est l'idée d'intensification de la participation politique qui sera retenue, idée que nous pouvons par exemple retrouver dans la typologie des comportements politiques de Milbrath et Goel<sup>1</sup>.

Bien sûr, les diverses subdivisions qui seront employées ci-après ne serviront que pour les besoins de la cause ; elles n'ont donc qu'une prétention analytique. La réalité nous montre évidemment que ces différentes catégories s'enchevêtrent pour former un système complexe d'interactions, dans lequel les différents aspects – électoral, participatif, contestataire – de la citoyenneté ne sont pas dissociables.

Un enjeu des TIC, qui peut paraître évident – et qui, dès lors, ne ressortira pas systématiquement lorsque nous examinerons ces points en détail – mais n'en est pas moins essentiel, traverse toute cette matière : celui de leur rapport avec la formation des opinions. Il convenait donc de le rappeler ici.

## 9.2 Le rapprochement entre le citoyen et la politique

### 9.2.1 Des institutions et une administration plus proches

#### a) Considérations générales

Quel que soit le niveau de pouvoir envisagé, il ressort clairement des études de terrain que la question de l'entrée dans la « société de l'information » ne débute pas avec la mise en ligne d'un site web.

Ainsi, l'administration doit d'abord étudier ses besoins et surtout ses moyens ; et idéalement, cette réflexion doit trouver à s'insérer dans un questionnement plus global sur

---

<sup>1</sup> BARBER B.R., op. cit., 1997, p.248.

une éventuelle réorganisation de la répartition du travail, voire de la hiérarchie opérationnelle.

Il convient en effet de ne pas se lancer dans un projet démesuré dont la réalisation ne pourrait être correctement assurée et décevrait forcément le citoyen. En outre, et c'est bien le minimum, il faut déterminer des répondants aux questions et demandes reçues *via* l'Internet.

### **b) Le niveau local**

C'est ici que la citoyenneté et la conscience politique débutent et prennent forme. En effet, la démocratie forte a besoin de structures, qui permettent de renforcer « tant les liens latéraux que les liens verticaux »<sup>2</sup>. Par ailleurs, comme le souligne fort à-propos Barber, « toute révolution démocratique a commencé par un engagement fort à un processus de participation locale »<sup>3</sup>. De quoi nous faire rêver à ce que la commune devienne, en accordant une citoyenneté renforcée à ses habitants, le socle d'une démocratie revivifiée ?

Une meilleure participation citoyenne au niveau local ne renforcerait en tous cas pas les particularismes, mais, au contraire, elle permettrait à des individus plutôt sectaires de se défaire de leurs préjugés au profit d'« une approche plus ouverte envers d'autres individus ou groupes éloignés »<sup>4</sup>. Elle travaillerait ainsi à forger une conscience plus globalisée.

Dès lors qu'énormément de communes belges disposent d'un site web, la question de savoir qui est « branché » et qui ne l'est pas n'est plus pertinente, et les enjeux de la présence de la commune sur l'Internet deviennent en effet plus sérieux : des informations touristiques en trois langues ou la liste des numéros de téléphone de la commune, par exemple, n'apportent rien de concret au citoyen.

Quatre pas rapprocheront la commune vers cet idéal participatif qui vient d'être décrit.

Une approche plus « civique » consisterait déjà à placer systématiquement sur l'Internet les décisions à portée générale ainsi que les ordres du jour et comptes-rendus du Conseil. Cela permettrait un contrôle plus effectif du citoyen sur le travail des mandataires.

---

<sup>1</sup> Proposée dans MAYER N. et PERRINEAU P., op. cit. Cf. annexe 3.

<sup>2</sup> BARBER B.R., op. cit., 1997, p.260.

<sup>3</sup> Idem, p.282.

<sup>4</sup> Ibid., p.261.

Ensuite, la commune pourrait créer un site « transactionnel » et ainsi moderniser et assouplir la gestion des formalités bureaucratiques en rapport avec le citoyen.

En suivant cette logique, l'étape suivante serait, pour la commune, la transformation de son site web en support pour des discussions citoyennes, horizontales. La mise sur pied de forums n'est pas, techniquement, chose compliquée.

Mais la plus importante promesse réside dans la mise au point de systèmes de discussion entre élus et habitants. Elle se heurte cependant à de nombreux obstacles. Des obstacles pratiques, tout d'abord : il est clair que pour qu'une telle réalisation présente un minimum d'intérêt, la commune devra veiller à lui assurer une publicité maximale, mais surtout, elle aura à offrir des espaces d'accès au réseau, et évidemment, l'encadrement humain en conséquence<sup>1</sup>.

Des obstacles idéologiques, ensuite : les élus seront-ils prêts à promettre de consacrer une part de leur temps à ces discussions citoyennes ? Le cas échéant, à quelle fréquence ? La médiatisation de la communication ne va-t-elle pas leur permettre de tenir la langue de bois, puisqu'elle leur permet de ne pas avoir à soutenir le regard – voire les réactions physiques – de leurs interlocuteurs ? Cette éventualité est cependant contrebalancée par le fait que le caractère écrit et numérique de ces discussions permet de garder des traces, des « preuves », de tel ou tel discours.

Barber va jusqu'à proposer la création d'assemblées citoyennes locales, disposant d'un pouvoir décisionnel<sup>2</sup>. Ces assemblées pourraient s'appuyer sur un support informatique qui servirait en quelque sorte de lien permanent, de centre. Le raisonnement que défend le politologue américain est que « l'étincelle » de la citoyenneté ne prendra réellement que si le citoyen se voit accorder un pouvoir décisionnel ; or, le niveau local permettrait justement, selon lui, de débiter sagement en la matière.

L'analyse de telles propositions n'est pas envisageable dans le cadre de ce travail, qui se propose simplement d'étudier les enjeux réels, face à la situation actuelle, des réseaux. En effet, ces suggestions supposent de revoir entièrement le mode de fonctionnement de notre démocratie.

---

<sup>1</sup> VAN BASTELAER B. et LOBET-MARIS C., « Démocratie électronique et citoyenneté virtuelle. Position Paper – 4<sup>ème</sup> version », 1998, [http://www.agora98.org/fr/jeune/ppaper/ppaper2\\_1.html](http://www.agora98.org/fr/jeune/ppaper/ppaper2_1.html).

<sup>2</sup> BARBER B.R., op. cit., 1997, p.282.

Cependant, Barber n'a-t-il pas raison ? La réalisation de son initiative ne constituera-t-elle pas *in fine* la voie privilégiée pour sortir le citoyen de son apathie et le faire entrer dans une citoyenneté intégrée et multidimensionnelle?

### **c) Les administrations**

Pour le citoyen, l'enjeu principal de l'arrivée des administrations dans les réseaux réside sans doute dans l'éventuelle – mais ô combien difficile dans un pays fédéral comme la Belgique – mise en place du concept de guichet unique.

Une telle réalisation permettrait sans doute d'approcher l'idéal d'une meilleure acceptation et compréhension par le public – en tout cas le public internaute – de l'utilité de l'appareil administratif<sup>1</sup>. En effet, dans le contexte actuel, nous pouvons supposer que le citoyen va exiger de plus en plus un service rapide, personnalisé, et efficace, de la part de l'administration<sup>2</sup>, dans laquelle – et ce, même si ce n'est pas toujours, loin s'en faut, à son bénéfice – il est désormais censé être considéré comme un client<sup>3</sup>. Et ce, à plus forte raison encore si l'accès à l'Internet s'élargit vraiment à toute la population. Cette hypothèse devra d'ailleurs probablement, tôt ou tard, être considérée comme un élément au regard duquel l'Etat devra assurer l'égalité des citoyens.

Mais avant d'arriver à cette situation idyllique, le premier défi consiste sans doute à réussir l'informatisation des procédures administratives, pari qui soulève celui, intimement lié, de la légalisation de la signature électronique, qui vient seulement d'être gagné aux Etats-Unis.

Ensuite, il faudra s'atteler à l'accès – théoriquement permis et réglementé par la loi – des citoyens aux documents administratifs les concernant. La réalisation de cet objectif sera probablement freinée par une culture bureaucratique traditionnellement peu axée sur le citoyen et contre laquelle le plus « transparent » des réseaux ne peut rien, en tout cas rien en lui-même, puisqu'il n'est qu'un outil<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> VAN BASTELAER B. et LOBET-MARIS C., op. cit.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> JENNOTTE A., « L'administration électronique cherche ses marques », in *Le Soir*, 9 juin 2000, p.4.

<sup>4</sup> VAN BASTELAER B. et LOBET-MARIS C., op. cit.

En outre, les nouvelles fonctionnalités offertes par les TIC – Intranet, télématique, groupware – infléchiront, à terme, la réorganisation des administrations. Il est possible que les TIC renforcent les capacités des administrations à jouer un rôle dominant ; à contourner le politique élu, si l'on veut<sup>1</sup>. On peut même imaginer que les bureaucraties développent, grâce aux TIC, leur potentiel « orwellien » de surveillance et de contrôle<sup>2</sup>. Cette perspective n'est pas si irréaliste qu'on pourrait le croire, même si elle dépend avant tout d'une certaine « culture administrative ». Ainsi, en Ontario, le gouvernement local a mis en place une « justice virtuelle » : tous les documents d'un procès peuvent être téléchargés par les parties en cause et leurs avocats<sup>3</sup>. On peut d'ailleurs légitimement se demander ce qu'il adviendra lorsqu'un *hacker* parviendra à passer les murs coupe-feu du système et à modifier ces documents.

#### **d) Le niveau « parlementaire »**

Regroupons sous cet en-tête les sites directement liés à l'exercice du pouvoir législatif et exécutif. En effet, c'est ici que se joue l'image sur les réseaux d'une entité politique telle qu'Etat ou Région.

Les sites des institutions d'un même niveau de pouvoir gagneraient d'abord à arborer une architecture semblable, voire à être regroupés sous une structure commune facilement accessible, telle qu'un site portail.

Mais, plus fondamentalement, ici aussi, dans l'idéal « démocratique fort », devraient s'imposer les pratiques liées à une démocratie participative. Nous émettrons cependant la même réserve qu'à propos du niveau local, à savoir que la modification profonde du système politique n'entre pas, à terme « raisonnable », dans des enjeux déterminés et réalisables tels quels avec l'aide des TIC.

---

<sup>1</sup> « Through such an integration, traditional bureaucracies are being transformed in highly efficient and effective "infocracies" », écrivent van de Donk., Snellen et Tops (« Orwell in Athens. A perspective on Informatization and Democracy », in VAN DE DONK W.B.H.J., SNELLEN I.TH.M. ET TOPS P.W. (Eds.), pp.1-11).

<sup>2</sup> VAN DE DONK., SNELLEN et TOPS, op. cit., pp.4-5.

<sup>3</sup> JENNOTTE A., « L'administration électronique cherche ses marques », in *Le Soir*, 9 juin 2000, p.4.

Un autre concept de la démocratie forte est de « promouvoir et assurer l'utilisation civique et démocratique des télécommunications »<sup>1</sup>. Cette nécessité prendrait forme, selon Barber, au travers de la création d'une coopérative civique des télécommunications.

Si un tel concept peut paraître difficilement transposable chez nous au vu des répartitions de compétences entre entités fédérales et fédérées, l'idée qu'il promeut pourrait pourtant trouver une application dans notre paysage médiatique, notamment au travers de la mise en place d'une chaîne télévisée politique ; or, celle-ci trouverait son prolongement naturel dans une politique réfléchie proposant un site Internet « civique ».

Ainsi, en plus des traditionnelles subventions à la presse, on pourrait concevoir que « l'Etat » prenne à sa charge la fourniture au citoyen d'une information claire, complète et structurée, qui comprendrait des versants législatifs, comme c'est déjà le cas sur une bonne partie des sites fédéraux (Moniteur, assemblées et Cour de Cassation, entre autres) mais aussi politiques et économiques.

Encore une fois, à l'échelle de la Belgique, il faudrait d'abord pouvoir susciter une vraie coopération entre niveaux de pouvoirs, indispensable pour rencontrer le succès auprès du citoyen, pas spécialement au fait de toutes les subtilités. Il conviendrait donc d'envisager de passer par une conception « unifiée », en quelque sorte proche de celle de guichet unique.

Une telle démarche trouverait en tout cas à s'insérer avec bonheur dans une politique d'éducation civique au sens large, à savoir une politique oeuvrant à la formation réfléchie des opinions (nous avons souligné que cet enjeu traversait et imprégnait toute la matière), politique nécessaire pour que la démocratie soit autre chose qu'une balance des intérêts privés.

La portée d'une telle initiative nécessite pourtant, à l'aune même de la théorie de la démocratie forte, d'être nuancée : la connaissance et la recherche d'une éducation civique au sens classique, à savoir l'apprentissage de ses droits et à la connaissance de la loi, ne pourra pas, seule, susciter l'envie d'engagement politique : « jeter des connaissances à la figure des gens sans leur confier de responsabilité ne produira le plus souvent que de

---

<sup>1</sup> BARBER B.R., op. cit., 1997, p.290.

l'indifférence »<sup>1</sup>. L'éducation civique classique se situera donc plutôt dans une optique de continuation et de prolongement de l'engagement.

Enfin, notons que, à ce niveau « parlementaire » aussi, le contrôle citoyen du travail des élus sortirait gagnant d'une transparence maximale du fonctionnement des institutions parlementaires, laquelle – outre *via* cette « Coopérative civique » que nous venons d'évoquer – peut être assurée par des sites web offrant des comptes-rendus tenus à jour des travaux parlementaires.

### **9.2.2 Une meilleure reconnaissance de la nécessité des partis**

Depla et Tops<sup>2</sup> nous aident à saisir quels seront les grands enjeux relatifs à l'appropriation par les partis des TIC.

Les partis pourront d'abord s'appuyer sur les TIC pour mener des campagnes plus ciblées auprès des électeurs. Ainsi, à partir de bases de données, ils seront en mesure de fournir des renseignements et informations plus en rapport avec les centres d'intérêts de chacun. Notons qu'un tel usage ne serait pas sans conséquences quant à une possible segmentation de ces structures – vers une transformation en groupes d'intérêts ? – puisque les partis flirteraient de plus en plus avec les outils pointus du marketing.

Mais, de toute façon, cette évolution n'est-elle pas déjà fortement engagée, en ce sens que les partis utilisent déjà couramment les techniques de sondages d'opinion ? L'affirmer témoigne en tout cas de ce que cette aspiration à mieux se connaître chacun – électeur et politicien – n'est sûrement pas née comme par enchantement de réflexions sur les TIC, qui supposent que cette possibilité de développer le sondage peut être un des apports à la citoyenneté suscités par ces technologies.

*In fine*, ce mouvement vers une stratification de la relation parti - électeur ne ferait-il pas, comme le soulignent Depla et Tops<sup>3</sup>, que contribuer à diminuer la capacité des partis à assumer leur fonction – qui les distingue des groupes de pression – de sublimation des différences dans un projet commun de définition de l'intérêt public ?

---

<sup>1</sup> Idem, p.247.

<sup>2</sup> DEPLA P.F.G. et TOPS P.W., « Political Parties in the Digital Era. The Technological challenge ? », in VAN DE DONK W.B.H.J., SNELLEN I.TH.M. et TOPS P.W. (EDS.), pp.155-177.

<sup>3</sup> DEPLA P.F.G. et TOPS P.W., op. cit., p.168.



Ensuite, les technologies de l'Internet peuvent servir les partis dans la gestion de leur organisation interne, et changer la donne des relations entre le « secrétariat fédéral » et les sections des échelons inférieurs ou entre le sommet du parti et sa base.

Tous les partis disposent aujourd'hui d'un site Internet, mais beaucoup se servent de cet outil comme d'un moyen de communication fonctionnelle, avec un site « vitrine », dans lequel l'information n'est d'ailleurs pas toujours très *up to date*.

Il n'est pas souvent envisagé par les partis d'utiliser l'outil Internet autrement que comme un instrument de diffusion ou de propagande<sup>1</sup>, à savoir comme moyen d'interaction avec les adhérents ou sympathisants comme avec un public plus large.

Pouvons-nous dès lors suivre la thèse défendue par Depla et Tops et affirmer que nous arrivons à un moment charnière, qui nous voit en attente d'un « deuxième âge » de la présence sur l'Internet des partis ?

En effet, en n'évoluant pas significativement vers une plus grande ouverture, qui se traduirait par une information conséquente et régulière sur leur activité et par une plus grande réceptivité et interactivité avec le public, il est possible que les partis perdent de leur crédit en tant qu'organisations médiatrices.

A ce sujet, Depla et Tops<sup>1</sup> entrevoient deux scénarios. Ceux-ci désigneraient autant de grandes tendances potentielles pour un futur des partis qui serait déterminé en grande partie par leur appropriation des TIC.

Ainsi, dans un premier cas, les partis profiteraient des nouveaux médias pour mettre en chantier une rénovation de leur organisation et de leurs méthodes de fonctionnement. L'Internet serait notamment mis à profit pour créer un véritable dialogue avec la base, qui rejaillirait sur les orientations du parti. Tout ceci aboutirait à un regain de la participation politique et de l'intérêt pour le travail des partis ; il ne faut pas pour autant clamer qu'ils se transformeraient radicalement en partis de masse – ils resteraient, selon Depla et Tops, des partis de cadres.

---

<sup>1</sup> WOLTON D., op. cit., p.106.

Selon le second scénario, la généralisation des nouveaux médias conduirait à une marginalisation des partis politiques, qui se verraient remplacés par des associations électorales professionnelles, dont la gestion d'une campagne électorale constituerait l'unique raison sociale. Depla et Tops estiment que la façon dont – en bonne partie grâce à leur maîtrise du jeu des médias – Berlusconi et Perrot se sont « créés » hommes politiques, préfigure la banalisation de ce scénario.

Après avoir émis la réserve que la probabilité de tendre vers l'un ou l'autre de ces scénarios dépend fortement du système politique dans lequel on situe l'analyse<sup>2</sup>, nous reprendrons, au titre de *mise en garde* des partis, cette futurologie proposée par les deux auteurs néerlandais. Autrement dit, dans le cadre de la crise de la démocratie, ne convient-il pas de ne pas sous-estimer le possible renforcement par les nouveaux médias d'une culture politique simplifiée et personnalisée à outrance ?

### **9.2.3 Un dialogue renouvelé avec les hommes politiques**

Nous venons de l'expliquer, avec l'émergence de l'Internet, se présentent de nouvelles opportunités pour l'homme ou la femme politique de faire valoir son originalité et ses atouts. A la limite, l'arrivée de ce nouveau média peut être vue comme annonçant celle d'un nouveau terrain de campagne, ce qui pourrait – devrait ? – suggérer chez le politique certains changements d'attitude. Une nouvelle culture politique ?

Nous pourrions même envisager que le public de l'Internet constitue un créneau électoral à séduire au même titre qu'un autre. Mais les données sont rares, à l'heure actuelle, qui nous permettent de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Quoiqu'il en soit, l'apport pour le citoyen de l'Internet dans sa relation avec l'homme politique se trouve en premier lieu dans le contact moins formel, plus spontané, moins impressionnant en somme, qu'il peut espérer nouer avec lui<sup>1</sup>.

Cependant, il ne faut pas se leurrer : d'une part, ce sentiment de proximité constitue aussi un bénéfice pour l'homme politique ; or, il peut être tout à fait factice étant donné que, dans de nombreux cas, la réponse sera rédigée au nom du politique par son secrétariat.

---

<sup>1</sup> DEPLA P.F.G. et TOPS P.W., op. cit., pp.170-177.

<sup>2</sup> Un système tel que celui de la France ou des Etats-Unis, où la personne politique compte autant que le parti, serait probablement plus enclin à verser dans le second scénario qu'un pays comme la Belgique, où les partis constituent les piliers de la vie politique.

D'autre part, le citoyen se sent en droit d'exiger une réponse rapide, qui crée en retour chez le politique une certaine obligation de bien et surtout vite faire.

Pour l'homme politique, et plus particulièrement l'élu local ou le parlementaire de base, l'Internet se présente comme un moyen performant et peu onéreux de se faire connaître, et de se présenter comme étant à la pointe du progrès – et à l'écoute du citoyen<sup>1</sup>.

### 9.3 La participation aux processus politiques

Nous nous trouvons ici à la croisée des chemins entre, d'un côté, les enjeux relatifs à un meilleur dialogue entre le système politique et la personne qu'on peut considérer comme électeur, et, de l'autre côté, les enjeux relatifs à une citoyenneté plus active et participative, jusque dans ses composantes contestataires.

#### 9.3.1 Un contrôle citoyen des institutions

Elément essentiel de la démocratie représentative, nous avons déjà vu que le contrôle des institutions par le citoyen doit trouver à s'appliquer à chaque niveau auquel s'exerce le pouvoir.

Idéalement, il doit en premier lieu être proposé et donc accepté par les institutions mêmes, les partis, et les hommes politiques. Ceci constitue, nous l'avons vu, un des défis majeurs posés par l'arrivée de l'Internet : les institutions et les élus sont placés devant le fait accompli qu'il n'existe plus aucune barrière technique ou financière qui puisse justifier qu'ils ne travaillent pas en parfaite transparence, puisque l'Internet leur « offre » la possibilité de se livrer à nu au citoyen.

En quoi le citoyen peut-il, si cette transparence n'est pas effective, utiliser les possibilités de l'Internet pour pouvoir exercer son droit de regard ? Il ne serait pas pertinent de dresser ici une liste des voies qui s'offrent à lui, parce que la volonté de disposer d'un contrôle citoyen effectif transparait dans toutes les volontés participatives, qu'elles relèvent du mode déférent ou du mode contestataire. Nous tenterons de mettre ce point en évidence dans la suite de ce travail.

---

<sup>1</sup> VAN BASTELAER B. et LOBET-MARIS C., op. cit.

Une troisième voie pour faire respecter ce droit de contrôle pourrait se matérialiser en la personne du médiateur, qui exerce ce rôle de relais des griefs citoyens dans de nombreux pays. Cette fonction pourrait profiter de la généralisation de l'Internet, nous disent Béatrice van Bastelaer et Claire Lobet-Maris<sup>2</sup>, en ce que l'influence du médiateur pourrait s'inscrire dans une certaine continuité et trouver une meilleure visibilité (par rapport, entre autres, à l'impact uniquement ponctuel que permet le rapport annuel) au travers de sa présence sur ce média.

### **9.3.2 La démocratie directe**

#### **a) L'idéal dans la thèse de la démocratie forte**

La participation politique directe, nous dit Barber, « est la seule forme d'éducation civique entièrement adaptée à la démocratie. (...) On a souvent opposé à la démocratie l'idée que les masses soient incapables de se gouverner elles-mêmes. (...) Pourtant, on reconnaît généralement que la sagesse politique de nos représentants et politiciens dépend largement de leur expérience vécue. Pourquoi en serait-il autrement des citoyens ? (...) Pour exercer correctement ses responsabilités, il faut d'abord s'en voir confier. (...) Le démocrate fort admet que l'attribution et le partage du pouvoir sont de nature à responsabiliser l'homme »<sup>3</sup>.

Cependant, une telle participation politique directe et concrète ne signifie pas et n'implique pas pour autant une démocratie directe, que cela se passe *via* l'Internet ou non. C'est plutôt d'une solution proche du référendum que la démocratie forte nous parle, sans l'usage (réfléchi) duquel elle ne se conçoit pas.

La démocratie directe, nous allons voir pourquoi, est loin d'être la panacée.

#### **b) Les nécessités de la démocratie**

L'instantanéité fait partie de la nature de l'Internet, et en constitue un des attraits, mais aussi un des dangers.

Nous avons déjà parlé des effets potentiellement dévastateurs de l'individualisme sur la conscience d'appartenir à une communauté, effets encore renforcés par l'arrivée des TIC<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> HENDRICKX M., « Citoyenneté: les élus mordent au web », in *Trends-Tendances*, 13 avril 2000, pp.74-76.

<sup>2</sup> VAN BASTELAER B. et LOBET-MARIS C., op. cit.

<sup>3</sup> BARBER B.R., op. cit., 1997, pp.249-250.

<sup>4</sup> Pour rappel, Barber par exemple nous dit que les nouveaux médias favorisent une « politique de solitude ». Or, « democracy (...) requires giving public reasons for private choices » (BARBER B.R., op. cit., 1998).

Dans cette même optique, on admettra sans peine que la conduite et la pratique de la démocratie ne peuvent s'envisager que dans une durée certaine, qui est nécessaire à la construction rationnelle du jugement et au dépassement volontaire des intérêts particuliers<sup>1</sup>. En d'autres mots, l'instantanéité n'est pas compatible avec les exigences de la démocratie, car elle ne permet pas de rencontrer « la nécessité de se référer à un programme, de s'appuyer sur un parti politique, d'avoir des orientations, des options, de définir des critères sur lesquels sera un jour jugée l'action que l'on a menée »<sup>2</sup>.

Le temps de la démocratie est donc un temps long, celui qui permet la confrontation des valeurs, le débat d'idées. Et, évidemment, la démocratie prend place sur une scène publique qui ne peut se limiter au réseau<sup>3</sup>, ne serait-ce qu'à cause des limites inhérentes à la communication médiatisée<sup>4</sup>.

### **c) L'utopie d'une démocratie directe**

Les discours utopistes que nous avons analysés plus haut, qui s'appuient sur un déterminisme technique indéniable donnant à la technique un rôle d'acteur, reviennent à la charge pour tenter d'imposer une démocratie directe.

Ainsi, pour Pierre Lévy, la démocratie représentative telle qu'on la connaît, incarnée par l'élection et le système des partis, ne serait en fait qu'une technique primitive, ne laissant qu'une place très réduite au citoyen et à l'expression de ses idées.

Par contre, la technique des réseaux telle qu'elle apparaît aujourd'hui sur Internet permettrait, pour un faible coût (technique et social), de donner à chacun une vraie identité politique. L'usage d'agoras virtuelles, dit Lévy, « améliorerait sensiblement l'élaboration des questions, la négociation et la prise de décision dans des collectifs hétérogènes et dispersés »<sup>5</sup>. Exit donc nos vieilles institutions concurrentes, sclérosées et séparées.

La dynamique de ces agoras virtuelles, qui seules constitueraient la scène politique légitime, reposerait sur six points :

- l'écoute, dont le but est de mettre à plat le social, de faire remonter à la surface les aspirations citoyennes.

---

<sup>1</sup> GUILLAUME M., op. cit., p.145.

<sup>2</sup> SCHEER L., op. cit., 105.

<sup>3</sup> GUILLAUME M., op. cit., p.146.

<sup>4</sup> Cf. supra, 8.8

<sup>5</sup> LÉVY P., op. cit., p.69.

- L'expression, qui fait en sorte que chacun peut donner son avis ; les majorités et minorités ne se constituent plus pour des programmes de gouvernement mais pour des sujets ciblés.
- La décision, et l'évaluation en temps réel, par le collectif lui-même. Le citoyen est responsabilisé au maximum ; non seulement il subit les conséquences de ses propres décisions, mais en plus il a à en estimer la justesse.
- L'organisation. On distribue les fonctions au sein de la cité, dans le but « de dynamiser des processus et non seulement renforcer des territoires »<sup>1</sup>. L'institution ne doit donc pas être une simple prise de pouvoir, isolée du reste de la dynamique, mais doit y être intégrée. Les institutions sont nécessaires, mais leur seul but est de « permettre aux connexions pertinentes de s'établir le plus rapidement possible et au moindre coût »<sup>2</sup>.
- Et enfin, les connexions transversales entre citoyens, sans passer par le biais des « institutions », qui constituent le pendant de l'organisation, leur indispensable « complément désorganisateur »<sup>3</sup>.

La vision qui émerge de ces propos est bien celle d'un système complet, puisque, souligne Lévy, « la rétroaction permanente finit par dessiner une dynamique »<sup>4</sup>.

Une vision telle que celle de Lévy, emblématique des nombreux discours « technicistes » actuels, peut séduire, mais elle ne résiste pas à l'analyse.

En effet, si la démocratie contemporaine a remplacé la démocratie antique, ce n'est pas seulement – loin s'en faut – parce qu'il serait impossible de rassembler sur la place publique les citoyens pour les faire délibérer. Donc, affirmer que l'Internet va permettre de contourner ce problème de taille constitue un simplisme terriblement réducteur par rapport à l'ampleur de la question de l'évolution à imprimer au processus démocratique.

Le risque principal que charrie l'éventualité que la décision soit soumise à l'opinion immédiate réside dans une dénaturation inévitable du référendum (électronique ou non) en plébiscite, un peu à la manière dont, à l'heure actuelle, les sondages sont utilisés pour *faire passer* insidieusement certaines négociations ou options politiques<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Idem, p.80.

<sup>2</sup> Ibid., p.82.

<sup>3</sup> Ibid., p.81.

<sup>4</sup> Ibid., p.82.

<sup>5</sup> GUILLAUME M., op. cit., p.146.

#### **d) La pratique réalisable dans notre réalité institutionnelle**

Le fantasme de la démocratie directe étant écarté, que peut-on raisonnablement espérer des réseaux en termes de participation citoyenne aux processus démocratiques ?

La mise sur pied de pratiques référendaires ? Peut-être, mais encore une fois, ressurgit le problème de l'évolution en profondeur de nos structures que cela impliquerait.

L'espoir le plus réaliste ne réside-t-il pas plus modestement dans la mise à disposition par l'Internet, pour le citoyen ordinairement peu mobilisé ou participatif, de moyens simples et peu coûteux d'exprimer son opinion, notamment à partir du courrier et des pétitions électroniques ainsi que des forums ? Avec, par là, la volonté de lui donner la capacité « de peser en temps réel sur la décision politique par simple expression de (...) (son) opinion »<sup>1</sup>. Cette option comporte évidemment un risque, nous rappelle Guillaume : celui de décevoir, si jamais « le résultat (de ces sondages, au sens large du terme) accroît le conformisme des citoyens ordinaires ou encourage les personnes les plus impliquées (corporation, lobbies), ou encore les extrémistes »<sup>2</sup>. Mais relativisons : ce genre de risque est probablement inhérent à toute initiative visant à accroître les possibilités d'implication du citoyen dans la vie politique.

Une question intéressante : que penser du vote électronique ?

Prônant le référendum, la démocratie forte semble pourtant elle-même y être réticente.

Il semble qu'il naisse, en Belgique, parmi les observateurs de la vie politique, une opinion contestataire quant à la généralisation amorcée de cette modalité de scrutin.

Est-ce d'ailleurs un hasard si la totalité des personnes que nous avons interrogées – qui sont pourtant des défenseurs convaincus de l'Internet – se rallient à cette contestation, ou tout au moins nous ont, d'initiative, fait part de leurs réticences à ce sujet ?

Le sentiment porté par ce courant est que le vote à la maison, et donc également le vote électronique, enlève une bonne partie de la valeur et de la symbolique attachées au plus élémentaire des devoirs citoyens. Aussi, que l'acte de vote continue de se faire en communauté, dans des lieux publics, est estimé comme une sorte de minimum vital pour que reste possible la continuation d'un sentiment civique élémentaire.

---

<sup>1</sup> Idem, p.147.

<sup>2</sup> Ibid., p.147.

### e) Vers une démocratie mondiale ?

Barber semblait convaincu, dans l'édition de 1984 de son ouvrage, qu'il n'existe pas de taille absolue pour la politique. Il écrivait : « la taille *ultime* d'une *polis* d'aujourd'hui n'est limitée que par la technologie »<sup>1</sup>. Il insistait sur le fait que la question de l'échelle de la démocratie n'était « plus un obstacle infranchissable, mais un défi à gérer »<sup>2</sup>.

Sa position, depuis l'avènement d'Internet, a radicalement évolué dans le sens d'une défense de l'identité nationale<sup>3</sup>. En cela, il rejoint bien d'autres intellectuels que l'idéologie « globalisatrice » omniprésente inquiète.

D'ailleurs, les réalités actuelles ne semblent pas montrer une évolution significative vers une démocratie mondiale, ni dans les faits ni dans les projets<sup>4</sup>. Mais nous verrons, dans la dernière partie du travail, que les prémices d'une telle démocratie commencent peut-être à se manifester au travers de l'émergence d'une citoyenneté mondiale, construite sur des rassemblements transnationaux autour d'enjeux précis (entre autres, écologiques ou relatifs à la défense des droits de l'homme ou encore à la lutte contre la mondialisation de l'économie).

## 9.4 L'intensification de la participation politique

### 9.4.1 Liberté d'expression et information

Nous avons déjà débattu<sup>5</sup> des moyens qu'offrait l'Internet pour l'information. Tout le monde peut désormais s'improviser journaliste et éditeur, et la libre circulation de l'information facilitée par les technologies émergentes peut se révéler une excellente alliée notamment des défenseurs des droits de l'homme. En outre, des techniques comme la cryptographie et le satellite permettent de contourner beaucoup plus facilement les restrictions et censures éventuelles<sup>6</sup>.

Mais tout ceci ne va évidemment pas sans provoquer des dérives. Ainsi, rappelons-nous par exemple le cas de la « guérilla internaute » des zapatistes, en 1994, qui a certes

---

<sup>1</sup> BARBER B.R., op. cit., 1997, p.258.

<sup>2</sup> Idem, p.259.

<sup>3</sup> Nous avons vu par ailleurs pour quelles raisons (BARBER B.R., op. cit., 1998).

<sup>4</sup> Les seuls bouts d'essai en ce sens qu'on puisse trouver sur le réseau nous viennent peut-être des libertaires de l'EFF. Cf. supra, 8.3.

<sup>5</sup> Cf. supra, 4.3.

<sup>6</sup> Ainsi, par exemple, beaucoup d'informations relatives à la guerre en Tchétchénie nous parviennent par l'Internet (v. <http://www.kavkaz.org/>)



contribué à faire connaître la cause, mais s'est révélée n'être en réalité que l'œuvre d'un étudiant américain sensibilisé au problème<sup>1</sup>.

Chez nous, la liberté d'expression ne pose évidemment pas problème. Il faudra pourtant tenir compte du fait que cette liberté vaut – plus encore sur l'Internet, où la surveillance sociale est bien plus lâche et donc plus permissive que dans le monde physique – aussi pour les extrémistes, qui ne se privent déjà pas d'en user.

#### **9.4.2 Un nouvel espace public**

Comme le rappelle Wolton<sup>2</sup>, les *mass media* avaient le mérite de former une scène centrale, produisant un « savoir commun », soutenant l'idée et la réalité de l'appartenance à une communauté et favorisant une certaine forme de débat : si les valeurs n'étaient pas partagées, elles étaient en tout cas connues de tous, ce qui avait au moins le mérite de rendre possible la discussion publique.

S'il apparaît aujourd'hui au travers des réseaux un nouvel espace public, il est en tout cas bien moins visible et lisible que cette scène audiovisuelle qui, paradoxalement, perd son monopole<sup>3</sup>.

Et, de fait, il est indéniable que ce nouvel espace public soit en formation. Le fait que l'Internet facilite l'organisation et la mobilisation collective, et par là, l'irruption de nouveaux acteurs, suffirait à lui tout seul à en témoigner<sup>4</sup>.

Les forums au sein d'un site ou les newsgroups constituent en fait le premier pas vers de tels espaces publics. C'est sans doute en leur sein qu'on pourra trouver les modèles les plus prometteurs de démocratie par les réseaux. Ici, le « temps long » exigé par la démocratie peut trouver à être respecté. Nous verrons cependant que la pratique – à tout le moins dans le cadre étroit du cyberspace francophone belge – révèle une situation pas si idyllique, et que le respect de l'autre et l'argumentation cohérente ne sont pas toujours, loin s'en faut, de rigueur.

---

<sup>1</sup> PAQUES C., « Le réseau entre info, intox et lobbying », in *Le Soir (Eco-Soir)*, 6 février 1998.

<sup>2</sup> WOLTON D., op. cit., pp.68-77.

<sup>3</sup> GUILLAUME M., op. cit., pp.143-144.

<sup>4</sup> Idem, p.147.

Aussi, le véritable enjeu pour ces espaces se trouve dans l'éventuelle médiation qu'il convient d'y imposer. Il n'y a en effet pas de raison qu'au nom de la prétendue liberté d'expression, on se refuse à instaurer des règles de gestion de la discussion. Celles-ci existent en effet dans le monde physique, et, loin d'impliquer une censure, permettent au contraire au débat de progresser.

La généralisation des techniques permettant la discussion en temps réel (qu'elles soient incorporées sur l'interface du web ou assurées au moyen de logiciels propres tels qu'IRC (Internet Relay Chat)) ne va faire qu'accentuer les problèmes que nous venons d'évoquer, tout en détruisant l'avantage du « temps long » propre aux forums de discussion non instantanée. D'où l'urgence de trouver des solutions pratiques de « modération » des débats.

Une autre question qu'il faudra se poser avec l'évolution de ces espaces sera celle de la compatibilité de l'anonymat permis par les réseaux, avec l'émission d'opinions engagées ; cet anonymat ne favorise-t-il pas une expression moins constructive ? Au contraire, n'est-il pas le garant de l'effectivité de la liberté de parole ?

L'enjeu principal de la création de ces espaces publics alternatifs ne sera-t-il pas de permettre à la politique de sortir de la temporalité instituée que constituent les élections, et des scènes légitimes que constituent le Parlement et les médias de masse ? Pourra-t-on, dès lors qu'ils acquerront une importance significative, envisager (et accepter) qu'ils aient prise sur l'établissement de l'agenda politique<sup>1</sup> ?

#### **9.4.3 Activisme citoyen et militant**

L'Internet – et cette constatation s'applique à tous les points dont nous allons débattre ci-après – permet de créer « des médiations internes à la société civile », compensant en cela « les effets déstructurants (...) des mass-médias irradiants »<sup>2</sup>. Autrement dit, lorsqu'on parle d'activisme citoyen, cette immédiateté inhérente aux TIC, que nous venons de décrier, se transforme en valeur positive. En effet, l'Internet promeut une communication latérale, horizontale, facile et égalitaire, et se présente donc en alternative plus

---

<sup>1</sup> GUILLAUME M., op. cit. p.146.

<sup>2</sup> Idem, p.145.

qu'avantageuse aux médias traditionnels<sup>1</sup>. L'intérêt de cet atout pour une démocratie *forte* est évident.

L'Internet peut-il devenir un espace d'engagement pour des communautés socialement dévalorisées – telle que la communauté homosexuelle ? Oui. Mais, nous rappelle Andrew Shapiro, à la condition que cet engagement serve leur insertion dans la société : « le Net doit être utilisé pour renforcer les communautés d'intérêt, non pour les laisser à l'écart »<sup>2</sup>.

#### **9.4.4 Les associations et institutions intermédiaires**

##### **a) Les associations et groupes de pression n'existant que par l'Internet**

Beaucoup de communautés se créent déjà par l'intermédiaire du réseau, et celui-ci est, dans certains cas, considéré comme leur unique terrain « de jeu ».

Mais peut-on, au sujet de ces associations, parler de communautés ? Barber en doute, lorsqu'il écrit : « these turn out to be vicarious conglomerations lacking the empathy and need for common ground that define real world communities »<sup>3</sup>.

Nous nous permettons de nuancer ce propos : en effet, ces communautés, probablement promises à un bel avenir, se créent et se structurent le plus souvent autour de revendications précises et limitées dans le temps. Elles constituent en cela de véritables groupes de pression. La réussite de leur entreprise ne dépend donc sans doute pas tellement d'une cohésion forte entre leurs membres ou encore de la nécessité d'une croyance politique ou sociale commune.

L'objet de ces communautés n'est d'ailleurs pas toujours revendicatif, ni même politique ou militant. Elles peuvent simplement désirer le regroupement autour d'affinités communes. Mais nous situons-nous alors encore dans le cadre de la citoyenneté ?

---

<sup>1</sup> « Elite-mass », comme les appelle Barber (op. cit., 1998).

<sup>2</sup> SHAPIRO A.L., « Démocratique, la révolution des réseaux ? », in *La Recherche*, février 2000, <http://www.larecherche.fr/VIEW/328/03280921.html>.

<sup>3</sup> BARBER B.R., op. cit., 1998.

## **b) Les groupes de pression politiques structurés**

Nous n'incluons pas sous ce titre des organisations influentes du genre de Greenpeace ou Amnesty, pour plutôt les analyser, en raison du fait qu'elles partagent un même idéal démocratique ou citoyen, avec les mouvements sociaux.

Aussi, s'il ne reste sous ce titre que les groupes de pression « politiques », nous sortons probablement du champ citoyen et, par là, du cadre de notre travail. Nous ne développerons donc pas outre mesure ce point et ce, d'autant plus que la culture de groupes de pression n'est pas développée chez nous comme elle l'est aux Etats-Unis, par exemple.

Nous voudrions simplement soulever, avec Riccardo Stagliano, la menace éventuelle qu'une utilisation « sensée » de l'Internet par ces groupes pourrait faire peser sur la démocratie. L'Internet peut en effet se révéler un excellent outil pour démultiplier les possibilités de désinformation et de propagande, et la maîtrise du piratage constituer une arme efficace contre un adversaire politique<sup>1</sup>.

## **c) Les syndicats et structures intermédiaires**

Pouvons-nous étendre aux syndicats le raisonnement que nous avons développé au sujet du rôle des partis et de l'importance d'une utilisation des TIC dans le sens d'un meilleur dialogue avec la base ?

Nous le pensons. Les syndicats traversent en effet une phase où la relation avec le militant s'est fortement relâchée, phase qu'on pourrait rapprocher des difficultés que connaissent les partis à impliquer les citoyens.

Aussi, à l'instar des partis, les syndicats devraient sans doute développer des sites plus interactifs. Ici aussi, les sites – quand ils existent – ne sont la plupart du temps que des vitrines.

Pourrait-on affirmer que « les syndicats qui n'ont pas anticipé l'impact d'Internet vont recevoir une claque »<sup>2</sup> ? Il est difficile d'en juger sans une étude approfondie. Nous verrons en tout cas<sup>3</sup> que certains se sentent prêts à occuper le terrain de l'Internet pour espérer redonner quelque consistance citoyenne à la notion de syndicat.

---

<sup>1</sup> STAGLIANO R., « Qu'est-ce qu'une démocratie électronique? », in *Internet, L'Effroi et l'extase – Le Monde Diplomatique*, mai 1996, pp.18-19.

<sup>2</sup> FRAISSARD G. et MANDARD S., « Partis et syndicats à la traîne. Leurs sites sont plus des vitrines que de véritables agoras », in *Le Monde (Le Monde Interactif)*, 15 mars 2000, p.3.

<sup>3</sup> Cf. infra, 10.10.

#### 9.4.5 Les mouvements sociaux

Incluons dans la catégorie des mouvements sociaux les groupes de pression et autres ONG à tendance citoyenne, pour la simple raison qu'elles partagent à peu près les mêmes enjeux en termes d'appropriation de l'Internet ; leurs modes d'action sur le terrain électronique présentent d'ailleurs déjà, à l'heure actuelle, de fortes ressemblances.

A l'appui de ce regroupement, on peut avancer la thèse qui soutient qu'un mouvement social qui arrive à se maintenir dans la durée se transforme inéluctablement en groupe de pression<sup>1</sup>.

Peut-on dire que l'Internet constitue une nouvelle arène<sup>2</sup> pour les mouvements sociaux ? Peut-être. Mais il semble plus approprié de considérer l'Internet, au regard de ces mouvements sociaux, comme un nouveau « terrain de jeu » utilisé par eux pour agir dans différentes arènes, ainsi que comme un moyen leur facilitant l'accès à l'arène médiatique.

Un des apports les plus prometteurs de l'Internet à ces mouvements et groupes se trouve probablement dans le fait qu'il leur ouvre de nouveaux répertoires dans lesquels trouver des moyens d'action. Les campagnes « multimédia », relayées par l'Internet et visant à sensibiliser l'opinion et les médias, en témoignent d'abondance, ainsi que toute la gamme de ce qu'il est convenu d'appeler les *cyberactions*. On peut ranger sous ce terme des actions telles que la mise en ligne de pétitions, le piratage ou le détournement de sites « ennemis », ou encore les « sit-in virtuels » consistant à envahir un site de courriers ou de demandes de connexion<sup>3</sup>.

L'Internet pourra en plus, dans certains cas, suppléer à l'absence d'un secrétariat ou d'une coordination permanente.

Une dernière mais importante perspective quant à l'appropriation de l'Internet par les mouvements sociaux réside dans la faisabilité accrue que l'Internet leur offre pour la mise en place de réseaux fédérateurs internationaux. C'est d'ailleurs la banalisation de l'Internet qui a permis l'émergence de ce que l'on appelle les plates-formes d'action commune.

Qu'est-ce qu'une plate-forme ?

---

<sup>1</sup> NEVEU E., op. cit., p.20.

<sup>2</sup> Au sens défini par Erik Neveu : « Un système organisé d'institutions, de procédures et d'acteurs dans lequel des forces sociales peuvent se faire entendre, utiliser leurs ressources pour obtenir des réponses – décisions, budgets, lois – aux problèmes qu'elles soulèvent » (NEVEU E., op. cit., p.16).

<sup>3</sup> LALLEMAND A., « Vendredi à 16 heures, ALF inonde l'Internet », in *Le Soir*, 13 janvier 1999, p.17.

Barber nous en donne une bonne définition<sup>1</sup> : « the universal reach of the new technologies can be useful in forging global institutional forms for civil society and democracy that would otherwise be difficult to achieve. International groups like CIVICUS and CIVITAS utilize the universal communication features of the technology to bring together local communities that would otherwise remain separate (just as Davos' World Economic Forum now offers its corporate members a global web service tailored to their global ambitions) ». Globalement, on peut dire que le rôle de la plate-forme consiste à rassembler diverses organisations autour d'un thème fédérateur. Par exemple, la lutte contre la puissance des marchés financiers mondialisés (on se référera à ce sujet à l'exemple donné par le site d'ATTAC : <http://attac.org/>).

## **10 Internet, démocratie et citoyenneté : analyse de la situation en Belgique francophone**

### **10.1 L'Internet en Belgique**

#### **10.1.1 Coût d'accès au réseau**

Nous avons vu que la Belgique et les autres nations européennes avaient pris du retard sur l'Amérique du Nord en matière de financement public de la fameuse « société de l'information ».

Les propos que tenait Léo Scheer en 1994 illustrent fort bien l'attitude fort répandue et rarement remise en question, qui consiste à recommander sans cesse un large financement public et un développement à tout crin de l'infrastructure des réseaux, sous peine annoncée de voir telle ou telle entité (région, pays, continent) sombrer dans l'archaïsme, la précarité économique ou d'autres fléaux méconnus mais terribles.

Ainsi, Scheer écrit : « au regard de ce qu'ont représenté les grands travaux de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, et de l'intrépidité des Etats au temps de leur splendeur, ces atermoiements autour d'une infrastructure de cheveux de verre, ces hésitations devant des investissements très peu supérieurs à l'entretien des réseaux existants, la terrible absence de volonté nationale, de conscience collective des enjeux, l'embourbement dans le débat

---

<sup>1</sup> BARBER B.R., op. cit., 1998.

idéologique du "comment-y-aller ?" plus ou moins libéral démontrent l'étendue de la crise que traversent les États (...), et finalement la collectivité »<sup>1</sup>.

Pourtant aujourd'hui, nous l'avons vu également, l'Europe s'est rattrapée, et figure même en tête dans la promotion des bienfaits de la société de l'information. Avec le risque de ne faire que s'inscrire dans cette idéologie technicienne décriée ? C'est la thèse soutenue par Wolton, convaincu que l'Europe ne va faire que promouvoir cette parole, confiante dans ce raccourci de la pensée qui consiste à croire que la maîtrise technique lui permettra d'aboutir à la réussite de l'intégration politique<sup>2</sup>.

Le coût d'accès à l'Internet n'a, il est vrai, en tout cas rien gagné à la trop lente suppression des monopoles sur les télécommunications<sup>3</sup>. Rappelons qu'en Amérique du Nord, les communications téléphoniques locales sont gratuites depuis longtemps.

Ce même coût d'accès a cependant connu une diminution sévère avec l'arrivée, il y a un an, des formules proposant un accès modem gratuit au réseau, du moins en ce qui concerne les frais relatifs à l'utilisation de l'infrastructure du fournisseur d'accès, puisque le coût de la communication téléphonique reste à charge de l'internaute.

On peut estimer que l'Internet gratuit a ainsi séduit environ 450.000 utilisateurs en moins d'un an dans notre pays, chiffre qui doit cependant être fortement relativisé par le fait que d'aucuns ont souscrit à plusieurs connexions et/ou en changeant au moindre problème<sup>4</sup>.

Certains s'interrogent pourtant sur la viabilité de cette formule pour les fournisseurs d'accès qui la proposent, arguant du fait qu'il faudrait au moins 2.500.000 utilisateurs pour la rentabiliser à l'échelon belge ; ils en prédisent la fin d'ici deux ans.

Il existe encore d'autres modèles d'accès « gratuit » ; dans certains cas, l'internaute est même payé pour surfer. Il faut toutefois être conscient du fait qu'aucun de ces modèles n'est vraiment gratuit, puisqu'il impose toujours à l'utilisateur certaines contraintes, principalement celle de supporter une dose de publicité, directe (comme dans le cas où

---

<sup>1</sup> SCHEER L., op. cit., pp.56-58.

<sup>2</sup> WOLTON D., op. cit., pp.165-166.

<sup>3</sup> Ce monopole de l'entreprise publique subsiste d'ailleurs quelque peu dans les faits, au travers de la maîtrise que garde Belgacom sur la boucle locale, qui oblige ses concurrents à passer par lui pour pouvoir fournir des solutions télécoms à leurs clients.

<sup>4</sup> XXX, « Internet gratuit. La fin dans 2 ans ? », in *Inside Internet*, avril 2000, pp.42-43.

l'internaute doit démarrer sa navigation à partir d'un site portail publicitaire) ou non (via par exemple l'utilisation, le croisement et la revente des données personnelles recueillies).

Gageons donc que l'utilisateur continuera à bénéficier d'un tel accès commercial « gratuit », quelle que soit la forme qu'il prendra.

Toutefois, une vraie politique concertée de démocratisation de l'accès à l'Internet ne pourra probablement pas se passer d'une intervention forte du secteur public, laquelle pourrait peut-être constituer et se révéler comme étant à la base d'un retournement de cette dynamique qui nous amène à une commercialisation et une mercantilisation absolues de l'Internet.

D'où l'importance de programmes tels que le WIN (Wallonie IntraNet) – même s'il s'avère qu'en réalité, la société anonyme constituée à l'occasion est pratiquement devenue une filiale de Belgacom. Notons d'ailleurs qu'une des missions initialement confiées au WIN – et mentionnée noir sur blanc dans le « contrat moral » public du WIN ! – était d'œuvrer à donner un aspect plus citoyen à l'Internet en région wallonne. Qu'en est-il advenu ? Pas grand chose. La seule trace de réalisation concrète relevant de cette mission est peut-être à trouver dans le support technique accordé aux communautés virtuelles (v. <http://users.swing.be>). Le WIN n'a-t-il donc pas tenu ses engagements ? C'est l'analyse que nous a livrée Béatrice van Bastelaer :

*du point de vue de l'apport du WIN à une meilleure citoyenneté, il n'y a hélas pas grand chose de concret. Ils ont commencé par offrir 10.000 connexions, mais uniquement à leur Intranet, sur lequel il n'y a pratiquement rien. Ensuite, leur démarche s'est limitée à offrir des connexions gratuites à Internet, mais dépourvues de support ou d'éducation. La publicité qui a été faite autour de l'aspect citoyen du WIN est donc en grand partie non fondée.*

### **10.1.2 Questions de gestion**

Qui s'occupe de la gestion de l'Internet en Belgique ?

Nous avons vu que les décisions relatives à Internet se prenaient pour la plupart à un niveau international. Cependant, il existe au niveau de chaque pays une organisation qui dispose d'un pouvoir assez conséquent : celui de décider de l'attribution des noms de domaines à l'intérieur du « suffixe » propre au pays en question (« .be » pour la Belgique). En Belgique, cette fonction a été occupée jusqu'en 1997 par le professeur Verbaeten de la KUL. Désormais, l'association des fournisseurs d'accès à Internet, l'organisation des



utilisateurs professionnels belges de télécommunications et Fabrimetal se sont associés au sein d'une ASBL<sup>1</sup> qui a repris en charge cette gestion<sup>2</sup>.

Il existe par ailleurs en Belgique – qui se trouve être, comme par hasard, un des seuls pays au monde dans ce cas – deux « chapitres » de l'ISOC, organe essentiellement consultatif<sup>3</sup>  
4.

### **10.1.3 Chiffres et faits**

#### **a) Généraux**

Selon l'enquête Belgian Internet Mapping 3<sup>5</sup> menée en avril dernier, nous serions aujourd'hui près de 1.700.000 internautes réguliers. 25% des Belges disposent d'une connexion Internet à domicile, et pas moins de 44% disposent de la possibilité d'avoir accès à Internet, que ce soit à la maison, à l'école, au travail ou dans les lieux publics qu'ils fréquentent.

Le public internaute belge se compose à 61,9% de Flamands et 35,4% de francophones (le reste se répartissant essentiellement entre les germanophones et les ressortissants d'autres pays de l'UE).

#### **b) Démocratisation de l'Internet**

Cette étude montre que la démocratisation de l'Internet et son extension à l'ensemble de la société présentent, sinon des limites, du moins des signes d'essoufflement. En effet, la diffusion des ordinateurs dans les familles belge, qui se situe tout de même à 47%, stagne.

Surtout, à peine 1,6% des internautes se déclarent retraités, et 1% chômeurs, ce qui est évidemment en flagrante disproportion par rapport à la place qu'occupent ces catégories sociales dans la population. Ainsi, les personnes de plus de 64 ans totalisent en effet 20% de la population, mais seulement 0,8% des internautes.

Sur les 44% de personnes déclarant pouvoir avoir accès quelque part à l'Internet, il faut en outre noter que 69,7% n'ont jamais fait usage de cette possibilité. Ceci démontre, si besoin était, que l'Internet n'intéresse pas forcément tout le monde.

---

<sup>1</sup> DNS.be (v. <http://www.dns.be/>).

<sup>2</sup> PAQUES C., « DNS.be, le nouveau chef d'orchestre pour l'Internet belge », in *Le Soir (Eco-Soir)*, 5 février 1999, p.7.

<sup>3</sup> Cf. supra, 3.

<sup>4</sup> GANY D., « "L'Internet, c'est pour tout le monde!". L'ISOC en Belgique », in *Inside Internet*, septembre 1999, pp.77-81.

<sup>5</sup> InSites, *Belgian Internet Mapping 3*, mai 2000 (v. aussi <http://www.insites.be/>).

On constate également une grande disparité entre les hommes et les femmes, puisque 68 % de la population internautes est masculine.

Une statistique issue de l'étude précitée témoigne, parmi d'autres, de ce que le profil des internautes reste tout de même sensiblement différent de celui de la population globale : parmi les francophones, 38% sont lecteurs du Soir, et l'Echo arrive en seconde position, à 8%, à égalité avec la Dernière Heure.

### **c) Le comportement politique *on line* des internautes**

Le comportement de surf à titre privé se répartit comme suit : 54% des internautes ont consulté récemment des pages « divertissement », 53% se sont intéressés aux nouvelles, 44% aux informations voyage, etc.

Le point qui, dans l'étude Belgian Internet Mapping, reprend la consultation de sites à caractère politique, à savoir « gouvernement », n'a retenu l'attention que de 14% des internautes. Il arrive, entre autres, après les jeux, les sites érotiques, les sites de voitures, de sport. Peu de catégories sont plus mal loties que celle-ci, en fait.

Quant aux activités principales pratiquées par les internautes, on peut noter que 70% utilisent le courrier électronique, 55% surfent régulièrement « au hasard », et 50% utilisent l'Internet pour des recherches plus ciblées ou particulières.

Nous savons en réalité peu de choses sur le comportement des internautes en ce qui concerne la fréquentation de sites à caractère politique ou citoyen.

Une étude française<sup>1</sup> menée en 1999 nous éclaire quelque peu sur le sujet. Malheureusement, il convient de relativiser la portée à accorder aux chiffres qu'elle établit, car ils sont tirés d'un échantillon de répondants assez restreint.

L'étude établissait que 49% des internautes ont déjà visité un site touchant au politique ; 24% ont visité au moins un site défendant une cause, 21% des sites de partis politiques et, enfin, 11% des sites d'élus (il convient de replacer ces chiffres en perspective des proportions dans lesquelles on trouve ces différents types de sites : en effet, les sites défendant une cause sont nombreux, alors qu'il n'y a que quelques partis, et donc quelques sites de partis ou relatifs aux partis).

---

<sup>1</sup> XXX, « Les internautes et " le politique ". Enquête: les internautes répondent à nos questions », <http://www.journal-internet.com/1dossier/15jls06.htm>.

En outre, il apparaît que 17% des internautes ont déjà envoyé un courrier à un élu, la même proportion d'internautes ayant déjà participé à un forum. L'enquête mettait également en évidence la méconnaissance du fait que c'est souvent le cabinet de l'élu qui répond au courrier envoyé à ce dernier.

Au niveau des attentes formulées par les internautes consultés, il apparaît que 82% déclarent qu'ils ont plus d'exigences à l'égard des élus présents sur l'Internet. 38% désireraient que le programme de l'élu figure sur son site, et aimeraient y trouver un forum ; la même proportion souhaiterait que les élus affichent une adresse électronique.

La recherche du dialogue, de l'écoute et de la réponse de la part de l'élu, la nécessité de consulter les citoyens, la sincérité de l'élu et enfin l'égalité avec lui sont apparues comme les demandes les plus souvent formulées lors de cette enquête.

L'internaute réclamerait, au niveau des sites politiques (au sens large du terme), de l'information, de la transparence, et l'affichage de programmes clairs permettant de suivre la réalisation des engagements pris.

Quel crédit, quelle interprétation donner à ces chiffres et à ces indications, qui paraissent abonder dans le sens de notre étude et livrent une image du citoyen que tous les théoriciens d'aujourd'hui considéreraient probablement comme idéale ?

Il n'est pas facile de le dire. Il se peut que les réponses proviennent de gens doublement concernés par le thème en cause, car, d'abord, intéressés à la politique, et ensuite, étant internautes et ayant pris le temps de répondre à une enquête concernant justement ce rapport entre Internet et politique...

Il se peut tout autant que les chiffres livrés soient annonciateurs d'une nouvelle tendance émanant de la « société civile » dans son ensemble, celle de la recherche d'un dialogue et d'un rapport renouvelés avec la politique.

## 10.2 Méthode suivie et limites à la portée de l'analyse

### 10.2.1 Choix du champ d'étude

Opter pour un champ d'analyse tel que celui de la Belgique francophone peut sembler incohérent, au moment où nous disposons d'un outil qui permet de relier le monde tout entier.

Pourtant, nous avons montré qu'une citoyenneté effective s'insérait d'abord dans un contexte géographique de proximité.

Simplement, il nous a semblé que le paysage d'Internet en Belgique francophone offrait déjà pour cadre d'analyse un éventail large mais surtout cohérent de « demande » et d' « offre » internaute, comme, plus concrètement, de sites. La portée de ceux-ci ne se limite d'ailleurs pas toujours au niveau local, communautaire, ou encore belge ; nous verrons d'ailleurs que la problématique se prolonge au travers des questions portant sur l'émergence d'une citoyenneté mondiale.

### 10.2.2 Méthode de travail

Nous avons choisi une approche que nous espérons qualitative.

D'une part, il serait matériellement impossible dans le cadre d'un travail tel que le nôtre d'envisager une étude centrée sur des questions telles que le comportement de l'internaute ou les demandes des citoyens, dont l'éclaircissement nécessite forcément des démarches quantitatives de longue haleine.

D'autre part, il nous a semblé que la démarche qui consiste à étudier les motivations des personnes qui « font » l'Internet citoyen, écouter leurs envies, leurs motivations, leurs satisfactions et regrets, pouvait au final se révéler plus intéressante, en termes de conclusions et de leçons à tirer, qu'une approche purement descriptive de la réalité.

Aussi, nous avons procédé à une série de six interviews à questions ouvertes, qui nous a mené à interroger longuement les personnes suivantes :

- Béatrice van Bastelaer<sup>1</sup>, chercheuse dans le domaine des villes virtuelles. Outre de nombreux travaux sur le sujet, elle a dirigé un atelier de discussion sur « Internet, démocratie et citoyenneté ». Elle se trouve personnellement à l'origine de deux initiatives sur l'Internet : un site de lutte contre la pédophilie sur les réseaux ainsi qu'un site de comparaison entre les partis politiques à l'occasion des dernières élections législatives ;
- Pierre Carbonnelle<sup>2</sup>, informaticien, à l'origine de Cybercrate, un projet très original de surveillance démocratique de l'institution parlementaire ;
- Pierre Sondag<sup>3</sup>, responsable du site Internet chez Ecolo ;

---

<sup>1</sup> V. <http://www.info.fundp.ac.be/~bvb/>

<sup>2</sup> V. <http://www.axismundi.org/laurus/cybercrate>

<sup>3</sup> V. <http://www.ecolo.be/>

- Pierre-Yves Lambert<sup>1</sup>, agent de police, assidu des groupes de discussions politiques, et qui en livre une analyse critique et pointue ;
- Jean-François Istasse<sup>2</sup>, Sénateur, qui a créé un site personnel parmi les plus dynamiques des sites d'hommes politiques ; et enfin,
- Robert Sebille<sup>3</sup>, responsable Internet de la section belge d'un mouvement social de dimension internationale (ATTAC).

Il nous a semblé que ce panel d'interviews<sup>4</sup>, s'il ne pouvait évidemment prétendre décrire avec exhaustivité une situation, serait toutefois à même de livrer, une fois analysé, les principales lignes directrices, interrogations ou encore constatations qui jalonnent le champ d'investigation de ce travail.

Nous tenterons donc de recenser les domaines principaux qui, ensemble, permettent de balayer l'ensemble de la problématique des relations entre Internet, démocratie et citoyenneté, cadrée sur cet espace que constitue la Belgique francophone.

Dans chacun d'eux, nous tenterons alors de « prendre le pouls », afin d'examiner l'adéquation de la réalité du terrain et des envies de ses acteurs, avec les exigences et les espoirs contenus dans les enjeux que nous avons énoncés plus haut.

### **10.2.3 Une limite à la portée de l'analyse**

Elle réside dans la faible généralisation que nous pouvons nous permettre de tirer de nos conclusions, à partir du moment – et ces éléments ont déjà été soulignés – où nous ne connaissons pas une propagation encore assez significative de l'Internet dans la population, et où nous méconnaissons encore largement quels usages la population internautes elle-même adopte vis-à-vis des questions politiques et citoyennes.

---

<sup>1</sup> V. <http://users.skynet.be/suffrage-universel/>

<sup>2</sup> V. <http://www.istasse.org/>

<sup>3</sup> V. <http://attac.org/belgique/>

<sup>4</sup> Une telle démarche ne nous a pas permis de rencontrer des personnes ayant en charge un site communal ou administratif. Nous tenterons néanmoins de brosser un tableau des initiatives les plus significatives dans ces matières ainsi que des principales interrogations qui y sont soulevées.

## 10.3 Les communes

### 10.3.1 Objectifs des sites communaux

Il ressort d'une enquête de l'Observatoire des communes<sup>1</sup> que les objectifs principaux énoncés par les communes, en ce qui concerne leur présence sur l'Internet, sont en définitive assez éloignés de préoccupations liées à la démocratie ou à la citoyenneté.

Ainsi, il apparaît que les communes, en créant un site Internet, veulent avant tout améliorer leur communication et renforcer leur image de marque. Ensuite, viennent les objectifs économiques tels qu'attirer des entreprises sur le territoire communal ; et, en dernier lieu, les objectifs d'une vie politique plus transparente et d'un dialogue quotidien avec le citoyen.

Béatrice van Bastelaer soulignait à ce propos, lors d'un colloque consacré aux villes virtuelles<sup>1</sup>, la confusion de sens et le relatif manque de prise en considération du citoyen par les autorités en charge de la conception des sites communaux. Fait amusant, lorsque le questionnaire de l'enquête précitée parlait de l'offre d'un « espace virtuel » aux citoyens, les répondants ont, pour la plupart, compris qu'on leur demandait par là des informations sur l'éventuelle mise en place d'un espace public muni d'ordinateurs et dans lesquels les citoyens pourraient venir découvrir Internet. Or, l'enquête voulait parler de l'éventuelle ouverture du site communal officiel aux associations et aux citoyens de la ville...

Pour anecdotique qu'elle est, cette constatation montre peut-être un certain manque d'orientation vers le citoyen dans le chef des démarches et donc des personnes à la base des sites communaux.

L'observatoire des villes virtuelles a, quelque part, permis de montrer que l'utilisateur final était en général le grand absent lorsqu'il s'agissait de construire et de développer le projet de villes virtuelles. La création, appuyée par la Région wallonne, de cet Observatoire des villes virtuelles pourrait d'ailleurs apporter un plus conséquent aux communes, puisque cet observatoire propose ses services aux communes désireuses de concevoir un projet réfléchi de ville virtuelle.

En outre, l'enquête mentionnée plus haut a également permis de constater que, dans une commune sur trois, il n'existe même pas de lieu public permettant d'accéder au site

---

<sup>1</sup> HENRI H., « L'Internet comme média social. Les rencontres de Périclès », in *Inside Internet*, septembre 1998, pp.22-24.

communal. Inutile dès lors d'évoquer une quelconque formation de base à l'attention de la population.

Il existe cependant au niveau local nombre d'initiatives de création de sites officiels. Cette démarche, en soi, est déjà positive. Mais quelques-unes de ces créations se révèlent d'ores et déjà très intéressantes pour notre propos, en ce qu'elles aboutissent sur des sites Internet réellement élaborés pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyens. Nous pensons notamment aux sites de Geer, de Seneffe et de Chaudfontaine.

L'expérience seule permettra d'établir si ces précurseurs ont œuvré dans la bonne direction... Beaucoup se réclament de la lignée du modèle de Parthenay, mais reste à voir si, au-delà du traditionnel coup médiatique associé au lancement de ce genre de sites, ceux-ci vont œuvrer, dans la durée, en faveur de l'amélioration d'une citoyenneté effective.

En effet, la continuation d'un tel travail représente bien plus qu'une action publicitaire ou visant à se donner bonne conscience à bon compte (ce qui se révèle d'autant plus facile qu'on dispose de moyens ou de subsides conséquents).

Sans verser dans le discours que nous avons décrié, nous nous en voudrions tout de même si nous néglignons de mentionner une sorte de rêve utopiste que soulève l'arrivée de ces précurseurs : celui de la création, avec l'aide de ce nouveau « média », d'un nouveau socle, voire d'un nouveau type, de démocratie. Nombre de recherches, si elles n'identifient pas clairement cette perspective dans le texte, la suggèrent, l'abordent et la révèlent tout de même en filigrane. Ainsi, l'étude empirique de la « cité digitale » d'Amsterdam, réalisée en 1995 par Schalken et Tops<sup>2</sup>.

En effet, cette étude a mis en évidence que le comportement de la population de cette « cité » montrait nombre de similarités avec le phénomène qui a mené à la naissance, puis à la réussite, de la démocratie de l'Athènes antique. Par exemple, l'influence décisive des intellectuels (notamment les représentants du parti écologiste local) sur le niveau des discussions et l'avancement du débat.

---

<sup>1</sup> V. Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix – Namur : *Documents de la Deuxième rencontre réelle de villes virtuelles, 28 juin 1999, 1999.*

<sup>2</sup> SCHALKEN K.A.T. et TOPS P.W., « Democracy and virtual communities. An empirical exploration of the Amsterdam Digital City », in VAN DE DONK W.B.H.J., SNELLEN I.TH.M. et TOPS P.W. (Eds.), pp.143-154.

### 10.3.2 La nécessité d'une politique globale

Mentionnons deux exemples qui nous semblent intéressants pour mettre en lumière les problèmes liés aux sites communaux.

D'un côté, le site de Geer, commune rurale de 2500 habitants. Il a été élaboré après une concertation entre responsables communaux et partenaires privés ainsi qu'après une consultation de la population. Initiative fort bienvenue. On peut trouver un certain nombre de formulaires administratifs sur le site<sup>1</sup>, qui comprend également un forum de discussion. Cependant, malgré tous les efforts de la commune, qui a bénéficié d'un financement, ce forum reste désespérément vide<sup>2</sup>. Il est évidemment clair que les enjeux liés à la communication entre citoyens et avec les élus ne sont pas les mêmes dans une commune rurale – dans laquelle les citoyens sont théoriquement plus proches de leurs représentants – que dans une ville, mais peut-être ce relatif vide trouve-t-il d'autres explications.

En effet, même si Geer est une petite commune rurale, la faible fréquentation de son site communal met en exergue le fait que ces initiatives de sites communaux officiels ne peuvent rencontrer le succès et être dignes d'intérêt démocratique et citoyen que si elles s'insèrent dans une politique plus globale, dite d'accompagnement.

Une telle politique visera à informer les citoyens de l'outil qui est mis à leur disposition, ainsi qu'à leur permettre l'accès de l'Internet local (que ce soit au moyen d'ordinateurs dédiés ou *via* une offre de connexion gratuite à domicile).

Venons-en à notre deuxième exemple: celui de la ville de Liège. La ville de Liège ne dispose d'un site propre que depuis le mois de juin dernier. L'aspect interactif du site se réduit à sa plus simple expression, et d'un point de vue esthétique comme pratique, on veut bien croire l'auteur de l'article du *Soir*<sup>3</sup> qui nous dit que ce site a été conçu « à prix très réduit ». Pourtant, il semble que le site soit issu d'une longue démarche de concertation interne, dont la durée serait d'ailleurs en bonne partie responsable de la mise en ligne tardive du site. Peut-on conclure – hâtivement – en affirmant que « liege.be » aurait gagné à naître plus tôt ? Quitte à paraître peu ambitieux, la confrontation avec le public lui aurait peut-être permis de disposer d'une plus longue et plus efficace période de maturation, et

---

<sup>1</sup> Certes, l'utilité d'une telle fonction est limitée notamment par le fait que la signature électronique n'est pas encore légalisée.

<sup>2</sup> V. [http://www.geer.be/forum/frame\\_forum.htm](http://www.geer.be/forum/frame_forum.htm).

<sup>3</sup> JENNOTTE A., « Liège enfin sur la toile », in *Le Soir*, 3 juillet 2000, p.15.



ainsi, *in fine*, de présenter en l'an 2000 un visage plus digne de la taille et du prestige de Liège.

Ces deux exemples nous montrent que, dans le paysage Internet des communes francophones, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'arriver au niveau de concepts aussi bien pensés – et rassemblant d'ailleurs énormément de citoyens intéressés – que la métropole digitale inaugurée il y a déjà cinq ans à Anvers<sup>1</sup>.

Mais surtout, ils mettent en évidence la nécessité qu'il y a pour tout site communal, et plus largement pour tout site citoyen ou politique, à être encadré, dans sa conception comme dans son évolution.

Il serait intéressant de réfléchir à l'exemple du Nouveau-Brunswick, territoire canadien, où a été initiée, voici plusieurs années déjà, une démarche visant à associer les citoyens dans la mise en place d'une réelle structure télématique locale complète et autogérée. Béatrice van Bastelaer nous commente cette situation :

*pour le moment, même lorsqu'une commune dégage des moyens pour favoriser l'accès de ses citoyens à Internet, elle ne le fait que très rarement avec l'objectif d'améliorer la citoyenneté. Par exemple, Seneffe a obtenu – sans doute en bonne partie grâce au fait qu'elle a un bourgmestre puissant – des crédits de la Région wallonne. L'initiative se voulait proche dans l'esprit de ce qui se passe à Parthenay. Mais même avec ces gros moyens, quid de l'information qu'on va donner aux habitants ? Va-t-elle vraiment tenir compte de ces aspects ? Je n'en suis pas certaine.*

*Alors, ne parlons même pas des petites communes rurales qui veulent « faire quelque chose » et qui ne disposent même pas de moyens spécifiques...*

*Au Québec, là, on trouve vraiment la volonté de créer de véritables centres d'accès communautaires, gérés bénévolement par les gens du cru. Ils commencent par évaluer leur démarche, c'est-à-dire quelles sont leurs compétences techniques, économiques, sociales, qui dans l'entité, est prêt à s'engager, à quel rythme et avec quels moyens, et, en fonction de cela, on les autorise ou non, et on leur donne les moyens, de créer et de gérer eux-mêmes ce centre. Le gouvernement encourage ces initiatives non seulement financièrement, mais aussi d'un point de vue logistique et, plus globalement, par un état d'esprit novateur.*

*Ici, on trouve bien quelques initiatives heureuses, mais elles sont isolées du fait qu'elles ne bénéficient pas d'un climat favorable, d'un soutien général concret.*

---

<sup>1</sup> V. <http://www.dma.be/> ou <http://www.antwerpen.be/>.

## 10.4 Réseaux, administrations et parlements

Les institutions publiques se sont dotées de sites sur Internet, de qualité d'ailleurs très inégale. Ainsi, les sites de la Communauté française, consultables à partir d'un site portail<sup>1</sup>, offrent chacun une interface différente, ce qui n'est pas sans porter préjudice à la lisibilité de l'information. Le site du Parlement de la communauté française et celui du Parlement wallon sont en tout cas relativement archaïques, ne serait-ce que du point de vue de la lisibilité et de la convivialité de l'accès à l'information proposée.

Par contre, les sites du Parlement fédéral<sup>2</sup> proposent une navigation significativement plus conviviale et un accès clair aux textes de lois et aux travaux des commissions. A ce sujet, notons d'ailleurs la volonté manifeste d'ouverture vers le citoyen qu'affiche désormais la Commission pour le renouveau politique<sup>3</sup>.

Au niveau administratif, certains sites proposent l'accès et la récupération de documents<sup>4</sup>. On peut ainsi trouver une ébauche maladroite mais prometteuse de guichet unique sur le serveur de la région wallonne<sup>5</sup>. Il est probable cependant qu'en cette matière, comme il l'a déjà été dit, les choses n'avanceront pas significativement avant la légalisation de la signature électronique.

L'Internet, comme nous l'explique Jean-François Istasse, présente aussi un grand intérêt pour le travail parlementaire.

*Pour moi, c'est extrêmement utile, à tout point de vue. Je suis présent dans trois assemblées parlementaires : Parlement wallon, Parlement de la Communauté française, Sénat. Si je n'avais pas le courrier électronique, je me demande comment je ferais ! Il me permet d'envoyer et de recevoir tous mes documents et mes dossiers à Namur comme à Bruxelles. Par ailleurs, nous travaillons en Intranet dans chaque Assemblée, et, pour chaque Assemblée, par groupes parlementaires. Enfin, nous sommes également reliés, Claude Desama (avec qui je travaille) et moi, par un Intranet. Je dispose également d'une liaison avec mon domicile privé. Nous travaillons donc tout le temps en nous appuyant sur Internet; nous essayons même de privilégier ce moyen, mais le problème est que certaines instances sont encore réfractaires. On doit toujours leur envoyer des fax...*

(...)

*Les méthodes de fonctionnement et de travail actuelles du parlementarisme sont tout à fait archaïques. Nous sommes littéralement envahis par le papier. Mais je dois reconnaître qu'il y*

---

<sup>1</sup> V. <http://www.cfwb.be/>.

<sup>2</sup> Depuis peu accessibles à partir d'un portail convivial (v. <http://www.fed-parl.be/>).

<sup>3</sup> V. <http://www.fed-parl.be/politics/home/indexF.html?option=0>.

<sup>4</sup> STEYAERT J., « Gouvernement électronique en Belgique », in *Inside Internet*, février 2000, pp. 70-73.

<sup>5</sup> V. [http://www.wallonie.be/Html/M4\\_Guichet/Guichet\\_1.htm](http://www.wallonie.be/Html/M4_Guichet/Guichet_1.htm).

*a certains efforts, notamment au niveau du Sénat : nous disposons désormais de bons moteurs de recherche, beaucoup de documents de base sont accessibles.*

## 10.5 Le rapprochement entre le citoyen et le politique

La présence des hommes politiques sur l'Internet en est encore à ses tout premiers pas. De grands formats de la politique francophone, tels que Didier Reynders et Elio Di Rupo, disposent d'un site très graphique et très professionnel, mais désespérément statique. Seuls quelques rares hommes politiques s'efforcent de présenter un site complet et – c'est à notre avis une condition indispensable pour attirer les visiteurs – fréquemment mis à jour<sup>1</sup>.

Nous nous sommes étonnés de ce qu'un des prophètes de l'absolue nécessité d'entrer dans la société de l'information, Alain Destexhe, qui a d'ailleurs consacré un ouvrage à ce thème, ne concrétise pas du tout son credo au travers d'un site qu'on aurait pu imaginer exemplaire<sup>2</sup>.

Jean-François Istasse et sa secrétaire nous font part de leur satisfaction, sept mois après le lancement de leur site. Cependant, le succès n'est pas venu tout seul, pour le Sénateur de Verviers, qui reçoit environ vingt-cinq visites par jour.

*En effet, je suis assez content. Je ne suis pas un homme politique très connu... D'autant qu'il faut pouvoir faire référencer son site sur les moteurs de recherche – et c'est probablement l'étape la plus dure: que les personnes connaissent l'adresse. Sans doute, pour le moment, sont-ce le bouche à oreille et les annonces personnelles qui engendrent le plus de visites. Une fois qu'une personne intéressée connaît l'adresse, elle revient, en général.*

*(...)*

*Je me suis dit que j'allais jouer le jeu à fond pendant un an. Et, à ce moment-là, nous réaliserons une évaluation et nous tirerons un bilan.*

Pourquoi avoir décidé de s'investir dans ce site ? Que représente pour lui le fait d'être présent sur l'Internet ?

*Pour moi, qui suis sénateur de Communauté de Verviers, pas très connu, c'est important de pouvoir communiquer, car les médias traditionnels ne sont ouverts qu'aux hommes politiques vraiment connus. Il me fallait un nouveau moyen pour faire connaître ce que je pense, et me faire connaître moi-même.*

*Un site personnel permet en outre de donner une image un petit peu plus humaine du politicien !*

---

<sup>1</sup> HENDRICKX M., « Citoyenneté: les élus mordent au web », in *Trends-Tendances*, 13 avril 2000, pp.74-76.

<sup>2</sup> V. <http://www.alain-destexhe.com/>.

*Mais je me suis fixé une certaine discipline : tous les jours, j'agrémente le site d'un commentaire personnel. Et je tiens parole, même s'il est parfois deux heures du matin quand se libèrent enfin quelques minutes pour que je puisse effectuer la mise à jour...*

*Je me suis donc obligé à deux choses: d'abord, consulter tous mes e-mails, mais ça, je suis obligé de le faire, et ensuite, faire cette petite mise à jour quotidienne.*

*(...)*

*Je crois que nous, hommes politiques, devons être prêts pour le jour où Internet sera devenu un moyen commun d'accès à l'information, de communication et de diffusion, et où son utilisation n'étonnera plus personne. Donc, j'aime autant prendre un peu d'avance !*

Pourquoi cette rubrique quotidienne de commentaire sur l'actualité, dans le site du Sénateur ?

*C'est la réponse que nous avons trouvée à la question suivante: les gens vont peut-être venir visiter une fois le site, mais qu'est-ce qui pourrait les pousser à venir le visiter une seconde fois?*

Jean-François Istasse, après nous avoir expliqué qu'il était difficile de mesurer l'impact électoral d'un tel site, nous confie :

*à titre personnel, je préfère clairement, de toute façon, investir là-dedans plutôt que dans des affiches. En effet, je trouve ce média bien plus intéressant et riche.*

*D'autre part, même si l'impact en terme de personnes touchées n'est pas comparable, il est clair que le coût du site est sans commune mesure avec l'édition d'un toutes boîtes électoral, bien plus chère.*

Les propos que nous a tenus M.Istasse semblent en tout cas confirmer que certains hommes politiques prennent conscience de la nécessité de réagir à l'apathie – l'antipathie ? – actuelle des citoyens face à la politique, et tentent de trouver des moyens propres à recréer les liens entre le politique et le citoyen.

*Au moment même où il y a dans la population un a priori très négatif par rapport à tout ce qui touche la politique et vis-à-vis des hommes politiques eux-mêmes, il faut que nous, hommes politiques, trouvions de nouveaux ponts, susceptibles de renforcer les liens.*

Que pourrait devenir le « Réseau des élus internautes »<sup>1</sup>, cette initiative lancée par le parlementaire régional bruxellois François Roelants du Vivier en vue de fédérer les élus sensibilisés aux aspects citoyens de la généralisation de l'Internet ? L'idée a été quelque peu médiatisée, tout comme son concepteur, lors de son lancement en 1996. Mais, depuis lors, elle n'a plus du tout évolué. Jean-François Istasse a son idée sur la question.

*Non, cela ne représente pas grand-chose pour le moment. Mais c'est bien dommage; ça pourrait et ça devrait être autre chose. J'en ai parlé avec Alain Destexhe, et je pense que nous*

---

<sup>1</sup> V. <http://www.synec-doc.be/francite/elus/>.

*allons un peu reprendre tout ça. Aujourd'hui, ce n'est en réalité qu'une sorte de dépliant avec les adresses de tous les hommes politiques qui ont déclaré leur intérêt. On devrait faire beaucoup plus, et un tel « réseau » pourrait, s'il était développé, devenir un « plus » démocratique intéressant!*

Béatrice van Bastelaer semble partager cet avis :

*l'idée de son instigateur, François Roelants du Vivier, de créer un réseau des élus sensibilisés aux problèmes d'Internet est très intéressante ; malheureusement, je pense que le réseau lui-même est totalement inactif. Pourtant, il pourrait, s'il était lancé, ou relancé, servir de base intéressante à une discussion autour de l'évolution des rapports entre le politique et le citoyen, et de l'influence du Net sur celle-ci.*

La dernière question que nous aborderons sous ce thème est celle d'une éventuelle extension dans la subsidiation accordée aux frais des parlementaires, qui nous a été suggérée par M.Istasse :

*comme d'autres parlements l'ont fait, en France notamment, ce ne serait pas mal que nos parlements prennent sur leurs deniers la conception et l'entretien par les hommes politiques de leur site Internet. Au même titre qu'ils remboursent et subsidient d'autres frais, d'ailleurs. Cela nous éviterait la tentation d'aller chercher des moyens commerciaux ou autres. Je ne dis pas que c'est très urgent, mais ça pourrait également participer à ce mouvement de démocratisation et de rapprochement entre le citoyen et l'homme politique. Car certains hommes politiques sont peut-être intéressés, mais n'ont pas forcément les moyens de développer un site Internet. Or, si on doit pouvoir faire la différence avec ses collègues, ce ne doit pas être à partir des moyens matériels !*

## 10.6 Les partis

Les partis francophones sont tous présents sur l'Internet depuis quelques années. Cependant, il semble que leurs sites n'évoluent pas vraiment dans le sens que nous pourrions souhaiter, c'est-à-dire participatif. Au contraire, puisque le forum Ecolo, qui était un moment le seul et sur lequel régnait une activité fébrile, a, après celui – éphémère – du PRL, été supprimé. Nous avons rencontré le gestionnaire du site avant qu'il ne prenne cette décision. Nous verrons ce qui l'a sans doute motivée.

Paradoxalement, sur ce même site, on peut désormais trouver un espace de discussion autour d'une proposition de loi présentée par une parlementaire du parti. Celle-ci a promis de tenir compte des remarques qui seraient émises et des résultats des discussions. Ici, se pose ainsi clairement le problème de l'égalité entre connectés et non-connectés.

Le PRL, sous la présidence de Louis Michel, disposait également d'un forum. Lors du remodelage du site, celui-ci a été supprimé. Cette suppression devait être temporaire. Deux ans après, il n'y a toujours pas de forum... Le PSC ne propose rien non plus en ce sens,

tandis qu'il semble que le PS ait inauguré récemment des forums thématiques, sur lesquels il nous est difficile de livrer un avis, car ils semblent victimes de problèmes techniques récurrents.

Tous les sites sont, par ailleurs, régulièrement mis à jour, excepté celui du PRL qui semble ne faire aucun effort pour présenter au public ses communiqués de presse et autres avis.

Béatrice van Bastelaer nous propose un exercice intéressant, qui consiste à tenter de retrouver la philosophie des partis dans leur site Internet, dans lequel il se pourrait bien qu'elle transparaisse.

*L'analyse du contenu d'un site, par exemple celui d'un parti ou d'un homme politique, permet de saisir et de comprendre leur image, leur philosophie.*

*Par exemple, celui de Didier Reynders est intéressant, pour l'image d'ego fort qu'il dégage. Autre élément intéressant, la comparaison entre les sites du PS et d'Ecolo. Sur le premier, s'affiche en première page, avant toute autre chose, la tête du président. Sur le second, on voit que l'image des trois secrétaires fédéraux n'est pas ce qui est prédominant; on a vite compris, même sans les connaître, que le premier est plutôt un parti et que le second est plutôt un mouvement...*

*On peut encore raffiner quelque peu cette analyse en se penchant sur le fait qu'un site renvoie ou non à des liens extérieurs et, le cas échéant, vers lesquels. Ainsi, on obtient une évaluation rapide, de bon sens, qui ne nécessite pas vraiment de méthodologie.*

*(...)*

*Au niveau des sites de partis, il me semble que les sites PSC et Ecolo sont plus « ouverts », du point de vue des liens qu'ils proposent. Mais, c'est vrai que ce manque de culture Internet, exprimé par l'absence de liens extérieurs, devient flagrant. Cela dit, il est vrai que les internautes convaincus et les gens qui sont présents sur Internet depuis longtemps sont peut-être plus choqués lorsqu'ils constatent cela que ne le sont tous les nouveaux utilisateurs qui n'ont pas forcément assimilé cette culture et à qui la situation actuelle convient peut-être très bien...*

Pierre Sondag propose une piste de réflexion pour conduire le site du parti politique à devenir le moyen d'un meilleur dialogue entre élus et citoyens.

*Dès après les élections, j'ai invité tous les élus à s'impliquer un peu plus profondément. Il est clair qu'ils disposent déjà d'une possibilité de publier des pages sur les sites officiels des assemblées, mais, généralement, ces possibilités n'offrent pas grand chose : une petite biographie succincte, la mention des commissions dont ils sont membres, etc. Ce que j'aimerais développer, ce serait le fait qu'ils puissent eux-mêmes mettre leurs pages à jour, au moyen d'une connexion standardisée et d'outils très simples. Malheureusement, nous manquons un peu de temps pour développer cette idée.*

Cependant, il semble que les élus soient réticents à s'investir, craignant en quelque sorte de « mettre le doigt dans l'engrenage » et de se retrouver chargés d'obligations supplémentaires.

*Il est vrai que certains sont effrayés par la perspective d'intervenir dans un forum et de voir des réactions en chaîne à leur intervention, qu'ils seraient obligés de suivre et auxquelles ils seraient obligés de répondre... Mais ils doivent se rendre compte que ça devient un média obligé, sur lequel ils se doivent d'être présents et d'intervenir. Peut-être plus d'ailleurs que sur un autre média, étant donné les capacités d'interactivité de celui-ci, qui demandent une participation et une implication plus profondes.*

## 10.7 Des espaces de débat qui préfigurent une démocratie directe ?

Les espaces publics de discussion ne se présentent pas en grand nombre sur le réseau francophone belge, c'est le moins que l'on puisse dire, d'autant qu'un des deux seuls forums effectifs au sein des sites des partis démocratiques, celui d'Ecolo, a été fermé début juillet.

Il faut reconnaître qu'il paraît extrêmement difficile d'établir un juste milieu entre libre expression totale et censure des propos.

Voici le mot laissé par Pierre Sondag, le responsable du site Ecolo, à l'ancien emplacement du forum en question : « ce forum est actuellement désactivé. Trop d'intervenants refusent décidément de tenir compte des quelques règles annoncées d'entrée de jeu, inondent démesurément cet espace de débats par des textes « copiés-collés », ou profitent de l'anonymat pour étaler leur vulgarité à tous vents ou à l'égard d'auteurs de messages en particulier. Une période d'interruption permettra peut-être de calmer le jeu. Nous espérons aussi pouvoir à terme proposer un espace davantage organisé, sans doute moins ouvert, réclamant une plus grande responsabilisation des intervenants. Nos excuses vont aux visiteurs qui trouvaient ici un espace intéressant.

Bonnes vacances à celles et ceux qui en prennent. Bons cyber-trips aux autres.

Et puis, n'oubliez que la vie grouille hors de votre écran. »

Quelques semaines avant que ne soit fermé le forum Ecolo, Pierre Sondag nous livrait d'ailleurs ses impressions à son sujet.

*Ce ne serait pas mal de pouvoir protéger un peu plus le forum qui, pour l'instant, est complètement ouvert. L'ouverture totale était le pari du départ. Mais tenir ce cap dans la pratique relève de la gageure. Or, nous ne voulons pas imposer d'arbitrage ou de thèmes. Au départ, le « forum » n'était qu'un livre d'or ! Nous n'avions pas directement pensé à intégrer un forum. Mais ce livre d'or a été instrumentalisé directement et spontanément par les*

*visiteurs, qui s'en sont servis pour lancer le débat politique. Ce qui, en soi, fut une très bonne chose !*

*(...)*

*Les militants du PTB sont d'ailleurs très actifs sur notre forum. Ainsi, après l'intervention de Jacques Bauduin à la RTBF, qui réclamait qu'on puisse supprimer les subventions aux partis extrémistes et qui citait le PTB, ça a été le tollé pendant des mois sur le forum ; d'ailleurs, on en parle encore aujourd'hui !*

Il en profitait, dans la foulée, pour nous expliquer sa conception du contrôle à mettre en place pour réguler la discussion au sein de ce genre de forums :

*ici, on est en plein cœur du débat ; c'est une question qui revient très souvent. Faut-il laisser le forum ouvert ? Faut-il que les gens s'inscrivent préalablement ? Faut-il un pass ? Faut-il l'organiser par thèmes ?*

*Si je disposais de plus de temps, j'enlèverais tout ce que je considère comme messages parasites, ainsi que les messages des personnes qui considèrent ce forum comme un chat. Je n'ai rien contre quelques notes d'humour, mais souvent, cela distrait de l'essentiel. Au total, je pense qu'il faut laisser le forum ouvert, mais proposer une organisation plus thématique. Parce que, dans le mode actuel, les discussions s'allongent tellement que les gens sont vite perdus et doivent retourner très haut dans les messages pour savoir si oui ou non tel ou tel point de la problématique a déjà été abordé, etc. Donc, le risque est qu'on relance inutilement le débat à partir de son point de départ. Ou, pour le dire autrement, il est parfois difficile de suivre un débat parce qu'il est morcelé et/ou entrecoupé d'interventions inutiles.*

Pierre-Yves Lambert, en habitué de la pratique des forums, nous précise quelque peu l'idée que Pierre Sondag a soulevée lorsqu'il estime que le forum Ecolo a été empoisonné par les exactions constantes de quelques extrémistes. Il affirme qu'il existe comme une sorte de mainmise des extrémistes de tout bord sur les lieux de discussion démocratiques.

*Aujourd'hui, je vais aussi consulter les forums d'Ecolo et du PS, mais le second – récent – est totalement inintéressant. Certaines personnes qui postent des messages à caractère raciste ou extrémiste (de gauche comme de droite) sont actifs sur tous les forums politiques belges. S'il y a bien une « tendance » présente de façon constante partout dans les lieux de débats, c'est bien celle-là, la tendance extrémiste.*

Les *newsgroups* constituent-ils, au vu de ce que nous venons de montrer, les ultimes endroits où le débat peut se faire librement ? Peut-être. En tout cas, il semble qu'ils constituent eux aussi un terrain propice à l'expression des extrémismes et au phagocytage de la discussion politique par ces derniers.

Lorsque nous demandons à Pierre-Yves Lambert si cet extrémisme internaute témoigne de quelque chose de coordonné, il nous fait entrevoir que la situation semble bien pire en France.

*Ici, bien que les extrémistes soient en contact entre eux, ils ne sont pas militants. En France, par contre, il y a une véritable coordination. On retrouve sur le forum alt.soc.france les gens*



*du Front National et du Mouvement National. Heureusement, on retrouve aussi des militants des mouvements pieds-noirs, des jeunes socialistes. Les étudiants juifs, même s'ils ne se montrent pas ouvertement, sont également très présents. D'ailleurs, on assiste plus souvent à des dépôts de plaintes, la lutte est plus organisée.*

*En Belgique, on constate d'ailleurs souvent que lorsque la discussion dérape, notamment à propos du révisionnisme, c'est à cause de cross-postings avec les forums français. Mais, je le répète, sur les forums belges, on trouve tout de même des gens qui ont émis des propos très graves.*

Peut-on, dans un tel tableau peu engageant, trouver tout de même une lueur d'optimisme ?

Pour Pierre-Yves Lambert, c'est clair :

*il y quand-même moyen de discuter avec certaines personnes. Lorsque cela se passe ainsi, c'est plus dans l'esprit scientifique de ce qui se faisait au temps des débuts de l'Internet. On peut retirer de certaines discussions énormément d'informations et de connaissances. Je me souviens ainsi de quelques discussions qui portaient sur l'islam, qui continuaient sur l'inquisition, et dans lesquelles, en cours de route, intervenaient spontanément des experts de ces questions.*

*Il est très agréable de pouvoir se reposer sur de telles personnes, dans un débat ou une discussion complexes.*

## 10.8 Initiatives citoyennes

Ici encore, on ne peut vraiment pas trouver, endéans les limites « territoriales » que nous avons fixé à notre analyse, beaucoup de projets ayant connu la réussite.

Il est par contre possible de trouver des traces de quantité de projets abandonnés après quelques mois par leurs auteurs, comme autant de ruines ou de vestiges témoignant d'activités arrêtées. Comment pourrait-on expliquer cela ? Les divers témoignages rassemblés ci-dessous pourraient nous apporter quelques éléments de réponse.

Béatrice van Bastelaer, à l'origine de plusieurs initiatives concrètes, nous dit sa déception face à l'attitude des internautes avec lesquels la réalisation de ces initiatives l'a amenée à rentrer en contact. La scientifique des FUNDP nous a confié qu'elle finissait par penser que, au fond, rien ne changeait dans le sens du bien avec l'avènement de l'Internet ; au contraire, nous a-t-elle dit, l'Internet exacerbe et renforce de plus en plus la culture du zapping.

*On a l'impression que les gens s'arrêtent vraiment au superficiel, qu'ils n'essayent même pas de comprendre le pourquoi, le fond, d'une initiative pour laquelle tu t'es beaucoup investi. Tu pars avec des intentions que tu crois être nobles, et, à l'arrivée, tu te prend des tas d'injures en pleine figure.*

(...)

*Ainsi, lorsque nous avons créé un site destiné à offrir une sorte de comparaison, sur base de questions précises, entre les programmes des différents parti politiques avant les élections de 1999, nous avons, par souci de transparence démocratique, intégré le programme du FN. Le but était que les partis démocratiques puissent en profiter pour déconstruire leur discours. Mais ces derniers n'ont pas voulu de ce concept. Après un temps de réflexion, nous avons accédé à leur requête, et retiré les propositions du FN.*

*Cet épisode a connu une certaine médiatisation et, dans les réactions populaires qui ont suivi la mention du programme du FN puis son retrait, nous avons vraiment eu l'impression que les gens n'avaient même pas lu ou du moins fait l'effort de comprendre les explications de notre action.*

*Ça m'a vraiment marquée : on s'efforce d'expliquer en détail la démarche, et on a vraiment l'impression que les gens ne se donnent pas la peine d'explorer le site en profondeur, qu'ils se font leur opinion en quelques secondes, dans l'immédiateté d'un surf à la hâte. Au bout du compte, c'est décourageant, on a vraiment l'impression qu'il se crée une culture de la superficialité.*

*Pour comprendre ce phénomène, il serait peut-être bon de disposer de statistiques permettant de voir le temps de connexion que les visiteurs passent à visiter un site ou une page en particulier.*

*Blague à part, je suis persuadée que sur Internet, c'est pire que devant la télévision! On a vraiment l'impression que les gens zappent d'un site à l'autre. Ce qui fait qu'on finit par se poser cette question : « pourquoi prendre la peine de leur donner du contenu? » Mais, c'est vrai, certains se donnent la peine d'imprimer les pages d'un site et d'y revenir plus tard, vu la difficulté et la gêne éprouvées par la lecture de dix ou vingt pages sur l'écran. Mais c'est une minorité.*

Quoiqu'il en soit, sur le paysage de l'Internet francophone belge, les initiatives désintéressées sont extrêmement rares.

Pierre Carbonnelle, créateur de Cybercrate, nous a fait part de ses impressions, satisfactions, désillusions et projets, deux ans et demi après le lancement de son site favorisant le contrôle citoyen du Parlement (fédéral)<sup>1</sup>.

*Comme pour tout projet, il y a évidemment du positif et du négatif à retirer de Cybercrate. Il y a d'abord la satisfaction d'être arrivé au bout de mon projet, ainsi que celle que le site soit toujours actif après deux ans et demi. J'ai reçu un très bon accueil et beaucoup d'encouragements, aussi bien dans la presse que chez les visiteurs.*

*Au niveau de l'interactivité et de la participation des visiteurs, j'ai pu constater des pointes, des hauts et des bas. Cependant, je dois admettre que, au départ, je pensais que ça allait être plus actif que ça ne l'est.*

*Une des idées que j'ai eues – j'en ai pas mal mais je ne les réaliserai certainement pas toutes – serait d'intégrer un mécanisme permettant au lecteur d'un texte de loi de dire si, à son avis, celui-ci est lisible ou non. Ce serait donc un moyen de sondage, et, indirectement, un certain moyen de pression, pour une meilleure lisibilité des textes législatifs. Evidemment, ce serait*

---

<sup>1</sup> Sans vouloir, par là, critiquer l'initiative Cybercrate, il serait tout de même intéressant de s'interroger sur l'impact à long terme de ce genre de démarche sur la démocratie actuelle et le rôle que les partis y tiennent. En effet, le fait d'offrir de tels moyens de comparaisons ne témoigne-t-il pas, et ne pousse-t-il pas vers l'émergence d'une démocratie à la carte, d'un shopping électoral, qui contribuerait aussi, indirectement, à faire perdre aux partis leur rôle d'incubateurs de projets de société ?

*plutôt un exercice théorique : je reste réaliste, et je ne m'attends pas à ce qu'énormément de gens donnent leur avis, et encore moins à ce que ça ait un grand impact...*

Quand bien même les initiatives existent-elles, elles ne bénéficient pas toujours de la reconnaissance qu'elles mériteraient. Ceci, selon Béatrice van Bastelaer, pourrait trouver à s'expliquer par les aptitudes de l'auteur de l'initiative à « vendre » celle-ci.

*Nous avons, lors d'Agora 98, développé la réflexion selon laquelle ce genre d'initiative citoyenne ne peut « marcher » que si les gens qui les conçoivent disposent déjà de relais existants. En effet, le fait d'avoir un réseau de relations qui soutient ce genre de chose-là peut beaucoup aider et faire que l'information soit diffusée et, ainsi, lui donner de la valeur.*

*Par ailleurs, lorsque nous avons lancé « Point d'interrogation » et que nous avons envoyé les questions aux partis, le PS a été le premier à répondre; je crois que le fait qu'ils aient vu que cela émanait d'universitaires, le fait que Philippe Busquin nous connaissait, Claire Lobet et moi, de par nos travaux sur le site de Seneffe, fait que cela l'a sans doute plus invité à répondre que si cela avait émané d'illustres inconnus...*

*De tels éléments, tels que la personnalité de l'individu à l'origine de l'initiative ou le fait qu'il dispose déjà d'une certaine reconnaissance, dépassent le simple fait d'utiliser une technologie pour créer quelque chose.*

*Pour nous, cet état de fait s'est révélé heureux ; mais pour celui qui a envie de mettre en œuvre un bon concept et qui est « seul dans son coin », qui ne connaît pas de personnes influentes, le fait que de tels éléments interviennent beaucoup – trop ? – peut être décourageant. Oui, il a la possibilité de créer un site, mais ce site sera-t-il connu, visité ? Ça change tout !*

Pierre Carbonnelle confirme ces propos, soulignant par ailleurs que, même si les médias sont assez réceptifs aux initiatives citoyennes, le travail de promotion, indispensable, finit par empiéter sur le reste :

*je pense que lorsqu'on veut faire démarrer une initiative citoyenne, pour qu'elle aboutisse, il convient de s'appuyer le plus possible sur les médias « non Internet ». Il y a d'ailleurs une grande demande de la part des journaux pour ce type d'informations. Et puis, il ne faut pas négliger non plus les techniques habituelles de l'Internet, tels que les moteurs de recherche, les bandeaux, etc. Le minimum serait selon moi de suggérer des échanges de liens entre les différents sites à vocation citoyenne et politique.*

*En outre, évidemment, la qualité intrinsèque du site joue un rôle prépondérant ; c'est ainsi qu'il importe de mettre celui-ci à jour régulièrement. Il peut aussi s'avérer « payant » de diffuser une newsletter, ou d'envoyer des e-mails collectifs pour signaler les mises à jour.*

*Et c'est vrai que ce côté promotionnel prend parfois tout autant de temps que la maintenance du site en elle-même.*

Par quel moyen, au vu de ces obstacles, pourrait-on, alors, assurer une meilleure effectivité à de telles initiatives ? Pierre Carbonnelle mûrit un projet qui oeuvrerait en ce sens.

*Il y a, et c'est très important, de la place pour un ou plusieurs sites et projets fédérateurs de ce genre d'initiatives. Je cogite d'ailleurs un site dont le but serait de faciliter techniquement et d'un point de vue organisationnel la création de groupes d'intérêt à relativement court terme ; il serait destiné aux citoyens qui n'ont pas forcément envie de s'investir dans un parti ou dans une association, mais qui seraient prêts à défendre une cause pendant, disons, six mois.*

*Le site, aboutissement de mon idée, comprendrait différentes parties.*

*Ainsi, une partie serait consacrée au brainstorming ; le visiteur pourrait par exemple y suggérer telle ou telle action, lorsque lui-même n'a pas le temps ou les ressources nécessaires pour l'entamer seul.*

*Une seconde partie établirait qui va prendre le projet en charge et mener les différentes campagnes ; donc, un appel à des partenariats, sur base d'un projet qui s'affine et devient concret, contient des points de revendication, etc.*

*Enfin, une troisième partie serait destinée au support à la campagne proprement dite, à savoir, quelles sont les coordinations, les actions à mener, les contacts à prendre avec telle personne ou tel politicien.*

*Une dernière partie du site serait consacrée à exposer le bilan des différentes campagnes, les succès, les échecs, les leçons à tirer, etc.*

*Je pense, au total, que ça pourrait devenir un site fédérateur, dans la mesure où il serait à la fois « générique », et permettrait de regrouper, d'aider et d'appuyer différentes initiatives bien concrètes.*

## 10.9 Les mouvements sociaux et les associations

Quelques sites d'une ampleur et d'un contenu intéressants émaillent la réalité du réseau. La plupart visent le pays tout entier ; et même, souvent, les enjeux dépassent le cadre national, en ce sens que ces associations constituent des branches de réseaux internationaux ou s'intègrent au sein de plates-formes d'action transnationales.

Ainsi, par exemple, le site de la Coordination antifasciste, de Greenpeace, du CIRE (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers) ou encore d'ATTAC figurent parmi les sites influents sur l'espace internaute (francophone) belge ; ils sont régulièrement tenus à jour, intègrent des calendriers d'actions, ou encore soutiennent des propositions de cyberactions.

Essayons de saisir les grandes questions pour la citoyenneté qui traversent ce type d'utilisation de l'Internet.

Robert Sebille, coordinateur Internet d'ATTAC Belgique, nous montre par l'exemple dans quelle mesure la maîtrise de l'objet technique peut conférer un pouvoir de fait sur un domaine bien plus large que ce seul domaine technique.

*Un jour, il y a eu un malentendu entre ATTAC Wallonie-Bruxelles et le représentant d'ATTAC Bruxelles. Il se trouvait qu'ATTAC Wallonie-Bruxelles allait refaire le site Internet global. J'ai écrit un mail à la coordination nationale pour expliquer que, arbitrairement – parce qu'ATTAC est une organisation relativement activiste où il y a peu de militants et beaucoup de choses à faire et donc, c'est celui qui agit qui, de fait, a le pouvoir! – nous allions immédiatement ouvrir le site de Bruxelles à tous les groupes ATTAC de Belgique. Et, ce faisant, j'ai immédiatement aménagé le site, pour, en quelque sorte, occuper le terrain. Au final, cela a été bien perçu par tout le monde! C'est un peu comme ça, je pense, que fonctionne*

*un groupe activiste, contrairement à ce qui se passe dans une association plus structurée, qui ne tolère pas un tel mode d'action.*

Cependant, réticences et méconnaissances peuvent mener à freiner une appropriation correcte de l'outil Internet par des structures militantes telles qu'ATTAC.

*Un autre problème est qu'il a fallu convaincre de l'utilité d'Internet; j'ai rencontré assez bien de résistances. Ou, à tout le moins, de méconnaissances des enjeux.*

*Ainsi, quand j'ai décrit certains enjeux, certaines potentialités, aux assemblées générales d'ATTAC Bruxelles ou d'ATTAC Wallonie-Bruxelles, les gens sont tombés des nues. Il existait par exemple un groupe d'ATTAC Bruxelles sur le Net, dont le « coordinateur » se permettait d'envoyer des e-mails au départ de et vers ce groupe, signés du secrétariat, alors qu'il s'avérait que cette personne avait quitté le groupe ou en avait été virée !*

Cependant, cette situation n'est pas inéluctable. En effet, il importe, pour une coordination comme ATTAC, que l'efficacité prime. Aussi, certains « convaincus » s'efforcent de poursuivre cette sorte de travail de persuasion du potentiel de l'Internet.

*Un soir, une personne est intervenue de façon véhémement pour clamer qu'il était inutile de s'intéresser à Internet, que ça constituait une perte de temps et d'énergie.*

*Pourtant, cette position a évolué en un mois ou deux pour aboutir à la conclusion suivante : justement, puisqu'il n'y a que 20 % de connectés, formons cette petite masse correctement pour arriver à ce qu'Internet nous permette de diffuser très rapidement les informations utiles. En effet, ces personnes pourraient servir de relais, imprimer les informations, les transmettre aux autres, ce qui permettrait de gagner du temps par rapport à aujourd'hui, lorsqu'on ne fait appel qu'aux moyens de communication traditionnels.*

En outre, il ne faut pas craindre que l'Internet condamne les autres moyens de communications. Au contraire, il convient sans doute, ainsi que nous avons tenté de le montrer plus avant<sup>1</sup>, de penser ces différents « médias » dans leur complémentarité.

*Oui, il est certain que des gens, même s'ils sont connectés, préfèrent toujours les techniques ancestrales du fax et du téléphone alors que les possibilités permises par ceux-ci sont immensément restreintes par rapport à ce que permet Internet; je pense notamment aux listes de discussions, aux listes de distribution ou encore aux forums, toutes choses radicalement unimaginables à partir d'autres médias.*

*Sans compter le coût prohibitif des communications internationales. Et pourtant, l'un ne condamne pas l'autre : Internet et les autres médias sont complémentaires de plusieurs manières. D'abord, Internet peut servir de colonne vertébrale pour relayer de façon rapide et efficace une information, qui sera ensuite diffusée par les moyens classiques à ceux qui ne disposent pas d'une connexion ; mais, pour des contacts plus précis et plus pointus, rien ne remplace le téléphone.*

L'Internet recèle encore d'autres atouts exploitables par les mouvements sociaux.

---

<sup>1</sup> Cf. supra, 7.4.

Ainsi, il ouvre un nouveau champ d'action à la contestation, via la technique des cyberactions.

Lors de la réunion de l'UNICE à Bruxelles en mars dernier par exemple, il semble bien que la première cyberaction initiée par ATTAC Belgique ait livré quelques résultats intéressants.

*Les deux actions qui ont été initiées à ce moment là l'ont été de façon tout à fait improvisée, à peine dix jours avant la rencontre de l'UNICE. Autrement dit, nous avons dû énormément « courir » : pour rédiger le texte, pour trouver les adresses électroniques où envoyer le courrier, pour placer les pages ainsi que les scripts sur le site, etc. Or, en moins d'une semaine, nous avons obtenu entre 280 et 300 réponses pour chacune des deux actions ! Et, ce qui est très important, nous sommes certains que ces deux actions ont chacune suscité des réactions, et peut-être une prise de conscience, au sein de la ville de Bruxelles comme à l'UNICE, puisque, de fait, ces dernières ont réagi ; l'UNICE après environ 80 lettres, et la ville de Bruxelles après environ 120.*

L'exemple donné par Robert Sebillé nous permet de constater combien une utilisation bien pensée des nouvelles technologies peut servir la citoyenneté et, à terme, susciter des affinités et des réseaux susceptibles de déboucher sur des actions transnationales.

*Pour le futur, l'apport le plus essentiel au niveau de notre organisation a été la prise de contact, initiée grâce aux deux cyberactions, avec Indymedia.*

*Indymedia est une association américaine, qui a démarré avec la mobilisation citoyenne à Seattle. Elle est composée d'activistes, qui font de la formation alternative et essaient d'apporter un point de vue critique sur la façon dont la presse traditionnelle, aux mains des groupes de presse ou des Etats, couvre certains événements, à savoir, systématiquement partielle et incomplète.*

*Leur action s'étend à l'utilisation de tous les moyens disponibles: Internet, vidéo, reportage, photo, écrit, et elle est coordonnée de manière très organisée aux Etats-Unis, en s'appuyant sur des serveurs très puissants.*

*La façon dont le contact a été établi avec eux est d'ailleurs amusante, parce qu'Internet a vraiment été ce qu'on en dit, à ce moment ! La cyberaction a été envoyée du côté d'Indymedia et vers d'autres organismes anglophones et, dès ce moment, elle a été retransmise par eux en direction des autres serveurs avec une rapidité inouïe. J'avais découvert Indymedia le vendredi, il y a eu directement un échange de mails infernal pour savoir où se situait leur antenne en Belgique, quand ils tenaient leur prochaine réunion, et nous avons appris le lundi qu'ils avaient une réunion le jour même. Je m'y suis rendu, et le responsable, qui avait été formé aux méthodes qui avaient été employées pour couvrir la rencontre de l'OMC à Seattle, est venu à notre réunion de coordination du mercredi. C'est à ce moment que nous avons décidé de collaborer. Tout s'est donc joué en moins d'une semaine, au départ de la simple transmission d'un e-mail collectif vers les USA.*

Enfin, l'anecdote livrée par Pierre-Yves Lambert nous permet d'apprécier la force persuasive des listes de distribution, éléments essentiels à une bonne circulation de l'information telle qu'exigée par les mouvements sociaux.

*Je me suis abonné à pas mal de listes ; par exemple, je suis assez actif dans la liste qui traite des rapports entre le Maghreb et les droits de l'homme, sur laquelle je me propose de faire le lien avec les milieux politiques en Belgique. Ceci m'a valu d'être en mesure, à quelques reprises, de répercuter pas mal d'informations très intéressantes, et parfois exclusives.*

*Ainsi, l'affaire Ben Brick connaissait un certain écho dans la presse française, mais pas dans la presse belge, et c'est grâce à Internet que la presse belge a embrayé. C'était donc l'aboutissement d'une action militante et médiatique.*

*Nous avons ainsi réussi à ce que cette cause ne reste pas confinée à Internet et au Parlement. Nous étions d'autant plus contents que l'action a finalement porté ses fruits.*

## 10.10 Un outil de renouveau pour les syndicats ?

Les mouvements syndicaux ne présentent que des sites purement informatifs, et peu ou pas mis à jour (à l'exception peut-être du site Setca<sup>1</sup>).

Une information récente pourrait infirmer cet état de fait, avec la naissance annoncée d'un syndicat de la société civile, appelé « Syndicat de la vie quotidienne », qui se présente lui-même comme se structurant « en forme d'Internet ». Le modèle d'utilisation de l'Internet revendiqué par ce nouveau mouvement est en fait celui qui a dernièrement permis la mobilisation citoyenne contre l'OMC à Seattle<sup>2</sup>.

## 10.11 Internet et extrémismes

Il faut être attentif au fait que, dans les sites « citoyens », on trouvera aussi bien des exemples du pire que du meilleur. Par exemple, un site tel que « Le cri du citoyen »<sup>3</sup>, à l'analyse, se révèle très clairement de tendance Front National. Les différentes factions politiques de l'extrême-droite belge sont présentes sur l'Internet, et les liens qu'elles proposent conduisent vite à une « internationale de la haine »<sup>4</sup>.

Il ne faut pas négliger ces sites, car ils sont aussi représentatifs de ce qu'on trouve sur l'Internet et, à ce titre, ils doivent figurer dans toute analyse portant sur les sites militants ou citoyens.

Nous noterons qu'il est parfois possible de trouver des liens vers ces sites à partir de sites tout à fait démocratiques, qui se sentent obligés de proposer un maximum de liens, mais qui ne sont pas toujours attentifs à ce vers quoi ils renvoient.

---

<sup>1</sup> V. <http://www.setca.org/>.

<sup>2</sup> DEBOECK P., DORZEE H. et VAES B., « Scheuer : "Inventer l'avenir ensemble". Premier test : PS, Ecolo et PSC jugent le projet positif », in *Le Soir*, 3 août 2000, p.3.

<sup>3</sup> V. <http://www.chez.com/lecriducitoyen/>.

<sup>4</sup> Le lecteur pourra trouver une brève liste de ces sites dans la bibliographie.

## Conclusion

Quel bilan pouvons-nous tirer de notre travail ?

Tout d'abord, il nous est apparu que le mot Internet recouvrait une réalité fort complexe, et en perpétuelle évolution technique et démographique. Aussi, par essence, un travail tel que celui que nous venons de réaliser ne peut avoir qu'une portée extrêmement restreinte dans le temps.

Nous avons pu également constater que les enjeux de la diffusion de l'Internet s'avéraient conséquents, notamment en termes économiques et culturels. Concernant ces deux niveaux précis, nous avons peut-être pu mettre en exergue qu'il ne fallait ni sombrer dans un alarmisme protectionniste, ni placer une entière confiance dans la technique.

En effet, il est possible que deux des grandes propriétés antinomiques du réseau finissent par s'équilibrer : son potentiel de puissance unificatrice, mais aussi réductrice, et sa capacité d'outil de rassemblement de communautés d'intérêts ou de cultures.

Néanmoins, cela nécessitera un effort de conscience critique de chaque internaute, qui devra privilégier un comportement citoyen sur une attitude consumériste, et s'appropriier les outils du réseau. En d'autres mots, il devra mettre la technique à son profit. Ce changement qualitatif passera probablement aussi par une prise de distance réfléchie des médias et des politiques vis-à-vis d'un déterminisme technologique trop enthousiaste.

Ensuite, reconnaissons-le, par rapport aux immenses attentes suggérées par la littérature – fut-elle critique par rapport à cette omniprésence indéniable d'une certaine *utopie de la communication*, les réalités qui semblent se dégager de la courte étude de terrain que nous avons menée nous paraissent décevantes. En l'état actuel des choses, nous pensons ne pouvoir retirer un bilan positif, ou tout au moins caresser des *espoirs démocratiques*, qu'au sujet de deux types d'utilisation « citoyenne » de l'Internet.

Premièrement, la constatation la plus rassurante qui nous vient à l'esprit est celle d'une réelle prise en main par les mouvements sociaux – et, singulièrement, les mouvements sociaux de dimension internationale – de l'outil Internet. Peut-être pouvons-nous espérer voir poindre dans ce phénomène les débuts encourageants d'une citoyenneté et d'une conscience globales, qui répondraient à la mondialisation de l'économie et de la politique.



Ensuite, au regard de la théorie de Benjamin Barber, il nous est apparu que les sites web communaux, baptisés souvent à tort et fort pompeusement « cités virtuelles », pouvaient, si toutefois leur conception et leur promotion était le fruit d'une analyse préalable conséquente, préfigurer l'apparition de véritables espaces de développement d'une citoyenneté riche et *complète*.

Quoiqu'il en soit, les autres initiatives ne peuvent être qu'encouragées, dans l'espoir que la venue des citoyens et des politiques sur l'Internet puisse, à terme, préfigurer une évolution qualitative vers une démocratie *forte*.

L'estimation de l'attrait et de la pertinence de ces dernières butte cependant sur la question du nombre. Nous ne pourrions en effet les vérifier que lorsque le nombre de citoyens connectés à l'Internet aura atteint une masse critique – laquelle est par ailleurs difficile à estimer.

Alors, faut-il encore, aujourd'hui, promouvoir l'accès au Net ? Nous le croyons. Cependant, ceci devra se réaliser dans le cadre d'une politique publique forte, à même d'insuffler au citoyen d'autres réflexes sur l'Internet que ceux, purement commerciaux, encouragés consciemment ou non par ses promoteurs actuels.

Reste à savoir, de toute façon, dans quelle mesure de tels flots de démocratie ou de citoyenneté pourraient constituer les prémices d'une nouvelle attitude citoyenne et politique ou, autrement dit, de l'arrivée de nouvelles valeurs, dans l'ensemble de la société...

Nous aimerions, avant de mettre un terme à cette conclusion, suggérer une piste de recherche, dont la nécessité nous est progressivement apparue au fil de ce travail. En effet, la portée de toute analyse dans le domaine se trouve sérieusement limitée par l'absence de toute donnée, quantitative et surtout qualitative, relative au comportement et aux attitudes politiques et citoyennes de l'internaute, sur le réseau et en-dehors.

Enfin, nous voudrions, pour tenter de donner une dimension supplémentaire à notre travail, et, finalement, pour poursuivre quelque peu une étude qui nous aura passionnée, joindre à ce mémoire un développement *in concreto*, sous la forme d'un site web. Le lecteur intéressé pourra le consulter à partir de l'adresse suivante : <http://go.to/e-citizen>.

# Bibliographie

## Ouvrages

BARBER B.R., *Djihad versus McWorld. Mondialisation et intégrisme contre la démocratie*, trad. de l'américain par VALOIS M., Paris, Desclée de Brouwer, « Sociologie économique », 1996.

BARBER B.R., *Démocratie forte*, trad. de l'américain par VALOIS M., Paris, Desclée de Brouwer, « Gouvernances démocratiques », 1<sup>ère</sup> éd.1984, 1997.

BARTHELEMY M., « Le militantisme associatif », in PERRINEAU P. (sous la direction de), 87-114.

BRETON P., *L'Utopie de la communication : le mythe du village planétaire*, Paris, La Découverte, « Essais », 1995.

CATHELAT B. (sous la direction de), *De l'homo sapiens à l'homme interactif*, Paris, Denoël, « Foreseen », 1998.

CAYROL R., « Télévision et engagement politique. A la TV ce soir : "Maman, j'ai rétréci les militants" », in PERRINEAU P. (sous la direction de), 423-438.

CLAESSENS M., *La technique contre la démocratie*, Paris, Seuil, « Histoire immédiate », 1998.

D'UDEKEM-GEVERS M., *Villes numérisées belge: analyse d'un échantillon de sites francophones destinés aux particuliers*, Namur, Cahiers de la CITA AI5, 1998.

DUCHESNE S., « Engagement ou politique. Le paradoxe de la citoyenneté », in PERRINEAU P. (sous la direction de), 185-214.

DEPLA P.F.G. et TOPS P.W., « Political Parties in the Digital Era. The Technological challenge ? », in VAN DE DONK W.B.H.J., SNELLEN I.TH.M. et TOPS P.W. (EDS.), pp.155-177.

DESTEXHE A., *La folie du net. Mieux vaut en être*, Bruxelles, Luc Pire, 2000.

FLORIDI L., *Internet*, trad. de l'italien par MÉNARD D., Paris, Flammarion, « Dominos », 1998.

GATES B., MYHRVOLD N. et RINEARSON P., *La route du futur*, trad. de l'américain par COLEMAN Y. et al., Paris, Robert Laffont, 1995.

GUILLAUME M., *L'empire des réseaux*, Paris, Descartes & Cie, 1999.

HERMET G., *Culture et démocratie*, Paris, Albin Michel, 1993.

HUITEMA C., *Et Dieu créa l'INTERNET*, Paris, Eyrolles, 1996.

ION J., « L'évolution des formes de l'engagement public », in PERRINEAU P. (sous la direction de), 23-40.

LECA J., « Individualisme et citoyenneté », in LECA J. et BIRNBAUM P. (sous la direction de), 159-209.

LECA J. et BIRNBAUM P. (sous la direction de), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991.

LEVY P., *Cyberculture – Rapport au Conseil de l'Europe*, Paris, Odile Jacob / Ed. du Conseil de l'Europe, 1997.

LEVY P., *L'Intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte, « Essais », 1997.

LÖFGREN K. et SMITH C., *Political Parties, Democracy and New Communication Technologies*, s.l.n.d.

MARTINIELLO M., *La citoyenneté à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle : questions et enjeux majeurs*, Liège, s.d., 1994.

MATHIAS P., *La cité Internet*, Paris, Presses de Sciences Po, « La Bibliothèque du citoyen », 1997.

MATTELART A. et M., *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte, « Repères », 1997.

MAYER N. et PERRINEAU P., *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 1992.

MUXEL A., « Jeunes des années quatre-vingt-dix : à la recherche d'une politique "sans étiquette" », in PERRINEAU P. (sous la direction de), 239-290.

NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, « Repères », 2000 (1<sup>ère</sup> éd., 1996).

NORA D., *Les conquérants du cybermonde*, Paris, Gallimard, « Folio/Actuel », 1997.

PERRINEAU P. (sous la direction de), *L'engagement politique : Déclin et mutation*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994.

ROMAN J., *La démocratie des individus*, Paris, Calmann-Lévy, « Essai Société », 1998.

SCHALKEN K.A.T. et TOPS P.W., « Democracy and virtuel communities. An empirical exploration of the Amsterdam Digital City », in VAN DE DONK W.B.H.J., SNELLEN I.TH.M. et TOPS P.W. (Eds.), pp.143-154.

SCHEER L., *La démocratie virtuelle*, Paris, Flammarion, 1994.

VAN DE DONK W.B.H.J., SNELLEN I.TH.M. et TOPS P.W., « Orwell in Athens. A perspective on Informatization and Democracy », in VAN DE DONK W.B.H.J., SNELLEN I.TH.M. et TOPS P.W. (Eds.), pp.1-11.

VAN DE DONK W.B.H.J., SNELLEN I.TH.M. et TOPS P.W. (Eds.), *Orwell in Athens. A perspective on Informatization and Democracy*, Amsterdam, IOS Press, 1995.

WADE P. et FALCAND D., *Cyberplanète. Notre Vie en temps virtuel*, Paris, Autrement, 1998.

WILLIAMS F., PAVLIK J.V., « Epilogue », in WILLIAMS F., PAVLIK J.V. (Eds.), pp.211-225.

WILLIAMS F., PAVLIK J.V. (Eds.), *The People's Right to Know. Media, Democracy and the Information Highway*, Londres, Lawrence Erlbaum Associates, 1994.

WOLTON D., *Internet, et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion, « Champs », 2000.

## Articles de périodiques

ASDRAD T., « Nouvelles utopies, grandes inquiétudes. Faut-il brûler Internet ? », in *Le Monde Diplomatique*, novembre 1995, pp.4-5.

BRUNO P., « Les partis version Web. La vitrine est trouvée, l'interactivité se cherche », in *Inside Internet*, été 1998, pp. 54-59.

CARLOS-ALBERTO A., « Réseaux électroniques et action politique. Au service de la société civile », in *Le Monde Diplomatique*, juillet 1994, pp. 16-17.

CASSEN B., « Le tout-anglais n'est pas une fatalité », in *Internet, L'Effroi et l'extase – Le Monde Diplomatique*, mai 1996, p.18.

DE CLERCK J.-P., « Le Net belge en chiffres. Survol des visiteurs et des habitudes d'achat », in *Inside Internet*, été 2000, p.60.

DE CLERCK J.-P. et GANY D., « Les défis Internet pour l'an 2000 », in *Inside Internet*, décembre 1999, pp.58-60.

DEROIN P., « Les technologies clés d'Internet 2 », in *L'Usine Nouvelle*, 13 novembre 1997, pp.88-90.

ELIE M., « Internet et développement. Un accès à l'information plus équitable ? », in *Futuribles*, novembre 1996, pp.43-64.

EUDES Y., « Bataille pour la liberté sur les réseaux informatiques. L'odyssée des pirates dans la jungle Internet », in *Le Monde Diplomatique*, juin 1995, pp.26-27.

GANY D., « Le marché de l'accès en pleine révolution. Le gratuit bouleverse l'offre! », in *Inside Internet*, octobre 1999, p.58.

GANY D., « "L'Internet, c'est pour tout le monde!". L'ISOC en Belgique », in *Inside Internet*, septembre 1999, pp.77-81.

GANY D., Unique en Belgique. Les communautés virtuelles de SWING », in *Inside Internet*, été 2000, p.80.

GRESH A., « Et les citoyens du Sud? », in *Internet, L'Effroi et l'extase – Le Monde Diplomatique*, mai 1996, p.17.

GUISNEL J., « Ça sert aussi à faire la guerre... », in *Internet, L'Effroi et l'extase – Le Monde Diplomatique*, mai 1996, p.16.

HENDRICKX M., « Citoyenneté: les élus mordent au web », in *Trends-Tendances*, 13 avril 2000, pp.74-76.

HENRI H., « L'Internet comme média social. Les rencontres de Périclès », in *Inside Internet*, septembre 1998, pp.22-24.

LEBRUN C., « Réel-virtuel : la confusion du sens », in *Futuribles*, novembre 1996, pp. 23-41.

LOBET-MARIS C. et van BASTELAER B., « Démocratie électronique et citoyenneté virtuelle », in *Inside Internet*, été 1999, pp.102-107.

MATTELART A., « Dangereux effets de la globalisation des réseaux. Les nouveaux scénarios de la communication mondiale », in *Le Monde Diplomatique*, août 1995, pp.24-25.

MOREAU P., « L'extrême-droite et Internet », s.l.n.d., 1996.

NANDI A., « Fête de l'Internet, dé(faites) de l'Internet. Manifeste pour une net-écologie », in *Inside Internet*, mai 1999, p.116.

PEIRS B., « Les seniors belges aspirent-ils au Web ? », in *Inside Intrnet*, février 2000, pp.81-82.

POSTEL-VINAY O., « Tim Berners-Lee : risques et limites du Web », in *La Recherche*, février 2000, <http://www.larecherche.fr/VIEW/328/03280621.html>

PROULX S. et SENECAI M., « L'interactivité technique, simulacre d'interaction sociale et de démocratie ? », in *Technologies de l'information et société*, n°7 (2), 1995, pp.239-255.

QUEAU P., « Au nom de la propriété intellectuelle, menaces sur Internet. Offensive insidieuse contre le droit du public à l'information », in *Le Monde Diplomatique*, février 1997, pp.26-27.

ROBERT P., « Technologies de l'information sans frontières ? La fonction frontière à l'épreuve des technologies de l'information et de la communication », in *Technologies de l'information et société*, n°8 (3), 1996, pp.213-242.

SALVAGGIO S.A., « Espace. Temps. Information. La topographie des réseaux », in *Inside Internet*, Avril 2000, pp.80-82.

SHAPIRO A.L., « Démocratique, la révolution des réseaux ? », in *La Recherche*, février 2000, <http://www.larecherche.fr/VIEW/328/03280921.html>.

SHAW D., « Dérapages (non contrôlés) dans la course aux scoops », in *Courrier International*, 19 novembre 1998, pp.8-9.

STAGLIANO R., « Qu'est-ce qu'une démocratie électronique? », in *Internet, L'Effroi et l'extase – Le Monde Diplomatique*, mai 1996, pp.18-19.

STEYAERT J., « Gouvernement électronique en Belgique », in *Inside Internet*, février 2000, pp. 70-73.

SUTHERLAND J., « Matt Drudge, grand maître du blanchiment d'informations », in *Courrier International*, 19 novembre 1998, pp.9-12.

TETU J-F. et RENZETTI F., « Internet : évolution d'un projet d'espace public de la recherche », in *Technologies de l'information et société*, n°7 (2), 1995, pp.189-202.

VILLARS D., « Aux origines de l'Internet. Cinquième partie: la fin de l'Arpanet », in *Inside Internet*, novembre 1999, pp.88-90.

VILLARS D., « Aux origines de l'Internet. Deuxième partie: à la recherche d'un ordinateur qui soit autre chose qu'un outil de calcul », in *Inside Internet*, été 1999, pp.85-87.

VILLARS D., « Aux origines de l'Internet. Première partie: plongée dans la guerre froide », in *Inside Internet*, mai 1999, pp.112-114.

VILLARS D., « Aux origines de l'Internet. Quatrième partie. Une plomberie numérique mais...vide! », in *Inside Internet*, octobre 1999, pp.88-89.

VILLARS D., « Aux origines de l'Internet. Troisième partie: les pièces du premier réseau s'emboîtent », in *Inside Internet*, septembre 1999, pp. 86-87.

VILLARS D., « L'IANA s'est effacée au profit de l'ICANN. Les top level domains changent de gestionnaire », in *Inside Internet*, mars 1999, p.65.

VILLARS D., « Les parrains de l'Internet belge. Internet, big business ? », in *Inside Internet*, octobre 1998, p.22.

VISTERIN W., « l'Internet interdit. "Ennemi de l'Etat" dans vingt pays », in *Inside Internet*, octobre 1999, p.86.

WYNANTS M., « Les bons Samaritains virtuels. Ou comment 2000 lettres en chaîne par jour ne font aucune différence pour les femmes menacées d'Afghanistan », in *Inside Internet*, avril 1999, p.80.

WYNANTS M., « À propos des femmes et de la percée finale de l'Internet », in *Inside Internet*, mai 1999, p.120.

XXX, « Community Networks : grassroots Internet. L'internet en tant que moteur social », in *Inside Internet*, mai 2000, pp.74-77.

XXX, « Internet contre ronds-de-cuir. L'Etat belge à l'heure du réseau des réseaux », in *Inside Internet*, été 1998, pp.42-59.

XXX, « Internet gratuit. La fin dans 2 ans ? », in *Inside Internet*, avril 2000, pp.42-43.

XXX, « La gouvernance Internet : une démocratie peu ordinaire », in *La Recherche*, février 2000, <http://www.larecherche.fr/VIEW/328/03280341.html>.

## Articles de quotidiens

ALBIN D., « Charleroi reçoit 500 visiteurs virtuels par semaine », in *Le Soir*, 27 mai 1998, p.17.

BAUDRY C., « Amnesty en ligne et en français. Amnesty se met sur le Web pour favoriser l'émergence d'un militantisme moins lourd à gérer », in *Le Monde (Le Monde Interactif)*, 22 juin 2000, <http://www.lemonde.fr/article/0,2320,seq-2039-72586-MIA,00.html>

BELTON B., « Internet generated \$ 301 billion last year », in *USA Today*, 6 octobre 1999, p.1.

DEBOECK P., DORZEE H. et VAES B., « La vie quotidienne se syndique. Issu de la société civile, le "Syndicat de la vie quotidienne" devrait voir le jour à la rentrée. Exploration d'une planète "citoyenne". », in *Le Soir*, 3 août 2000, p.3.

DEBOECK P., DORZEE H. et VAES B., « Scheuer : "Inventer l'avenir ensemble". Premier test : PS, Ecolo et PSC jugent le projet positif », in *Le Soir*, 3 août 2000, p.3.

DEBOECK P., DORZEE H. et VAES B., « Laurent : "Nous sommes contaminés" », in *Le Soir*, 3 août 2000, p.3.

DE CAEVEL C., « Citoyens solidaires via Internet », in *La Libre Belgique*, 21 avril 1999, p.4.

DRUEZ N., « Marche : le centre de support télématique ne désemplit pas », in *Le Soir*, 27 mai 1998, p.17.

FAIRLAY RANEY R., « Internet may reshape California ballot initiatives », in *The New York Times*, 5 février 1999,  
<http://www.nytimes.com/library/tech/99/02/cyber/articles/05ballot.html>.

FRAISSARD G. et MANDARD S., « Au Web, citoyens! », in *Le Monde (Le Monde Interactif)*, 15 mars 2000, p.1.

FRAISSARD G. et MANDARD S., « Partis et syndicats à la traîne. Leurs sites sont plus des vitrines que de véritables agoras », in *Le Monde (Le Monde Interactif)*, 15 mars 2000, p.3.

JENNOTTE A., « L'administration électronique cherche ses marques », in *Le Soir*, 9 juin 2000, p.4.

JENNOTTE A., « Fasil prépare Liège à un avenir digital », in *Le Soir*, 3 mars 1998, p.18.

JENNOTTE A., « L'intranet wallon décolle », in *Le Soir (Eco-Soir)*, 22 mai 1998, p.7.

JENNOTTE A., « La Toile belge compterait 400.000 internautes », in *Le Soir*, 10 février 1999, p.4.

JENNOTTE A., « Liège enfin sur la toile », in *Le Soir*, 3 juillet 2000, p.15.

JENNOTTE A., « Quand la cité se fait virtuelle... », in *Le Soir*, 9 juin 2000, p.4.

JENNOTTE A., « Un PC dans un foyer sur quatre à Seneffe? Aider le citoyen à surfer », in *Le Soir*, 21 avril 1999, p.24.

LALLEMAND A., « Vendredi à 16 heures, ALF inonde l'Internet », in *Le Soir*, 13 janvier 1999, p.17.

LOOS B., « Le site Internet du Hezbollah bombardé par les Israéliens », in *Le Soir*, 13 janvier 1999, p.1.

MANDARD S., « L'arme fatale du militantisme », in *Le Monde (Le Monde Interactif)*, 15 mars 2000, p.2.

MATTHEIEM N., « Trente-six hommes et un président. La démocratie directe mise au Net », in *Le Soir*, 12 septembre 1998, p.8.

MESKENS J., « Faut-il breveter la vie quotidienne ? La France, pour une fois, est doublée », in *Le Soir*, 4 août 2000, p.3.

MESKENS J., « Le Pen aime Mégret : il le châtie. Le grand Net-toyage », in *Le Soir*, 24 décembre 1998, p.6.

MUNDSCHAU L., « Trop de cyber-démocratie tue », in *La Libre Belgique (La Libre Entreprise)*, 6 février 1999, p.14.

NGUYEN H., « Interdit d'interdire. Les mouvements d'opposition font du Net la voix des sans-voix », in *Le Monde (Le monde Interactif)*, 15 mars 2000, p.2.



PAQUES C., « Des assises pour la société de l'information », in *Le Soir (Eco-Soir)*, 20 mars 1998, p.12.

PAQUES C., « DNS.be, le nouveau chef d'orchestre pour l'Internet belge », in *Le Soir (Eco-Soir)*, 5 février 1999, p.7.

PAQUES C., « Elio Di Rupo lance Agora 98. Coup d'envoi des Assises de la société de l'information », in *Le Soir*, 23 mars 1998, p.4.

PAQUES C., « Le réseau entre info, intox et lobbying », in *Le Soir (Eco-Soir)*, 6 février 1998.

REBUFFAT J. et PAQUET J.-L., « Les communes au brouillon sur le Net », in *Le Soir*, 27 mai 1998, p.17.

SIMON C., « Allez les filles! Naviguez aussi! », in *Le Soir*, 4 septembre 1999, p.5.

STROOBANTS J.-P. et DEGAN C., « Les francophones auscultés : tout ce qu'ils veulent changer », in *Le Soir*, 18 octobre 1997, p.1.

VAES B., « La panoplie du Net et les fléchettes du mail », in *Le Soir (Soir Eco)*, 9 juin 2000, p.2.

XXX, « Le lien citoyen existe, reste le déclic dans la population », in *Le Soir*, 24 janvier 2000, p. 15.

## Dossiers

Commission européenne : *Construire la société européenne de l'information pour tous. Rapport final du groupe d'experts de haut niveau*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1997.

Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix – Namur : *Documents de la Deuxième rencontre réelle de villes virtuelles, 28 juin 1999*, 1999.

InSites, *Belgian Internet Mapping 3*, mai 2000.

## Articles sur Internet

BARBER B.R., « Which Technology and Which Democracy ? », 6 décembre 1998, [http://media-in-transition.mit.edu/articles/index\\_barber.html](http://media-in-transition.mit.edu/articles/index_barber.html).

BARLOW J.P., « Déclaration d'Indépendance du Cyberspace (traduction Hache) », 1996, [http://www.dtext.com/hache/indexp\\_f.shtml](http://www.dtext.com/hache/indexp_f.shtml).

BICKNELL C., « A Free PC ? Gimme ! », in *Wired*, 11 février 1999, <http://www.wired.com/news/>.

CARBONNELLE P., « Accès aux compte rendu d'activités de la Chambre et du Sénat », 1996, <http://www.alcatel.be/comw/forum96/mmacarbo.htm>.

CARBONNELLE P., Cybercrate, a website for Citizens, by Citizens, <http://www.ispo.cec.be/esis/presentation/carbonnelle/carbonnelle.htm>.

KOIVISTO R., « Local and regional Information Society, Report of the 6<sup>th</sup> Plenary Session of the Congress », 16 juin 1999, [http://www.coe.fr/cplre/session6/reports/cg\(6\)3e.htm](http://www.coe.fr/cplre/session6/reports/cg(6)3e.htm).

MACPHERSON M., « Citizen participation in politics : The role of new communication media », mars 1998, <http://home.snafu.de/mjm/hradec-kralove.html>.

MACPHERSON M., « Citizen politics and the renewal of democracy », 1<sup>er</sup> décembre 1997, <http://home.snafu.de/mjm/CP/cp2.htm>.

MACPHERSON M., « Citizen politics, participation and the new communication media », 2 décembre 1997, <http://www.eim.de/dec-97-2.htm>.

VAN BASTELAER B. et LOBET-MARIS C., « Démocratie électronique et citoyenneté virtuelle. Position Paper – 4<sup>ème</sup> version », 1998, [http://www.agora98.org/fr/jeune/ppaper/ppaper2\\_1.html](http://www.agora98.org/fr/jeune/ppaper/ppaper2_1.html).

XXX, « Les internautes et " le politique ". Enquête: les internautes répondent à nos questions », <http://www.journal-internet.com/1dossier/15jls06.htm>.

## Liens Internet

Note : la liste ci-dessous ne saurait constituer une énumération exhaustive des liens visités dans le cadre de la conception de ce mémoire. Elle s'efforce cependant de retenir ceux qui ont directement contribué à sa rédaction.

### Activisme en ligne - Actions citoyennes

- <http://perso.libertysurf.fr/defragg/citoyens/citoyen.htm> Le site du citoyen.
- <http://seporenn.cjb.net//stratagemes.html> Quelques stratagèmes de disqualification et de neutralisation par la parole (Seporenn).
- <http://users.skynet.be/aden-news/> @den - La news de contre info culturelle.
- <http://users.skynet.be/suffrage-universel/> Site Suffrage universel.
- <http://www.cyberacteurs.org/> Cyberacteurs.
- <http://www.defaite-internet.org/> La Défaite de l'Internet.
- <http://www.democracy-experience.org/> Democracy Experience Europe.
- <http://www.globenet.org/> GlobeNet - Commentaire sur la loi sur la communication.
- <http://www.hatewatch.org/> Hatewatch.

- <http://www.ispo.cec.be/esis/Presentation/Carbonelle/Carbonelle.htm> SIS Project - Présentation de Cybercrate.
- <http://www.place-publique.fr/> Place Publique, les initiatives citoyennes on-line.

### **Citoyenneté de et sur l'Internet - Gouvernement et citoyenneté mondiaux**

- <http://www.cdt.org/> The Center for Democracy and Technology.
- <http://www.eff.com/> The Electronic Frontier Foundation.

### **Couverture des élections (Belgique)**

- [http://elections.advalvas.be/verk\\_hoofdmenu-fr.htm](http://elections.advalvas.be/verk_hoofdmenu-fr.htm) Le Web des Elections 1999.
- <http://www.planet.be/interrogation/> Point d'interrogation (1999).
- <http://www.rtbef.be/elections2000/index.html> Dispositif électoral 2000 de la RTBF.

### **Démocratie directe – Internet et démocratie**

- <http://droitsun1.unige.ch/> C2D - Démocratie directe (sur le référendum).
- <http://www.democracy-experience.org/> Democracy Experience Europe.
- [http://www.geocities.com/CapitolHill/Senate/3412/ald\\_ita.htm](http://www.geocities.com/CapitolHill/Senate/3412/ald_ita.htm) Links to interesting sites on Direct Democracy.
- <http://www.loi-internet.org/> La loi de l'Internet (tentative française de « référendum » des internautes sur un texte de loi).

### **Sites divers (belges)**

- <http://radiobelche.cediti.be/> Radio Belche.
- <http://users.skynet.be/justicebel/> Pétition pour une véritable justice.
- [http://www.marcetcorine.arc.be/invite\\_fr.htm](http://www.marcetcorine.arc.be/invite_fr.htm) Marc et Corine.
- <http://www.zewoc.com/> Ze WoC - Votre guide du meilleur et du pire!.

### **Enquêtes et statistiques**

- <http://193.121.119.202/Belgium/cyb5/profil.htm> Tableau récapitulatif de l'étude Cyberscan (février 2000) sur l'utilisation d'Internet en Belgique.
- <http://www.initiativemedia.com/> Initiative Media (études sur l'utilisation d'Internet en Belgique).
- [http://www.insites.be/press/pers\\_bim3\\_fra.htm](http://www.insites.be/press/pers_bim3_fra.htm) Enquête Insites sur l'utilisation de l'Internet par les Belges (mai 2000).
- [http://www.insites.be/press/pers\\_kids\\_fra.htm](http://www.insites.be/press/pers_kids_fra.htm) : Enquête Insites, Arrivée de la génération belge du Web (novembre 1999).
- <http://www.internetindicators.com/> Internet Economy Indicators.
- <http://www.isc.org/ds/> Internet Software Consortium - Internet Domain Survey.

### **Europe**

- <http://www.ispo.cec.be/ispo/electdemodl.html> Commission européenne - site de promotion de la société de l'information.
- [http://europa.eu.int/comm/information\\_society/ist/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/information_society/ist/index_en.htm) Information Society Technology Programme

## Forums et groupes de discussion

- [http://homestead.deja.com/user.le\\_kgb/index.html](http://homestead.deja.com/user.le_kgb/index.html) La faune (*sic*) du forum soc.culture.belgium.
- <http://www.ecolo.be/ambulants> Espace de discussion sur la proposition de loi sur les marchés ambulants (Ecolo).
- <http://www.ecolo.be/scripts/wwwboard200006/wwwboardel.html> Forum Ecolo.
- <news://soc.culture.belgium> Le *newsgroup* « socio.culture.belgium ».

## Histoire, enjeux, gestion et chiffres d'Internet

- <http://www.almaden.ibm.com/cs/k53/www9.final/> Etude IBM-Compaq (le « nœud papillon »).
- <http://www.cybergeography.org/> Cyber-Geography Research (cartographie d'Internet).
- <http://www.iana.org/> IANA Home Page.
- <http://www.icann.org/> ICANN Home Page.
- <http://www.internet2.org/> The Internet2 Project.
- <http://www.isoc.org/internet/history/brief.html> Internet Society (ISOC) All About the Internet.
- <http://www.isoc.org/internet/history/brief.html> Internet Society (ISOC) : All About the Internet : A Brief History of the Internet.
- <http://www.livinginternet.com/thome.htm> Living Internet.
- <http://www.w3.org/> The World Wide Web Consortium.
- <http://www.wallonie-isoc.org/> Chapitre Wallonie de l'ISOC.

## Hommes politiques sur Internet

- <http://users.swing.be/premax/> Maxime Prévot - Candidat aux élections communales de Namur.
- <http://www.agoranet.org/> Agoranet (Fabius) - Le débat sur la modernisation de la vie politique en France.
- <http://www.alain-destexhe.com/> Alain Destexhe.
- <http://www.didier-reynders.org/> Didier Reynders - L'ère du Citoyen.
- <http://www.dirupo.net/> Elio Di Rupo.
- <http://www.id21.be/q/> Senator Q (Vincent Van Quickenborne).
- <http://www.istasse.org/> Jean-François Istasse.

## Médias spécialisés sur l'Internet

- <http://dailynews.yahoo.com/h/tc/wr/> Yahoo Internet Report.
- <http://www.wired.com/news/> Wired : Wired News.

## Mouvements sociaux, militants et associations

- <http://attac.org/belgique/indexfr.html> ATTAC Wallonie-Bruxelles (ATTAC Belgique).
- <http://attac.org/indexfr.htm> ATTAC International.
- [http://php.ucs.indiana.edu/~kgregson/main\\_menu.html](http://php.ucs.indiana.edu/~kgregson/main_menu.html) Community Networks - A Bibliography and resources guide.
- <http://www.caf-afc.org/> Coordination antifasciste.

- <http://www.greenpeace.be/> Greenpeace Belgique.
- <http://www.ping.be/cire/> Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers.
- <http://www.theguestbook.com/vgbook/141191.gbook> Non au service national qui tue l'emploi.
- <http://www.vecam.org/ressources/etudes/associationinternet/enquete.html> Vecam - Enquête sur l'usage des technologies de la communication et de l'information par les associations.

### **Localités, communes et villes**

- <http://www.chaufontaine.be/> Commune de Chaufontaine (site officiel).
- <http://www.geer.be/> Commune de Geer (site officiel).
- <http://www.liege.be/> Ville de Liège (site officiel).
- <http://www.seneffe.be/> Commune de Seneffe (site officiel).
- <http://www.vecam.org/ressources/etudes/DIV/etude1.html> Vecam - étude sur démocratie locale et usages de l'Internet en France.

### **Participation politique**

- [http://php.ucs.indiana.edu/~kgregson/polpart\\_bib.html](http://php.ucs.indiana.edu/~kgregson/polpart_bib.html) Political Participation – A Bibliography and Resource Guide.

### **Partis et « courants » politiques**

- <http://www.internatif.org/internatif/netprogres/> Internatif - Index du Net Progressiste.
- [http://www.multimania.com/jakats/kats\\_accueil.htm](http://www.multimania.com/jakats/kats_accueil.htm) Club de réflexion Jacques Kats.

#### **Extrémistes :**

- <http://perso.infonie.fr/ledru.b/citoyen/citoyen.htm> Le citoyen.
- <http://users.skynet.be/AL/> Alternative Libertaire Francophone.
- <http://www.chez.com/lecriducitoyen/> Le Cri du Citoyen.
- <http://www.fnb.to/> Front Nouveau de Belgique - Front Nieuwe België.
- <http://www.frontnational.be/> Front National.

### **Syndicats**

- <http://www.aclvb.be/indexfr.html> CGLSB.
- <http://www.fgtb.be/code/fr/home.htm> FGTB.
- <http://www.setca.org/code/fr/hp.cfm> Setca.

### **Mémoires, instituts, colloques et théories sur les technologies de l'information et de la communication**

- <http://media-in-transition.mit.edu/conferences/democracy/papers.html> Democracy and digital media – papers
- <http://users.skynet.be/ameurant/francinfo/validite/index.html> Evaluer la validité des informations sur le web.
- <http://www.aber.ac.uk/media/Functions/medmenu.html> The Media and Communication Studies Site.
- <http://www.ant.ulaval.ca/mir/cogitation.html> Cogitation virtuelle, mémoire de maîtrise.

- <http://www.chez.com/ddirect/direct.htm> Mémoire – pour une démocrate directe assistée par ordinateur.
- <http://www.cios.org/encyclopedia/mcluhan/index.html> CIOS-McLuhan Site.
- <http://www.egss.ulg.ac.be/lentic/> Le Lentic – Ulg.
- <http://www.er.uqam.ca/nobel/m276404/memoire/index.html> Mémoire - Les Communautés virtuelles.
- <http://www.kolumbus.fi/pi99/tori.html> Politics & Internet 98 (conférence finlandaise).
- <http://www.samizdat.net/cyberresistance/> Mouvement sociaux sur Internet - Olivier Blondeau.
- [http://www.unesco.org/webworld/infoethics\\_2/index.htm](http://www.unesco.org/webworld/infoethics_2/index.htm) INFOethics' 98 - Unesco - Ethical, Legal and Societal.
- <http://www.vecam.org/> VECAM.

# Annexes